



**SANCUS – FAIRE AVANCER LA  
PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA  
REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE DANS LE  
MONDE ENTIER  
MANUEL DU PROJET 2021–2023**

**Transparency International est un mouvement mondial avec une seule vision : un monde où il n'existe plus de corruption, ni au niveau des États, ni au niveau des entreprises, ni au niveau de la société civile ou dans la vie quotidienne des gens. Avec plus d'une centaine de chapitres dans le monde et un secrétariat international basé à Berlin, nous menons la lutte contre la corruption pour faire de cette vision une réalité.**

**[www.transparency.org](http://www.transparency.org)**

Auteur : Matthew Jenkins, Kate Hanlon, Isabelle Büchner, Caitlin Maslen et Jorum Duri

Tous les efforts ont été faits pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans ce document. Il est considéré qu'elles étaient correctes à la date du Octobre 2021. Transparency International ne saurait engager sa responsabilité du fait de leur utilisation à d'autres fins que celles ici présentées ou dans d'autres contextes.

2021 Transparency International. Sauf indication contraire, cet ouvrage est autorisé en vertu de la licence CC BY-ND 4.0 DE. Citations autorisées. Veuillez

contacter Transparency International – [copyright@transparency.org](mailto:copyright@transparency.org) – pour toute demande de produits dérivés.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<i>Énoncé du problème</i>	3
<i>Théorie du changement</i>	5
<i>Impact espéré</i>	8
<i>Analyse documentaire</i>	10
<b>Pays sélectionnés pour participer à l'initiative SANCUS</b>	<b>17</b>
<i>Arménie</i>	19
<i>Bosnie-Herzégovine</i>	23
<i>Brésil</i>	27
<i>Cameroun</i>	31
<i>Chili</i>	35
<i>Colombie</i>	39
<i>Gambie</i>	43
<i>Guatemala</i>	47
<i>Honduras</i>	51
<i>Indonésie</i>	54
<i>Jordanie</i>	58
<i>Kenya</i>	63
<i>Liban</i>	67
<i>Maldives</i>	71
<i>Maroc</i>	76
<i>Nigeria</i>	81
<i>Palestine</i>	85

<i>Rwanda</i>	90
<i>Sri Lanka</i>	95
<i>Zambie</i>	99
<i>Zimbabwe</i>	104
<b>Apprentissage par les pairs</b>	<b>108</b>
<i>Groupes/Clusters thématiques</i>	108
<i>Activités d'apprentissage</i>	109
<b>Clusters régionaux</b>	<b>111</b>
<i>Plans régionaux</i>	111

# INTRODUCTION

---

Le projet dénommé « SANCUS », en anglais *Strengthening Accountability Networks among Civil Society* (Renforcer les réseaux de redevabilité au sein de la société civile), vise à accroître la redevabilité démocratique des pouvoirs publics à l'échelle mondiale, en particulier en donnant aux organisations de la société civile (OSC) les moyens d'exiger un changement systémique pour remédier aux déficits en matière de reddition de comptes et de lutte contre la corruption, et ce dans 21 pays sur une période de 36 mois.

Les partenaires de SANCUS sont des OSC nationales de toutes les régions du monde : sept de pays de l'Afrique subsaharienne (Cameroun, Rwanda, Gambie, Nigéria, Kenya, Zambie et Zimbabwe), cinq de pays d'Amérique latine (Brésil, Chili, Colombie, Guatemala et Honduras), quatre de pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Maroc, Liban, Jordanie et Palestine), trois de pays de la région Asie-Pacifique (Sri Lanka, Indonésie et Maldives), et deux de pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale (Arménie et Bosnie-Herzégovine).

## ÉNONCÉ DU PROBLÈME

Les pays associés à l'initiative SANCUS présentent certains points communs en termes de carences dans les domaines de la redevabilité et de la lutte contre la corruption, quoique leur nature précise varie selon la situation de chacun. Du côté de l'offre de reddition de comptes, ces déficiences sont généralement liées au manque d'intégrité dans les institutions étatiques ou à la faiblesse des organismes de contrôle. Elles sont souvent dues à un État de droit fragile, qui ne favorise pas l'application des normes en vigueur<sup>1</sup>. Du côté de la demande, les initiatives menées par les OSC sont de plus en plus entravées en raison du rétrécissement de l'espace civique et de l'exclusion des collectivités concernées des processus de décisions politiques et budgétaires qui les affectent.

**(i) Manque d'intégrité dans les institutions publiques.** Dans les institutions publiques des pays cibles susvisés, il existe généralement un manque de transparence, de responsabilisation et de respect des valeurs propres au service public. Ce déficit découle principalement du fait que la distinction entre les sphères publique et privée est « brouillée par le favoritisme, l'absence d'État de droit et la politisation des administrations »<sup>2</sup>. Dans de tels contextes, les institutions officielles sont « exposées à la manipulation, à la corruption et aux influences biaisées » et sont incapables de faire respecter les préceptes d'intégrité ou de remplir leur mission de service public de manière objective<sup>3</sup>. Les pays SANCUS sont confrontés à de

---

<sup>1</sup> Mungiu-Pippidi, A., 2015. *The Quest for Good Governance: How Societies Develop Control of Corruption*. Cambridge : Cambridge University Press

<sup>2</sup> Johnsen, J., 2016. *Anti-Corruption Strategies in Fragile States*, Elgar Publishing, Cheltenham. p. xv

<sup>3</sup> Kaplan, S., 2015. [Modelling Fragility: A Social and Institutional Approach](#), Blog des institutions et de la stabilité de l'OCDE.

multiples défis – réseaux infiltrés de favoritisme, financement opaque des partis politiques, conflits d'intérêts ouverts, influences indues et abus de biens publics<sup>4</sup>.

**(ii) Faiblesse de l'État de droit.** Une évaluation des interventions de lutte contre la corruption dans les contextes où l'État de droit est défaillant permet de conclure que les approches descendantes visant à renforcer les mécanismes officiels d'application de la loi ont peu de chances d'être efficaces, car des intérêts particuliers puissants y font obstacle<sup>5</sup>. Et dans les pays où les élites sans scrupule sont mues par l'appât du gain, les autorités fortement centralisées abusant de leur pouvoir, se transforment elles-mêmes en un instrument de détournement des ressources<sup>6</sup>. C'est dans de telles situations que de puissants individus parviennent à détourner les fonds publics et à commettre des malversations, servant d'abord leurs propres intérêts et s'enrichissant aux dépens du bien public et des citoyens<sup>7</sup>.

**(iii) Faiblesse des contre-pouvoirs.** L'absence de volonté politique pour s'attaquer à la corruption à l'intérieur d'un État est l'une des principales causes de la défaillance en matière de redevabilité et une caractéristique structurelle de l'économie politique<sup>8</sup>. Dans ces États « forts, mais réticents », la faiblesse des institutions de contrôle peut être « autant le produit de calculs politiques que d'un manque de ressources humaines, financières et techniques »<sup>9</sup>. Là où les dirigeants politiques brident délibérément les institutions de contrôle indépendantes, pillent le Trésor public et se répartissent les ressources de manière particulariste et partisane, le rétablissement de l'équilibre passe nécessairement par le renforcement d'instances capables de faire contrepoids au pouvoir exécutif, ainsi que par l'activation de freins et contrepoids – qu'ils soient formels ou non<sup>10</sup>. Dans d'autres types de régimes politiques, hybrides, où la présence de l'État est faible, les lacunes au niveau de l'autorité et des services peuvent être comblées par un éventail de structures non étatiques, dont certaines s'appuient en fait sur la corruption pour maintenir leur pouvoir et leur influence<sup>11</sup>.

**(iv) Rétrécissement de l'espace civique.** De plus en plus, l'idée selon laquelle les mesures visant à renforcer les institutions de l'État – côté offre de moyens – suffiront à résoudre les déficits de redevabilité est vue comme trop simpliste<sup>12</sup>. Et côté demande de moyens, on assiste ces dernières années à une détérioration de l'environnement favorable aux initiatives promouvant l'obligation de rendre de comptes. [L'indice de démocratie](#) de l'Economist Intelligence Unit (EIU) et l'indice de la [Liberté dans le monde](#) de Freedom House enregistrent chacun un recul net inquiétant de la santé des démocraties ; de même, le dispositif de

---

<sup>4</sup> Duri, J., 2020. [Overview of Corruption and Anti-Corruption in Sub-Saharan Africa](#). Réponse du service d'assistance à la lutte contre la corruption ; Transparency International. 2020. [CPI 2019: Eastern Europe and Central Asia](#)

<sup>5</sup> Khan, M. et al, 2016. [Anti-Corruption in Adverse Contexts: A Strategic Approach](#). SOAS Working Paper

<sup>6</sup> OCDE, 2018. États de fragilité 2018, Éditions de l'OCDE, Paris, p. 24

<sup>7</sup> Transparency International. 2019. [Middle East and North Africa: Corruption Continues As Institutions and Political Rights Weaken](#)

<sup>8</sup> Zaum, D., 2013. [Political Economies of Corruption in Fragile and Conflict-Affected States: Nuancing the Picture](#), U4 Brief

<sup>9</sup> OCDE, 2018. États de fragilité 2018, Publication de l'OCDE, Paris, p. 43

<sup>10</sup> OCDE, 2018. États de fragilité 2018, Publication de l'OCDE, Paris, p. 43

<sup>11</sup> Nations Unies ; Banque mondiale, 2018. Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, p. 142

<sup>12</sup> Kaplan, S., 2008. Fixing Fragile States: A New Paradigm for Development, Praeger Security International, London

surveillance de l'espace civique de CIVICUS montre une tendance constante à la baisse du nombre de pays considérés comme ayant un espace civique « ouvert »<sup>13</sup>. Ces dernières années ont également vu un affaiblissement généralisé des institutions démocratiques, des droits et de l'espace de la société civile dans de nombreuses régions du monde<sup>14</sup>.

**(v) Manque de participation du public à la prise de décisions.** Il est communément admis qu'une participation accrue du public conduit à l'amélioration des résultats de gestion publique et à une réduction de la corruption<sup>15</sup>. Cependant, les citoyens sont souvent exclus des processus décisionnels par les responsables en place, alors qu'ils sont les premiers concernés par nombre des décisions prises dans la sphère publique. La participation du public est également entravée par un manque global de connaissances<sup>16</sup>, ainsi que par des obstacles à l'accès aux informations détenues par les institutions publiques qui permettraient en fait aux citoyens de participer efficacement et d'exiger des comptes.

## THÉORIE DU CHANGEMENT

Cherchant à remédier à ces déficits de redevabilité et de lutte contre la corruption, le projet SANCUS permettra aux OSC et aux citoyens d'intervenir auprès des responsables pour exiger, par le biais de divers outils et méthodes, un plus grand compromis démocratique de la part des institutions publiques. Les personnes, les collectivités, les OSC et les institutions publiques qui sont concernées et sensibilisées à ces problèmes – ainsi qu'aux remèdes possibles – sont les mieux placées pour exiger une plus grande redevabilité.

Pour y parvenir, le projet facilite l'établissement de relations inter pays entre les OSC nationales, dont elles peuvent tirer parti pour exiger des comptes dans l'utilisation des ressources publiques. L'idée maîtresse est d'aider ces OSC nationales à répondre à leurs propres besoins et à dépasser leurs limitations spécifiques en s'appuyant sur leurs propres connaissances, compétences et ressources par le biais du réseau SANCUS et au-delà.

Deux ensembles de travaux interconnectés contribueront aux résultats escomptés de l'action à engager : (i) un ensemble concernant les rôles aux niveaux régional et mondial ; et (ii) un ensemble concernant les rôles au niveau des pays. Le Secrétariat de Transparency International et les quatre pays bénéficiaires (Chili, Kenya, Palestine et Sri Lanka) partagent les principales responsabilités de mise en œuvre de la gestion au niveau mondial et de la coordination et la facilitation au niveau régional. Les 21 OSC nationales mettront en œuvre des modules de travail dans les pays avec le soutien des réseaux créés par SANCUS.

---

<sup>13</sup> Transparency International, 2019. [Tackling the Crisis of Democracy, Promoting Rule of Law and Fighting Corruption](#); CIVICUS. 2020. [Civic Space in Numbers](#)

<sup>14</sup> Smidt, H., 2018. [Shrinking Civic Space in Africa: When Governments Crack Down on Civil Society](#). Institut allemand d'études mondiales et de zone ; Transparency International, 2018. [Digging Deeper into Corruption, Violence against Journalists and Active Civil Society](#); UN News, 2020. [Latin America and Caribbean Region Deadliest for Journalists in 2019](#); Transparency International, 2020. [Accountability in Asia Pacific](#)

<sup>15</sup> Marin, J.N., 2016. [Evidence of Citizen Engagement Impact in Promoting Good Governance and Anti-Corruption Efforts](#). Document U4 Helpdesk

<sup>16</sup> Marzuki, A., 2015. [Challenges in the Public Participation and the Decision Making Process](#). Institut de recherche sociale de Zagreb

Une approche en deux volets est adoptée pour améliorer la redevabilité démocratique :

- *La redevabilité verticale* : les moyens par lesquelles l'État est tenu de rendre des comptes aux citoyens et à leurs associations ;
- *La redevabilité horizontale* : les moyens par lesquels un organisme étatique dispose de l'autorité officielle pour exiger des explications ou imposer des sanctions à un autre organisme dans le cadre des contrôles et contre-pouvoirs qui existent entre entités publiques<sup>17</sup>.

Outcomes	Outputs	
(1) <b>Network building</b> : CSOs and rights holders are more effectively mobilised to demand greater accountability and integrity through increased visibility, strategic advocacy and broad networks.	(1) A <b>network of CSOs</b> undertakes sustained peer-to-peer sharing of expertise, knowledge and collective advocacy strategies.	(4 – supporting outcomes 1-3) Enhanced capacities of CSOs to utilise <b>digital tools</b> in advocacy, monitoring, legal protection and participation of marginalised citizens.
(2) <b>Vertical accountability</b> : CSOs meaningfully engage duty bearers in consultations, redress mechanisms, as well as in the monitoring and scrutiny of their responsiveness throughout the policy and budget cycles.	(2) Strengthened protections, knowledge, tools and technical capacity of <b>CSOs to demand accountability</b> from and counter corruption of duty bearers as well as strengthened relationships between public sector and civil society.	
(3) <b>Horizontal accountability</b> : CSOs more strongly advocate for enhanced parliamentary oversight, as well as stronger democratic accountability institutions and mechanisms, based on systematic monitoring and public reporting on their performance, using digital technologies.	(3) Enhanced standards, guidelines and monitoring tools/systems to regularly report on <b>parliamentary oversight</b> and oversight agencies' performance.	

Lorsque les autorités abusent de leurs pouvoirs, il est nécessaire que les citoyens, les OSC et les médias indépendants interviennent pour demander des comptes au gouvernement, aux élus et aux fonctionnaires publics<sup>18</sup>. Une telle exigence de reddition de comptes – côté demande – est souvent considérée comme « l'antidote à une faible redevabilité de l'État »<sup>19</sup> et elle est essentielle à une gouvernance démocratique<sup>20</sup>. Dans les cas où les institutions sont faibles et vulnérables face à la corruption, de nombreux chercheurs postulent que le soutien des donateurs aux acteurs non étatiques pour accroître la redevabilité, côté demande, est l'une des quelques options de politique viables pour lutter contre la corruption<sup>21</sup>, notamment parce

<sup>17</sup> Transparency and Accountability Initiative, 2017. [How Do We Define Key Terms? Transparency and Accountability Glossary](#)

<sup>18</sup> Lührmann, A., Marquardt, K.L. et Mechkova, V. 2017. [Constraining Governments: New Indices of Vertical, Horizontal and Diagonal Accountability](#). The Varieties of Democracy Institute, document de travail 46; Barma, N. 2008. [Matching Governance Demand and Supply](#). Banque mondiale (Blogs) ; Kessy, T.A., 2020. [The Demand and Supply Sides of Accountability in Local Government Authorities in Tanzania](#). Public Integrity, p. 1-20

<sup>19</sup> Brinkerhoff, D.W. et Wetterberg, A., 2015. [Gauging the Effects of Social Accountability on Services, Governance, and Citizen Empowerment](#). Public Administration Review, 76(2) : 274-286

<sup>20</sup> Bovens, M., 2005. Public accountability, in Ferlie, E., Lynne, I. & Pollitt, C. (Eds.), The Oxford Handbook of Public Management. Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press

<sup>21</sup> Schouten, C., 2011. [Social Accountability in Situations of Conflict and Fragility](#), document U4 ; Peacebuilding Initiative, 2019. [Civil Society: Key Debates & Implementation Challenges](#); Johnson, J. et al, 2012. [Mapping Evidence Gaps in Anti-Corruption](#), U4 Issue.



qu'il est du devoir de ceux qui sont à la base d'exiger des comptes à ceux qui sont au plus haut de l'échelle politique<sup>22</sup>. SANCUS met donc fortement l'accent sur le côté demande de la redevabilité verticale, ou redevabilité sociale, en s'appuyant affirmativement sur la volonté croissante des citoyens de faire valoir leurs droits et de contrôler l'action des détenteurs d'autorité<sup>23</sup>. L'expérience des [Centres d'assistance juridique et d'action citoyenne](#) (CAJAC ou ALAC en anglais) de Transparency International, par exemple, montre que le fait d'armer les OSC pour qu'elles opèrent comme des intermédiaires entre les structures étatiques et les citoyens peut contribuer à l'amélioration de la redevabilité des organismes publics.

SANCUS cherchera également à donner aux OSC nationales les moyens d'exercer une pression côté demande sur les mécanismes de redevabilité horizontale, en se rapprochant des institutions de contrôle pour aider à la surveillance des détenteurs d'autorité, et en coopérant avec elles. Par exemple, cette collaboration avec les organismes de contrôle – notamment pour recueillir et publier des données pertinentes – peut permettre à la société civile de suivre les processus de politique publique et budgétaire<sup>24</sup>. Il est prouvé qu'une telle surveillance par la société civile des processus de formulation, d'allocation et d'exécution budgétaire permet de réduire les risques liés à l'affectation des ressources et de particularisme favorisant indûment certains groupes de pouvoir<sup>25</sup>.

À ce titre, SANCUS mènera des activités à l'échelle mondiale et nationale ciblant simultanément la redevabilité verticale et horizontale afin d'accroître la pression pour une responsabilité démocratique plus réelle des institutions publiques. Les réseaux de diffusion des connaissances et l'action menée par les citoyens permettront de cibler les détenteurs d'autorité gouvernementale, tels que les prestataires de services (levier vertical), tout en surveillant la performance des institutions de contrôle, telles que les parlements et les organes de contrôle des finances publiques, censées contrôler ces responsables (levier horizontal). Les activités aux niveaux mondial et régional seront axées sur l'approfondissement des connaissances des OSC nationales, autour des thèmes clés de redevabilité, par la mise en place de *clusters* interrégionaux spécialisés, la production d'outils de recherche nécessaires pour générer des éléments probants pouvant être utilisés pour encourager les réformes et, à terme, le développement des compétences techniques des OSC permettant d'effectuer des interventions de suivi efficaces. Les OSC nationales seront ainsi en mesure de jouer un rôle actif dans le plaidoyer et la formulation de politiques, notamment à travers l'exécution de plans de travail nationaux.

Les OSC de SANCUS utiliseront également des outils numériques pour améliorer leur plaidoyer, leur suivi et la protection juridique, et pour mobiliser les citoyens. L'objectif principal est de capitaliser les outils numériques pour faire progresser la redevabilité là où les informations

---

<sup>22</sup> Mungiu-Pippidi, A., 2006. Corruption : Diagnostic et traitement, *Journal of Democracy*, vol.17(3). P. 98

<sup>23</sup> The Economist Intelligence Unit, 2019. [Indice de la démocratie 2019](#), p. 8 ; Gorbanova, M., 2015. [Speak Up: Empowering Citizens against Corruption](#). Transparency International; Mechkova, B., Bernhard, M. et Lührmann, R., 2019. [Diagonal Accountability and Development Outcomes](#). The Varieties of Democracy Institute/ Partenariat pour un gouvernement ouvert

<sup>24</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. *Fighting Corruption in Post-Conflict and Recovery Situations: Learning from the Past*. New York : PNUD, 2010, p. 78

<sup>25</sup> Kukutschka, R., 2016. [Civil Society Budget Monitoring](#), Réponse du service d'assistance de lutte contre la corruption ; Grimes, M., 2013. The Contingencies of Societal Accountability: Examining the Link Between Civil Society and Good Government, *Studies in Comparative International Development*, vol. 48 (4): p. 380-402

sont numérisées, si la pénétration de l'Internet et l'alphabétisation numérique le permettent, et si les risques concernant la sécurité sont contrôlables.

## IMPACT ESPÉRÉ

Le soutien de SANCUS aux OSC contribuera à renforcer la redevabilité démocratique par le biais de diverses modalités de participation civique, notamment des actions de suivi, des consultations et des campagnes de plaidoyer destinées à enrayer la corruption et la violation des droits. Nous envisageons d'orienter les groupes cibles SANCUS dans les directions suivantes :

- **Les OSC** des 21 pays sont à la fois les cibles et les bénéficiaires finales de l'action. SANCUS aidera au renforcement des OSC à trois niveaux : au niveau technique, ces OSC acquerront des compétences techniques, des outils et une expertise renforcée qui perdureront y compris au-delà du cycle du projet ; au niveau politique et normatif, SANCUS devrait non seulement protéger, mais également élargir l'environnement permettant aux OSC et aux citoyens de demander des comptes aux détenteurs d'autorité, ce qui accroîtra leurs chances de faire valoir leurs droits ; au niveau social et économique, de façon plus approfondie, SANCUS renforcera le pouvoir d'action des coalitions informelles dans les pays pour exiger plus de redevabilité de la part des pouvoirs publics tout en réduisant les incitations et les opportunités favorisant la corruption. De même, SANCUS permettra la mise en place d'incitations et d'outils, ou de méthodologies efficaces, pour que ces OSC mobilisent plus efficacement **les personnes et les collectivités** en vue d'une plus grande participation à la prise de décision et d'une redevabilité accrue des détenteurs d'autorité.
- SANCUS cible en particulier **les administrations et les fonctionnaires investis de responsabilités** afin d'accroître la redevabilité, côté offre, sur le long terme. Au niveau technique et de l'élaboration de politiques, l'initiative SANCUS espère mettre le doigt sur les mauvaises pratiques et les obstacles réglementaires empêchant des relations plus étroites entre les fonctionnaires et les groupes de citoyens qu'ils sont censés servir. En outre, ces relations seront entretenues par le biais de canaux permettant des boucles de rétroaction, là aussi au-delà de la durée de vie du projet. Idéalement, cela sera facilité par une collaboration entre parties prenantes dans le but d'améliorer les cadres et protocoles éthiques internes s'imposant aux responsables.
- Par ailleurs, le ciblage des **institutions de contrôle** par SANCUS visera à les aider à affirmer leur indépendance vis-à-vis des ingérences de l'exécutif, ainsi que leur capacité à remplir leur mandat constitutionnel de manière pérenne. À un niveau plus technique, SANCUS favorisera la mise au point de mécanismes de suivi et de recueil de données probantes permettant à ces institutions d'améliorer leurs méthodologies et procédures.

À terme, **les titulaires de droits, les personnes et les collectivités** seront les bénéficiaires finaux d'une redevabilité démocratique accrue dans les secteurs et les services visés par chaque plan de travail SANCUS. Ce sont les segments les plus marginalisés au sein des

communautés qui sont le moins en capacité de faire valoir leurs droits : ils ont un accès limité aux mécanismes de recours, et ils souffrent d'un manque de services publics, de la corruption et d'autres défaillances de l'appareil gouvernemental<sup>26</sup>. En général, les femmes, les populations rurales, les ménages pauvres et aussi les jeunes font partie de ces groupes sous-représentés qui ont tant de mal à faire entendre leur « voix ». SANCUS aidera ces groupes à surmonter les contraintes auxquelles ils font face en donnant aux OSC les moyens de les associer aux processus normatifs et initiatives de lutte contre la corruption, notamment par la construction de réseaux, des campagnes de plaidoyer conjointes, la présentation de leurs doléances dans les médias, la budgétisation participative, des enquêtes pour le suivi des dépenses publiques, des fiches de rapport, des auditions publiques, la constitution de jurys citoyens et la réalisation d'audits sociaux.

L'une des valeurs ajoutées spécifiques de SANCUS tient au fait qu'en tant qu'initiative, elle contribue non seulement à l'Objectif de développement durable 16.7, mais aussi aux efforts de suivi des progrès vers l'indicateur ODD 16.7.2 dans les pays de mise en œuvre. Cet indicateur, classé au niveau II par le [Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux ODD](#), souffre d'une pénurie de données pour le renseigner dans de nombreux pays. Le projet tentera de rassembler les données disponibles dans les pays SANCUS et d'établir une base de référence qui pourra être utilisée pour évaluer les progrès réalisés vers cet ODD à l'horizon 2030.

---

<sup>26</sup> Schouten, C. 2011. [Social Accountability in Situations of Conflict and Fragility](#), document U4.

## ANALYSE DOCUMENTAIRE

La redevabilité, en tant que concept, fait référence à la relation entre un agent (généralement un fonctionnaire) et un mandant (s'entendant généralement comme le corps des citoyens ou un organisme politique), par le biais de laquelle l'agent est « investi de l'autorité pour agir » au nom du mandant<sup>27</sup>. Mais un tel agent est également mû par ses inclinations et ses intérêts personnels et peut donc agir conformément à ceux-ci plutôt que dans l'intérêt du mandant. À cet égard, un déficit de redevabilité peut se produire lorsque le mandant n'est pas en mesure de contrôler et de circonscrire efficacement le comportement de l'agent.

En substance, la redevabilité consiste à s'assurer que les personnes investies d'un pouvoir sont comptables de leurs actes et qu'il existe des voies de recours lorsqu'elles ne sont pas à la hauteur de leurs devoirs ou privilégient leurs intérêts privés au détriment de l'intérêt public<sup>28</sup>.

Il est amplement admis que la redevabilité est un élément constitutif fondamental de la bonne gouvernance et de la démocratie<sup>29</sup>. On assiste, depuis plusieurs décennies, au déclin de la confiance du public dans les institutions démocratiques<sup>30</sup>, c'est pourquoi les citoyens, en quête d'une plus grande transparence et reddition de comptes de la part des dirigeants, exercent une pression croissante<sup>31</sup>. En ce sens, la redevabilité est parfois interprétée plus généralement comme un indicateur de la qualité de la démocratie et de la force de l'État de droit, de la bonne gouvernance et de l'efficacité des institutions publiques<sup>32</sup>.

Le cadre de référence mondial le plus important, le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, engage explicitement les gouvernements à rendre des comptes de manière efficace, en tant que moyen essentiel pour assurer un avenir meilleur et plus durable. L'ODD 16 appelle tous les pays à « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous »<sup>33</sup>.

Si la redevabilité est souvent considérée comme une sorte de « relation institutionnalisée » entre le mandant principal et l'agent<sup>34</sup>, il est important de reconnaître que cette relation peut être tumultueuse, voire conflictuelle. Fox décrit les efforts visant à exiger une plus grande redevabilité et à censurer les manquements perçus à mettre au compte des détenteurs d'autorité comme se déroulant dans une « arène conflictuelle sur la question de savoir si et

---

<sup>27</sup> Stephenson, M. 2015. [Corruption is BOTH a “Principal-Agent Problem” AND a “Collective Action Problem](#). The Global Anticorruption Blog; Zúñiga, N. ; Service d'assistance de lutte contre la corruption U4. [Does More Transparency Improve Accountability?](#) P. 2

<sup>28</sup> Transparency and Accountability Initiative. 2017. [How Do We Define Key Terms? Transparency and Accountability Glossary](#)

<sup>29</sup> OCDE. 2014. *Redevabilité et gouvernance démocratique : Orientations et principes pour le développement*. Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD, p.30

<sup>30</sup> OCDE. 2013. *Confiance dans le gouvernement, efficacité des politiques et programme de gouvernance*. *Publications de l'OCDE*

<sup>31</sup> Mulgan, R. 2003. *Holding Power to Account: Accountability in Modern Democracies*. Springer. p. 2

<sup>32</sup> Castiglione, D. 2012. [Democratic and Public Accountability](#), Britannica

<sup>33</sup> Organisation des Nations Unies. [ODD 16](#)

<sup>34</sup> Transparency and Accountability Initiative. 2017. [How Do We Define Key Terms? Transparency and Accountability Glossary](#)

comment les responsables au pouvoir sont publiquement tenus responsables de leurs décisions »<sup>35</sup>. Exiger une plus grande redevabilité n'est pas une entreprise technocratique, c'est une tâche intrinsèquement politique.

Cela soulève plusieurs questions. Premièrement, à quoi ressemble la redevabilité en pratique et quelles formes peut-elle prendre ? Deuxièmement, comment évaluer la qualité des relations de redevabilité entre les titulaires de droits et les détenteurs d'autorité ? Troisièmement, que peut-on faire pour renforcer ces relations ?

Pour répondre à la première question, il est important de savoir que la redevabilité peut revêtir plusieurs dimensions. La conception traditionnelle de la redevabilité dans les sociétés démocratiques tourne autour de la capacité des citoyens à influencer les résultats politiques par des canaux formels. De toute évidence, cette approche est centrée sur le rôle clé des citoyens dans la transition ordonnée du pouvoir par le biais de processus électoraux.

Progressivement au cours des 30 dernières années, cette vision est apparue comme trop restrictive, une confiance excessive étant accordée aux moyens « ex post facto » du contrôle politique par les urnes<sup>36</sup>. Une vision plus large de la redevabilité a donc peu à peu émergé, qui tient néanmoins compte des aspects de procédure électorale, mais couvre aussi un large éventail d'instruments destinés à produire un comportement souhaitable de la part des agents, indépendamment de la capacité du mandant de sanctionner tout défaut d'intégrité au moment des élections<sup>37</sup>.

Sur la base des travaux entrepris par Guillermo O'Donnell dans les années 1990, qui s'érige en pionnier, les chercheurs en sont venus à distinguer trois formes différentes de redevabilité : verticale, diagonale et horizontale<sup>38</sup>.

## Redevabilité verticale et diagonale

La redevabilité verticale se réfère à la relation entre les fonctionnaires ou personnes investies de pouvoirs publics (agents) et les citoyens (mandants), et en particulier à la capacité de ces derniers à demander directement des comptes aux premiers. Il existe diverses façons de mesurer la force de la redevabilité verticale, en l'occurrence la tenue régulière d'élections libres et équitables, la qualité des partis politiques et le respect des promesses de campagne par les élus<sup>39</sup>. Mais les élections ne sont pas toujours un mécanisme de redevabilité parfait, compte tenu de leur nature périodique, et de la dialectique complexe qui veut que d'un côté les électeurs souhaitent désigner les futures autorités et de l'autre sanctionner le gouvernement sortant<sup>40</sup>.

---

<sup>35</sup> Fox, J. 2007. *Accountability Politics: Power and Voice in Rural Mexico*

<sup>36</sup> Castiglione, D. 2012. [Democratic and Public Accountability](#), Britannica

<sup>37</sup> Castiglione, D. 2012. [Democratic and Public Accountability](#), Britannica

<sup>38</sup> Voir O'Donnell, G. *Horizontal Accountability in New Democracies*, *Journal of Democracy*, vol.9(3), (1998) p. 112-126.

<sup>39</sup> Mulgan, R. 2003. *Holding Power to Account: Accountability in Modern Democracies*. Palgrave Macmillan, p. 41-45

<sup>40</sup> Mulgan, R. 2003. *Holding Power to Account: Accountability in Modern Democracies*. Palgrave Macmillan, p. 41-45

Il est donc important d'envisager des voies alternatives pour la redevabilité verticale, en dehors des « canaux institutionnels officiels » tels que la tenue d'élections et l'existence de partis politiques<sup>41</sup>. En l'occurrence des moyens moins officiels peuvent permettre d'assurer une redevabilité, notamment des initiatives partant de la base pour aller vers le haut, pour donner un caractère plus ouvert aux institutions, élargir la participation citoyenne et faire que les processus politiques et budgétaires soient plus adaptés aux besoins des administrés.

Ces approches sont destinées à permettre aux citoyens de présenter directement leurs exigences à l'État, que ce soit par le biais de « manifestations publiques, de protestations, du recours au journalisme d'investigation [ou] de l'engagement de procès dans l'intérêt public »<sup>42</sup>. Ce type d'actions de la part des citoyens – ou de structures alliées telles que les organisations communautaires, les organisations de la société civile ou les médias indépendants – peut s'avérer utile pour « contourner les systèmes de redevabilité formels, lourds ou douteux »<sup>43</sup>. C'est pourquoi on parle ici parfois de **redevabilité diagonale**, car elle cherche à « combler le vide laissé par les institutions officielles »<sup>44</sup>.

Les **outils de redevabilité sociale**, tels que le suivi communautaire et la budgétisation participative, constituent des moyens alternatifs pour stimuler les contrôles institutionnels formels et les contre-pouvoirs<sup>45</sup>. Si que les mécanismes de redevabilité sociale sont généralement perçus comme le moyen de renforcer la redevabilité verticale<sup>46</sup>, il est important de noter que, contrairement au vote, ils impliquent une action collective plutôt qu'individuelle de la part des citoyens<sup>47</sup>.

Il existe tout un ensemble de facteurs qui suggèrent que l'incorporation de méthodes de redevabilité sociale dans les procédures publiques entraîne une plus grande transparence, une plus grande responsabilité et, par conséquent, de moindres niveaux de corruption<sup>48</sup>. Lührmann *et al.*, par exemple, soutiennent empiriquement l'idée selon laquelle une redevabilité diagonale robuste favorise des administrations publiques plus compétentes et un développement économique plus solide<sup>49</sup>.

## Redevabilité horizontale

*La redevabilité* horizontale se réfère aux moyens par lesquels une institution étatique dispose de l'autorité officielle pour exiger des explications ou imposer des sanctions à une autre institution publique dans le cadre des contrôles et contre-pouvoirs qui existent entre entités

---

<sup>41</sup> Transparency and Accountability Initiative. 2017. [How Do We Define Key Terms? Transparency and Accountability Glossary](#)

<sup>42</sup> Lührmann, A., Marquardt, K., & Mechkova, V. 2017. [Constraining Governments: New Indices of Vertical, Horizontal and Diagonal Accountability](#), Document de travail du V-Dem Institute, 46

<sup>43</sup> Transparency and Accountability Initiative. 2017. [How Do We Define Key Terms? Transparency and Accountability Glossary](#)

<sup>44</sup> Lührmann, A., Marquardt, K., & Mechkova, V. 2017. [Constraining Governments: New Indices of Vertical, Horizontal and Diagonal Accountability](#), Document de travail du V-Dem Institute, 46

<sup>45</sup> Peruzzotti E, Smulowitz C. 2006. eds. *Enforcing the Rule of Law: Social Accountability in the New Latin American Democracies*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press

<sup>46</sup> Reddy, N.K. and Ajmera, S. 2015. *Ethics, Integrity and Aptitude*. McGraw-Hill Education, p. 336

<sup>47</sup> UNICEF. ["Engagement in Social Accountability: A Stock Take"](#), p. 6

<sup>48</sup> Bernhard, M., Lührmann A., Mechkova V. 2017. [Diagonal Accountability and Development Outcomes](#)

<sup>49</sup> Bernhard, M., Lührmann A., Mechkova V. 2017. [Diagonal Accountability and Development Outcomes](#)

relevant du secteur public<sup>50</sup>. Les mécanismes de redevabilité horizontale peuvent être considérés comme l'expression de la séparation des pouvoirs, mise en pratique<sup>51</sup>. Outre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire qui jouent un rôle clé, d'autres institutions de contrôle indépendantes – par exemple des organes tels que le médiateur (*ombudsperson*), les agences de lutte contre la corruption et les hautes institutions de contrôle des comptes publics – sont aussi des contrepoids au pouvoir permettant de prévenir ou de sanctionner les manquements<sup>52</sup>.

Des mécanismes de redevabilité horizontale solides sont indispensables à une démocratie saine<sup>53</sup>. Il est essentiel de prendre en compte non seulement le mandat légal des organes de contrôle, mais aussi la volonté politique, les ressources qui leur sont assignées et la capacité à lutter efficacement contre les abus de pouvoir<sup>54</sup>.

## Redevabilité et démocratie

Si un bon nombre de publications distinguent ces trois canaux de redevabilité, il est néanmoins important de noter que dans une démocratie pleinement fonctionnelle, ils doivent interagir et se renforcer mutuellement<sup>55</sup>. Dans leur récente étude portant sur le Bénin, l'Équateur et la Corée du Sud, Labens et Lührmann ont conclu qu'une interaction positive entre ces trois mécanismes de redevabilité (verticale, horizontale et diagonale) aide à prévenir l'effondrement de la démocratie, car ils conduisent à exercer des pressions sur les dirigeants politiques dans diverses directions et par le biais de multiples intervenants<sup>56</sup>.

---

<sup>50</sup> Transparency and Accountability Initiative. 2017. [How Do We Define Key Terms? Transparency and Accountability Glossary](#)

<sup>51</sup> Rose-Ackerman, S. 1996. Democracy and 'Grand' Corruption. *International Social Science Journal*, vol.48, p. 365-380.

<sup>52</sup> O'Donnell, G. 1998. [Horizontal Accountability in New Democracies](#). *Journal of Democracy*, vol.9. P. 112-126.

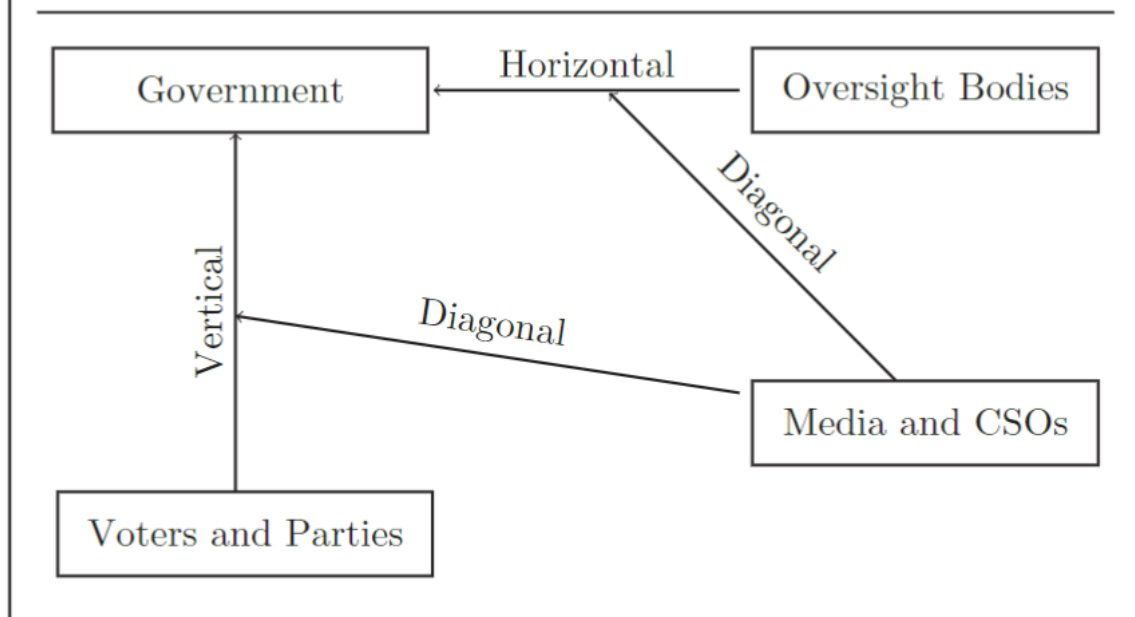
<sup>53</sup> Castiglione, D. 2012. [Democratic and public accountability](#), Britannica

<sup>54</sup> Lührmann, A., Marquardt, K., & Mechkova, V. 2017. [Constraining Governments: New Indices of Vertical, Horizontal and Diagonal Accountability](#), Document de travail du V-Dem Institute, 46

<sup>55</sup> Lührmann, A., Marquardt, K., & Mechkova, V., 2017. [Constraining Governments: New Indices of Vertical, Horizontal and Diagonal Accountability](#), Document de travail du V-Dem Institute, 46

<sup>56</sup> Laebens, M. & Lührmann, A. 2021. [What Halts Democratic Erosion? The Changing Role of Accountability](#). *Democratization*, vol.28

**FIGURE 1. Relationship of Accountability Subtypes**



(Source : Lührmann, Marquardt & Mechkova, 2017).

Cette observation ne devrait cependant pas conduire à une approche sans discernement de la promotion de la redevabilité. Acosta, Joshi et Ramshaw mettent en garde contre le fait que les tentatives de renforcement de la redevabilité démocratique peuvent être affaiblies par une concentration excessive sur les voies officielles (cf. les élections), ce qui pourrait marginaliser l'action sociale collective. De la même façon, lorsque les efforts de redevabilité sociale négligent l'attention devant être portée aux interventions institutionnelles ou politiques, il est peu probable que l'abus du pouvoir – confié démocratiquement – soit véritablement sanctionné<sup>57</sup>.

Selon la note de politique 2020 de l'Institut V-Dem, sur la base d'une analyse contextuelle les voies vers une redevabilité politique significative s'appuieront sur un ordre de priorité et un enchaînement, différents. La conclusion qui est tirée de cette évaluation sur le plan normatif est que, en particulier dans les démocraties faibles, la redevabilité verticale devrait être considérée en priorité, et une fois qu'une base démocratique minimale a été atteinte, alors les stratégies de redevabilité horizontale ciblant les organes de contrôle peuvent être poursuivies<sup>58</sup>.

<sup>57</sup> Mejía Acosta, A., Joshi, A., Ramshaw, G. 2013. [Democratic Accountability and Service Delivery: A Desk Review](#)

<sup>58</sup> V-Dem Institute. 2020. [Political Accountability: Vertical, Horizontal, and Diagonal Constraints on Governments](#). Note de politique n° 22.



## Évaluation de la redevabilité

Il ressort de la documentation quatre éléments principaux de redevabilité qu'il est important de prendre en compte pour chacune des trois voies susmentionnées<sup>59</sup>.

- **L'établissement de normes** permet de définir le comportement attendu de la part des agents, ainsi que les critères et les meilleures pratiques par rapport auxquels ils seront jugés<sup>60</sup>. Elles doivent donc énumérer clairement les devoirs et obligations à remplir, et l'évaluation doit être transparente et objective<sup>61</sup>.
- **L'obligation de rendre des comptes** aide à déterminer qui est responsable devant qui et constitue le processus par lequel les détenteurs d'autorité et autres fonctionnaires sont tenus « d'informer, d'expliquer et de justifier » leurs actions auprès de leurs mandants<sup>62</sup>.
- **La capacité de réponse ou réactivité** concerne la question de savoir quand et comment les autorités responsables répondent aux demandes des citoyens.
- **Le principe d'applicabilité des normes** se réfère à l'existence de dispositions visant à récompenser ou à pénaliser les acteurs, et à leur application effective. Il peut s'agir de la sanction à un agent qui n'observerait pas les normes qui lui sont imposées, ou, dans des cas plus graves, d'une mesure d'emprisonnement en cas d'agissements contraires à la loi. Ce principe repose sur l'existence de normes minimales garantissant l'État de droit<sup>63</sup>.

Les articles et publications sur la redevabilité ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies, parallèlement à l'accent mis sur la transparence, l'obligation de rendre des comptes et la participation. Les recherches conduisent à définir différentes voies vers la redevabilité – verticale, diagonale et horizontale – mais toutes interconnectées.

Les approches de redevabilité verticale et diagonale prennent la forme de mécanismes partant de la base, permettant aux citoyens, individuellement ou collectivement, de demander aux autorités publiques qu'elles rendent des comptes. Dans le cadre du projet SANCUS et dans les pays associés, cette voie sera renforcée par la mise en place de réseaux de connaissances et d'actions menées par les citoyens, ciblant les organismes chargés d'une mission de service public.

Pour ce qui est des mécanismes de redevabilité horizontale, le projet permettra le suivi de la performance des institutions de contrôle (cf. parlements et hautes autorités de contrôle des finances publiques).

---

<sup>59</sup> Mejía Acosta, A., Joshi, A., Ramshaw, G. 2013. [Democratic Accountability and Service Delivery: A Desk Review](#)

<sup>60</sup> Transparency and Accountability Initiative. 2017. [How Do We Define Key Terms? Transparency and Accountability Glossary](#)

<sup>61</sup> Conseil économique et social de l'ONU. [Accountability](#)

<sup>62</sup> Mejía Acosta, A., Joshi, A., Ramshaw, G. 2013. [Democratic Accountability and Service Delivery: A Desk Review](#)

<sup>63</sup> Mejía Acosta, A., Joshi, A., Ramshaw, G. 2013. [Democratic Accountability and Service Delivery: A Desk Review](#)

Les interventions s'inscrivant dans l'initiative SANCUS, décrites dans la section suivante, ont pour but d'exploiter sciemment la logique interactive entre les différentes voies de redevabilité, tout en garantissant que chaque plan de travail contienne des approches pour mobiliser la pression sur les décideurs politiques que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil étatique. À terme, l'objectif est de contribuer à une plus grande redevabilité démocratique au profit de la collectivité des citoyens dans les 21 pays concernés.

# PAYS SÉLECTIONNÉS POUR PARTICIPER À L'INITIATIVE SANCUS

---

Le Secrétariat de Transparency International a lancé un appel à manifestation d'intérêt au début de l'année 2020 auprès de son réseau de chapitres nationaux pour déterminer qui participerait au projet SANCUS. En tout, 51 expressions d'intérêt ont été reçues, et 20 pays ont été sélectionnés pour y participer. En outre, une organisation non affiliée à Transparency International a été retenue en Gambie.

Les pays ont été sélectionnés sur la base de deux séries de critères :

- Les aspects pratiques : le pays doit disposer d'une architecture normative minimale de redevabilité, offrant des garanties minimales et un espace pour la société civile.
  - Indicateurs pertinents :
    - Freedom House 2019 (score 0 = pire / 100 = meilleur / classification : non libre/partiellement libre/libre)
    - CIVICUS Monitor 2020 (classification : fermé/réprimé/obstrué/rétréci/ouvert)
    - Indice de la démocratie EIU (Economist Intelligence Unit) 2019 (0 = pire, 10 = meilleur, où 0-4 = régime autoritaire, 4-6 = régime hybride, 7-8 = démocratie défailante et 9-10 = démocratie totale)
    - Indicateur de voix et de redevabilité de la Banque mondiale sur les Indicateurs de gouvernance mondiale (WGI) 2019 (-2,5 = pire, +2,5 = meilleur)
    - Indice de l'État de droit de World Justice Project 2020 (0 = pire, 1 = meilleur)
    - Indice de la liberté de la presse 2020 de Reporters sans frontières (0 = meilleur, 100 = pire, où 0 à 15 points = bon, de 15,01 à 25 points = satisfaisant, de 25,01 à 35 points = problématique, de 35,01 à 55 points = difficile, de 55,01 à 100 points = très grave)
    - Indice d'intégrité publique (0 = pire, 10 = meilleur)
    - Indicateur de contrôle du gouvernement d'International IDEA tiré des indices mondiaux de l'état de la démocratie (0 = pire, 1 = meilleur / classification : régime autoritaire/régime hybride/démocratie à faible performance/démocratie à performance moyenne/démocratie à haute performance)
- L'échelle : degré d'affectation d'un pays à cause de la corruption. La préférence a été donnée aux pays dont les scores sont inférieurs à la moyenne et/ou dont le classement a fortement baissé dans l'Indice de perception de la corruption ;

- Indicateurs pertinents :
  - Indice de perception de la corruption 2019 (0 = pire, 100 = meilleur)

Plusieurs pays ont donc été sélectionnés sur cette base : ils représentent un groupe diversifié d'États, de toutes les régions du monde, dont le classement se situe en général dans le « tiers moyen » de la plupart des indices de gouvernance. C'est là où, selon les publications en la matière, les initiatives pour l'amélioration de la gouvernance comme SANCUS ont le plus de chances d'avoir des répercussions. Il est important de noter que cet éventail des pays est marqué par différents parcours. Certains, comme l'Arménie et la Colombie, ont fait des progrès notables ces dernières années pour renforcer leur cadre normatif et leurs institutions démocratiques, ainsi que pour mieux faire entendre la voix des citoyens. D'autres, par exemple le Guatemala et le Liban, présentent une image plus préoccupante.

En règle générale, cependant, ces pays partagent un certain nombre de caractéristiques. Il s'agit en général de démocraties peu ou moyennement performantes, caractérisées par des droits politiques limités, un espace civique obstrué et une liberté de la presse relativement malmenée. Néanmoins, ces États disposent d'une architecture de base en matière de redevabilité, de liberté d'expression et de principes propres à l'État de droit, suffisante pour remédier aux limitations qui leur sont communes, décrites dans l'introduction : des contre-pouvoirs faibles, une frontière trop floue entre les intérêts publics et les intérêts privés, un manque d'application de la loi et des restrictions à l'espace civique.

Ces pays présentent donc un profil qui les rend aptes à bénéficier de l'intervention SANCUS qui requiert d'ailleurs des efforts complémentaires pour accroître la redevabilité horizontale et verticale. L'approche semble bien adaptée pour permettre à ces pays de poursuivre l'amélioration de leurs structures de redevabilité démocratique, ou les équiper afin de leur éviter de glisser à nouveau sur la mauvaise pente. Enfin, il est important de noter qu'aucun de ces pays n'est considéré comme « fermé » aux groupes de la société civile dans les indices consultés.



# ARMÉNIE

## Redevabilité démocratique en Arménie : vue d'ensemble

L'Arménie enregistre un score légèrement supérieur à la moyenne dans l'Indice de perception de la corruption et sa situation s'est quelque peu améliorée au cours des dernières années. En effet, son passé récent en fait un pays prometteur pour SANCUS qui pourra l'aider à consolider davantage ses mécanismes de redevabilité démocratique. Après la « révolution de velours » au cours de laquelle le chef de l'opposition a pris le pouvoir, des élections organisées à la hâte en décembre 2018 – jugées libres et équitables par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – ont débouché sur des signes encourageants de redevabilité, de transparence et de confiance du public dans la démocratie. Le développement des activités des OSC, sans ingérence du gouvernement, est un signe particulièrement encourageant. Néanmoins, le récent conflit avec l'Azerbaïdjan constitue une menace pour la consolidation de ces efforts de réforme sur le plan intérieur ; toutefois, le soutien de SANCUS pourrait contribuer à soutenir les progrès déjà réalisés.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 49/100, Classement = 60/180
FREEDOM HOUSE	Score = 55, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 5,35, Classement = 89
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	0,05 (classement centile : 47,78)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	-
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	28,83
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	-
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,60 (démocratie de performance moyenne)

## Centre de lutte contre la corruption de Transparency International (TI Arménie)

<http://www.transparency.am/>

## PROJET SANCUS – ÉDUCATION

<b>PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE</b>	<p><b>Problème fondamental :</b> déficits institutionnels liés au manque de redevabilité et de transparence dans le secteur de l'éducation.</p> <p><b>Causes profondes :</b> résistance des institutions et manque de volonté politique pour apporter des changements significatifs.</p> <p><b>Conséquences :</b> entre autres, qualité inadéquate du personnel enseignant à cause du népotisme et de la corruption ; détournements de fonds du budget éducatif en raison de faibles niveaux de transparence et de supervision ; fraude électorale (cf. utilisation des ressources administratives par les directeurs d'établissements et les enseignants pour les élections).</p>
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>	<b>Renforcer la redevabilité dans le secteur de l'éducation</b>
<b>CRÉATION DE RÉSEAUX</b>	<p>1.1 Séances de formation annuelles à l'intention de 25 représentants d'ONG et de groupes actifs non formels de jeunes travaillant dans le domaine de l'éducation, afin d'améliorer leurs compétences pour mettre en œuvre des activités de suivi visant à renforcer la redevabilité verticale.</p> <p>1.2 Discussions multipartites, associant les autorités de l'État, les établissements d'enseignement, la société civile et les experts, pour promouvoir la contribution aux politiques, sur la base des enseignements dégagés dans le cadre des activités de suivi.</p>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b>	<p>2.1 Suivi devant être assuré par le ministère de l'Éducation, de la Science, des Sports et de la Culture au niveau de l'élaboration et de l'exécution des budgets ; réponses aux demandes d'information et problèmes soulevés par les médias, ainsi qu'à d'autres questions suggérées par les parties prenantes au projet, en consultant le site Internet de l'Assemblée nationale et en menant des entretiens avec des fonctionnaires et des membres du conseil public.</p> <p>2.2 Suivi avec des groupes de la société civile des services éducatifs ou de questions spécifiques dans le domaine de l'éducation, sélectionnées par les parties prenantes sur la base de méthodologies participatives, telles que : groupes de discussion, fiches d'évaluation élaborées par les citoyens et audits sociaux. Selon les questions identifiées, la coalition de la société civile opérera une vigilance du ministère de l'Éducation, de la Science, des Sports et de la Culture, du ministère des Finances ou du ministère du Travail et des Affaires sociales, des unités éducatives des administrations régionales, des écoles, des universités, etc. Sur la base de ce travail de surveillance, des recommandations seront formulées, puis reprises dans un rapport public.</p> <p>2.3 Plaidoyer à travers une série de réunions avec les détenteurs d'autorité et les commissions parlementaires compétentes, ainsi que création d'une coalition et diffusion dans les médias pour promouvoir les recommandations tirées du travail de surveillance.</p> <p>2.4 Suivi, si nécessaire, des plaintes des citoyens ou des lanceurs d'alertes, en s'adressant aux autorités responsables et aux organes chargés de</p>

	<p>l'application de la loi, et en engageant des poursuites devant les tribunaux, le cas échéant, par exemple lorsque les demandes d'accès à l'information sont niées.</p> <p>2.5 Suivi de la coopération avec les journalistes d'investigation s'il est nécessaire de mener des enquêtes plus approfondies, par exemple lorsque tout indique que de graves détournements de fonds ont été commis.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b></p>	<p>3.1 Suivi de la commission parlementaire chargée du contrôle du ministère de l'Éducation, de la Science, des Sports et de la Culture, de la capacité législative pour l'adoption de lois dans le domaine de l'éducation, de la transparence et de l'accessibilité des députés, de redevabilité ; et travail des commissions d'enquête, par le biais d'une analyse du site en ligne de l'Assemblée nationale et du site de surveillance du Parlement (<a href="http://www.parliamentmonitoring.am">www.parliamentmonitoring.am</a>) ; entretiens avec les députés, avec des fonctionnaires du ministère concerné, des ONG et des parties prenantes du projet.</p> <p>3.2 Suivi et analyse des institutions de contrôle, telles que <i>la Chambre de contrôle</i> et le médiateur, au niveau de leur performance et des réponses apportées aux problèmes identifiés, ainsi que pour savoir si leurs conclusions pertinentes sont reflétées dans les rapports institutionnels.</p> <p>3.3 Suivi et analyse de la performance des institutions chargées de l'application de la loi (cf. la Commission pour la prévention de la corruption, le Comité de lutte contre la corruption, le bureau du procureur et les tribunaux de lutte contre la corruption) en ce qui concerne les cas signalés, le respect de l'État de droit et de la légalité, et la proportionnalité des sanctions administratives et pénales appliquées par ces institutions dans les cas signalés. Sur la base de ce travail de suivi et d'analyse, des recommandations seront formulées, reprises dans un rapport public.</p> <p>3.4 Plaidoyer par le biais d'une série de réunions et de discussions avec l'Assemblée nationale, les institutions de contrôle et chargées de l'application de la loi, le cas échéant, et interventions auprès des institutions civiques et des médias pour qu'ils promeuvent des changements dans la législation ou la pratique.</p> <p>3.5 Réunions de plaidoyer pour discuter des rapports de suivi et des recommandations visant à renforcer le contrôle du secteur de l'éducation, avec l'Assemblée nationale et les institutions chargées du contrôle et de l'application de la loi, le cas échéant, afin de promouvoir les changements intervenus sur le plan juridique ou dans la pratique.</p>
<p><b>OUTILS NUMÉRIQUES</b></p>	<p>4.1 Plates-formes de <i>crowdsourcing</i> en direction des citoyens afin de faciliter la participation à l'élaboration des politiques et de fournir des commentaires sur la qualité des services, ainsi que signaler les actes de corruption et autres faits répréhensibles dans le domaine de l'éducation. <a href="https://iditord.org/education">https://iditord.org/education</a>.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Pourcentage d'OSC soutenues par SANCUS ayant rapporté que les réseaux SANCUS ont « sensiblement » amélioré leur capacité à poursuivre le plaidoyer sur les questions de redevabilité démocratique	S/O	20%	20%	20%
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	2	2	2
Nombre d'institutions de contrôle (dont le Parlement) suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	3	3	3
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	20	40	60



# BOSNIE-HERZÉGOVINE

## Redevabilité démocratique en Bosnie-Herzégovine : vue d'ensemble

Ces dernières années, la Bosnie-Herzégovine n'a cessé de reculer dans l'IPC et se situe en dessous de la moyenne mondiale et régionale. Le pays se caractérise par un contexte de gouvernance fragmenté, assez singulier, l'impasse au niveau politique et la duplication des fonctions gouvernementales offrant un terrain propice à la corruption. Le pays dispose néanmoins d'un espace civique assez libre et la transparence budgétaire est relativement bonne, malgré certaines restrictions à la liberté de la presse.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 35/100, Classement = 111/180
FREEDOM HOUSE	Score = 53, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Rétréci
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 4,84, Classement = 101
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,20 (classement centile : 38,92)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,52
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	28,34
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,01
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0.54 (démocratie faible/faible performance)

## TI Bosnie-Herzégovine et Réseau de rapports d'enquête dans les Balkans (BIRN)

<http://www.ti-bih.org/>

<https://birn.eu.com/>

## PROJET SANCUS – JUSTICE

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : manque d'intégrité dans le système judiciaire et niveau insuffisant de transparence en matière de procédures disciplinaires à l'encontre des juges du siège et du parquet (procureurs).

**Causes profondes** : les procédures sont souvent compromises par l'interférence d'intérêts individuels au sein du Conseil supérieur de la magistrature (HJPC) et l'ingérence des hauts responsables dans la justice, malgré les efforts du Bureau du Procureur chargé des affaires disciplinaires ; en outre, les procureurs disposent d'un pouvoir discrétionnaire excessif pour décider de l'ouverture d'une enquête.

**Conséquences** : manque de transparence, de redevabilité et d'intégrité entraînant une grande méfiance à l'égard des institutions judiciaires, et favorisant la politisation du pouvoir judiciaire et l'impunité de la grande corruption.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Améliorer la transparence et la redevabilité du pouvoir judiciaire en Bosnie-Herzégovine en mettant l'accent sur la transparence et l'efficacité des procédures disciplinaires à l'encontre des juges et des procureurs**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Processus de consultation associant toutes les parties prenantes concernées, notamment par le biais de partenariats établis avec les OSC et la communauté internationale active dans le domaine judiciaire.
- 1.2 Coopération avec le Bureau du Procureur disciplinaire (ODP) pour établir un canal permanent d'échange d'informations avec lui.
- 1.3 Coopération avec d'autres institutions devant faire l'objet d'un suivi et utilisation de la coopération comme moyen de plaider pour les organes compétents chargés de proposer et de mettre en œuvre des réformes, telles que le HJPC, l'Assemblée parlementaire, le Conseil des ministres, etc.
- 1.4 Coopération avec l'OSCE, la délégation de l'UE et d'autres parties prenantes intervenant dans le suivi de l'administration de la justice en Bosnie-Herzégovine, afin d'accroître la pression sur les décideurs en vue d'une réforme du système judiciaire.

### ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE

- 2.1 Réalisation d'un sondage en ligne auprès des citoyens sur la base d'un échantillon aléatoire en vue de recueillir leur perception relativement à certaines informations importantes sur le travail du système judiciaire, qui devraient être mises à disposition par le ministère public et les tribunaux. Organisation de groupes de discussion avec des groupements de la société civile pour identifier les questions clés liées à la transparence judiciaire et éclairer l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation de la transparence dans la fonction judiciaire.
- 2.2 Indice de transparence pour évaluer 79 tribunaux et 20 bureaux de procureurs à tous les niveaux de gouvernance en Bosnie-Herzégovine sur la base de :

---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une transparence proactive en analysant les sites officiels des tribunaux et du ministère public et en évaluant l'accessibilité des informations pertinentes ;</li> <li>• Une transparence et ouverture des tribunaux et des bureaux des procureurs aux OSC et citoyens qui cherchent à obtenir des informations sur la base du principe de la liberté d'accès à l'information ;</li> <li>• Une transparence des tribunaux et des bureaux des procureurs vis-à-vis des médias, mesurée par la réponse/réactivité aux requêtes envoyées par les organes médiatiques.</li> </ul>	<p>2.3 Demandes d'informations basées sur le libre accès à l'information : lorsque les institutions refusent de fournir des informations, utilisation des CAJAC pour suivre d'autres actions juridiques.</p> <p>2.4 Rapport à produire par recoupement et analyse des résultats de l'indice.</p> <p>2.5 Canaux en ligne sécurisés permettant aux citoyens, via une plate-forme interactive, de parler de leurs propres expériences ou des irrégularités dans le travail du pouvoir judiciaire. Tous les signalements reçus seront traités par l'équipe juridique du CAJAC, et les cas justifiés seront signalés au ODP afin d'assurer une double redevabilité.</p> <p>2.6 Activités de sensibilisation auprès des citoyens et des OSC pour qu'ils utilisent les canaux en ligne et signalent les irrégularités/cas de corruption.</p> <p>2.7 Quinze articles de presse thématiques publiés dans les médias portant sur des institutions, des exemples et des questions spécifiques découlant des résultats de la recherche.</p> <p>2.8 Production de vidéos et d'autres supports promotionnels pour diffuser l'analyse des résultats de la recherche.</p> <p>2.9 Activités de renforcement des capacités pour les OSC, les associations d'étudiants et les citoyens afin de renforcer leur habileté à surveiller le pouvoir judiciaire et de les encourager à signaler la corruption/irrégularités via une plate-forme interactive en ligne, ainsi que pour leur apporter le soutien de l'équipe juridique CAJAC dans les cas où les institutions refusent de fournir des informations.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b></p>	<p>3.1 Élaboration d'une méthodologie de suivi des procédures disciplinaires menées par le Bureau du Procureur disciplinaire (ODP).</p> <p>3.2 Surveillance sur place de l'efficacité, de la transparence et de l'intégrité de toutes les procédures disciplinaires ouvertes chaque année (environ 30 par an, selon les rapports annuels de l'ODP) contre des magistrats.</p> <p>3.3 Propositions de normes visant à améliorer la transparence des procédures disciplinaires, en coopération avec l'ODP, afin d'assurer l'intégrité du processus et d'améliorer les mécanismes au sein de la magistrature.</p> <p>3.4 Élaboration d'une méthodologie de suivi des procès pour corruption et contre le crime organisé.</p> <p>3.5 Suivi sur place de la capacité et de l'efficacité du pouvoir judiciaire à poursuivre les affaires de corruption et le crime organisé et à collecter</p>

---

des informations sur la performance individuelle des juges du siège et du parquet.

3.6 Production d'analyses approfondies des questions clés relatives aux procédures disciplinaires ainsi que des questions relatives à l'efficacité et à l'intégrité des poursuites dans les affaires de corruption et de crime organisé.

3.7 Production d'une petite vidéo documentaire et d'études de cas sur les questions disciplinaires et les poursuites judiciaires pour informer le grand public et faire pression sur les décideurs pour améliorer la situation dans ce domaine.

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

4.1 Création d'une plate-forme interactive en ligne pour alimenter un indice de transparence du système judiciaire en Bosnie-Herzégovine.

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer l'efficacité, la redevabilité et l'indépendance des institutions de contrôle que le projet cherche à appuyer	S/O	1	2	3
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	30	80	99
Nombre de participants à des ateliers techniques sur l'utilisation d'outils de redevabilité et techniques d'analyse des données (ventilés par employeur institutionnel, sexe, lieu)	S/O	S/O	30	60
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement) <i>Nombre de visites de la page</i> <i>Nombre de signalements reçus</i>	S/O	S/O	10 000 50	25 000 150
Nombre de collaborations avec des organisations technologiques pour produire des outils de redevabilité numérique pour les sous-activités SANCUS	S/O	1	1	1

# BRÉSIL

## Redevabilité démocratique au Brésil : vue d'ensemble

Le Brésil enregistre un score relativement élevé sur un certain nombre d'indices évaluant la solidité des fondements démocratiques du pays. Néanmoins, ces scores ont chuté de façon vertigineuse au cours des deux dernières années, et l'impact d'une vague de scandales de corruption se reflète dans le faible score IPC du pays. L'instabilité politique explique que l'administration en place semble avoir une attitude ambivalente envers les modes de gouvernance démocratiques. Le pays est également marqué par des inégalités extrêmes et une pression croissante sur l'espace civique.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 38/100, Classement = 94/180
FREEDOM HOUSE	Score = 74, libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 6,92, Classement = 49
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	0,34 (classement centile : 58,62) en déclin
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,52
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	36,25
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,26
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,63 (démocratie de performance moyenne)

## Transparência Internacional Brasil (TI Brésil)

<https://transparenciainternacional.org.br/>

## PROJET SANCUS – TRANSPARENCE DES GOUVERNEMENTS INFRANATIONAUX

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : le gouvernement fédéral, ainsi que les gouvernements étatiques et municipaux présentent souvent des niveaux inégaux de transparence et de redevabilité et sont le cadre d'affaires de corruption, soit en raison de l'absence de normes au niveau approprié, soit si elles existent en raison de leur inapplication et d'un manque de contrôle.

**Causes profondes** : mécanismes insuffisants pour promouvoir les échanges, accroître la redevabilité et favoriser une atmosphère positive d'apprentissage mutuel entre les gouvernements infranationaux.

**Conséquences** : le manque de transparence et de redevabilité accentue le risque de corruption au sein des collectivités infranationales, et les organes de contrôle sont incapables de remplir leur mission en toute indépendance.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Encourager la coopération et la concurrence entre les gouvernements étatiques afin qu'ils apprennent mutuellement à mettre en œuvre des normes plus rigoureuses de transparence et de redevabilité démocratique**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Mobilisation des autorités publiques étatiques (en particulier les contrôleurs généraux et les organes de surveillance similaires au sein de l'exécutif) afin d'améliorer les mécanismes gouvernementaux de redevabilité, d'offrir des conseils et de recommander les pratiques exemplaires suivies au niveau national ou international, ainsi que des plans d'action spécifiques.
- 1.2 Offre de formations et de données systématisées aux activistes et journalistes d'enquête (en travaillant avec Abraji, une association brésilienne de journalisme d'enquête et/ou le Projet de signalement de la criminalité organisée et de la corruption (OCCRP)) pour renforcer la pression sur les gouvernements et les institutions de surveillance à l'échelle infranationale et en améliorer le fonctionnement.
- 1.3 Offre de formation et de soutien aux ONG locales de la base en vue de reproduire dans tout le pays la méthodologie servant à classer et à évaluer un plus grand nombre de municipalités de taille moyenne ou petite (cf. ci-dessous).

### ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE

- 2.1 Mise au point d'une méthodologie pour classer les gouvernements infranationaux (en particulier la branche exécutive) en fonction des exigences de transparence, d'intégrité, de mécanismes de contrôle interne et externe et de contrôle social. La méthodologie sera élaborée à partir de recherches documentaires, d'une étude détaillée des sites/portails Internet de chaque entité, d'une analyse de la documentation pertinente et d'entretiens avec des parties prenantes et des spécialistes.
- 2.2 Engagement de consultations sur la méthodologie avec des chercheurs et des autorités publiques ainsi qu'avec des citoyens et des organisations de la société civile appuyant la transparence, l'intégrité et les mesures de lutte contre la corruption.

	<p>2.3 Utilisation de la méthodologie pour surveiller et classer les 27 unités fédérales du Brésil.</p> <p>2.4 Dialogue avec les gouvernements des États fédérés : les résultats préliminaires seront transmis aux autorités responsables des politiques de transparence et de lutte contre la corruption de chaque État (par exemple, aux représentants des bureaux du contrôleur général), leur offrant ainsi la possibilité d'en prendre connaissance et de soumettre toute demande de clarification ou de correction des conclusions, ou d'actualiser en conséquence les portails évalués.</p> <p>2.5 Diffusion des résultats et du classement de chaque État, en les publiant sur un site en ligne spécifique ; large dissémination via les médias traditionnels et les réseaux sociaux.</p> <p>2.6 Maintien d'une relation continue avec les parties prenantes concernées après la publication des résultats. TI Brésil cherchera à poursuivre ses contacts avec les représentants des bureaux du contrôleur général de l'État, les OSC, les médias et les acteurs influents sur les réseaux sociaux, afin de ne pas relâcher la pression sur les gouvernements locaux pour qu'ils s'engagent à poursuivre leurs efforts et à émettre les meilleures recommandations et pratiques aux autorités des États évalués.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b></p>	<p>3.1 Évaluation qualitative de l'impact sur l'amélioration de la transparence des bases de données des États et sur le travail des institutions de contrôle, notamment dans le domaine des marchés publics et des dépenses publiques.</p> <p>3.2 Préparation de cadres normatifs et institutionnels pour faire progresser les efforts de « gouvernement ouvert » au niveau des États fédérés, par le biais de programmes de renforcement des capacités et d'échanges avec les institutions de supervision au niveau infranational.</p> <p>3.3 Collaboration avec les bureaux de contrôleur général, qui sont les principaux organes de contrôle des détenteurs d'autorité au niveau infranational, en identifiant les expériences positives et négatives dans la conception et la mise en œuvre des politiques de transparence, en indiquant les possibilités d'amélioration et en renforçant les initiatives de supervision en général.</p>
<p><b>OUTILS NUMÉRIQUES</b></p>	<p>4.1 Création d'une plate-forme numérique de classement des 27 États pour promouvoir une meilleure systématisation, comparaison et visualisation des principales bases de données de lutte contre la corruption (par exemple, pour les marchés publics, les dépenses publiques, les recettes, les traitements des fonctionnaires, les incitations fiscales, et autres) de chaque État fédéré brésilien.</p> <p>4.2 Plate-forme Bonde : moyen de pression sociale qui envoie les commentaires des citoyens directement aux autorités publiques pour les inciter à mettre à disposition et à améliorer les principales bases de données anti-corruption. Un lien vers cette plate-forme sera disponible sur le site Internet de classement qui doit servir de moyen de pression pour pousser les gouvernements évalués à de meilleurs résultats.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer l'efficacité, la redevabilité et l'indépendance des institutions de contrôle que le projet cherche à appuyer	0	27	27	27
Nombre de dialogues nationaux multipartites SANCUS pour faire progresser les réseaux nationaux	0	1	2	4
Nombre d'actions de plaidoyer menées par les OSC soutenues par SANCUS pour accroître la pression – côté demande – sur les institutions de contrôle	S/O	0	4	6



# CAMEROUN

## Redevabilité démocratique au Cameroun : vue d'ensemble

Considéré comme un régime autoritaire selon l'Indice de démocratie 2019 de l'EIU, le Cameroun est dirigé par le même Président et le même parti depuis près de 40 ans. Paul Biya, qui a accédé à la présidence de la République pour la première fois en 1982, et son parti, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), sont toujours au pouvoir grâce à des élections truquées, à un favoritisme politique et au contrôle du Président sur les nominations aux postes de haut niveau. Au cours des quarante dernières années, le RDPC a réprimé les figures de l'opposition, menacé les journalistes indépendants critiques du gouvernement, bloqué ou ralenti l'accès aux médias sociaux, pour freiner la mobilisation des citoyens et retarder les élections. Les nominations aux organes de gestion électorale apparaissent empreintes de favoritisme partisan.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 25/100, Classement = 149/180
FREEDOM HOUSE	Score = 16, pas libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Réprimé
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 2,77, Classement = 142
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-1,19 (classement centile : 16,26)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,36
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	43,78
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	3,83
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,39 (régime autoritaire)

Le Cameroun présente également l'un des scores les plus bas dans l'IPC 2020, se classant 149<sup>e</sup> sur 180 pays. Les pots-de-vin sont chose courante dans le pays. Les données du Baromètre mondial de la corruption 2019 de Transparency International montrent que près de la moitié des Camerounais ayant utilisé un service public l'année précédant l'entretien avaient versé un pot-de-vin pour l'obtenir. Il convient également de noter que 72 % des personnes interrogées estiment que la corruption a augmenté dans le pays au cours de l'année précédente ; 64 % considèrent que le gouvernement est incapable de lutter contre la corruption.

Les initiatives visant à endiguer la corruption, comme la Commission nationale anti-corruption (CONAC), auraient été entravées par une pression politique excessive sur les institutions publiques. La prise de décision se fait principalement par décret présidentiel avec une consultation publique limitée et le Président a également la prérogative de nommer et de

révoquer les juges. Il n'existe pas de législation sur l'accès à l'information au Cameroun et une initiative de « gouvernement électronique » lancée en 2006 a eu peu d'impact.

## TI Cameroun

<https://ti-cameroun.org/>

### PROJET SANCUS – PARTICIPATION DES CITOYENS À LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

<b>PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE</b>	<p><b>Problème fondamental :</b> faible participation locale des citoyens aux fonctions de contrôle et aux processus de définition budgétaire des collectivités locales.</p> <p><b>Causes profondes :</b> faible culture budgétaire des citoyens, accès limité aux informations relatives à la planification du développement local, exclusion des minorités des processus budgétaires et absence d'une loi nationale globale de lutte contre la corruption.</p> <p><b>Conséquences :</b> les citoyens se désintéressent du développement local et de l'exécution des budgets par les autorités locales, ne pouvant ni critiquer ni remettre en question leur exactitude ; il en résulte une faible redevabilité institutionnelle.</p>
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>	<p><b>Renforcer la transparence et la redevabilité dans la mise en œuvre des plans de développement local et la gestion des finances publiques grâce à une participation accrue des citoyens</b></p>
<b>CRÉATION DE RÉSEAUX</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1.1 Cérémonie de lancement du projet associant toutes les parties prenantes (parlementaires, dirigeants de la société civile, autorités locales, autorités traditionnelles) qui prendront part à la mise en œuvre du projet ; elle sera l'occasion pour l'équipe de projet d'expliquer les modalités de mise en œuvre, et le rôle de chacun.</li><li>1.2 Création de trois comités locaux de veille et d'action des citoyens (CLVAC) composés de dirigeants d'organisations de jeunesse, de conseillers municipaux, de dirigeantes d'organisations de femmes, de dirigeants traditionnels, de représentants de l'administration locale et de responsables de groupes minoritaires dans les régions de Bafia, Bamenda et Bafoussam.</li><li>1.3 Offre de formation aux CLVAC multipartites sur la façon d'interagir avec la population pour dénoncer les malversations.</li><li>1.4 Offre de formation et de soutien logistique et technique aux journalistes d'investigation sur la gestion des budgets locaux, en mettant l'accent sur la détection des malversations et le rassemblement de preuves.</li></ol>

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
VERTICALE**

- 2.1 Organisation d'activités de plaidoyer pour faire pression sur les autorités locales et nationales (fonctionnaires, chefs traditionnels et parlementaires) afin de mieux associer les segments minoritaires à la gouvernance locale.
- 2.2 Ateliers de formation pour les citoyens afin qu'ils puissent surveiller les plans de développement municipaux ; les citoyens participeront à la sélection des plans de développement à suivre.
- 2.3 Suivi de trois administrations municipales par le biais d'une plate-forme numérique, en centrant l'observation sur la mise en œuvre des plans de développement communautaire pour des allocations budgétaires appropriées et incluant tous les segments de population (jeunes, femmes, minorités). Il y aura en tout deux conseils urbains (un dans la région anglophone de Bamenda, et un dans la région francophone de Bafoussam), et un conseil rural à Bafia. Possibilité sera donnée aux citoyens de dénoncer les malversations identifiées au niveau local par le biais de la plate-forme numérique, sous la supervision du CAJAC.
- 2.4 Visites de terrain lorsque des infractions sont identifiées afin de dresser un rapport et de le transmettre aux autorités compétentes.
- 2.5 Élaboration d'une étude comparative de la mise en œuvre de la décentralisation dans les régions anglophones et francophones.
- 2.6 Programmation de réunions officielles et informelles avec les autorités locales pour assurer le suivi du plan de développement local.
- 2.7 Organisation des séances de partage d'expérience avec les trois CLVAC pour faire pression sur l'administration locale (conseillers municipaux, fonctionnaires des administrations déconcentrées, dirigeants traditionnels) en vue de l'inclusion des minorités et de la publication d'un plan de développement communal.
- 2.8 Conception et production d'outils d'information et de sensibilisation (vidéogrammes, dépliants/brochures résumant les résultats, dessins animés/vidéos animées, microprogrammes, affiches, bannières, etc.) ayant trait au plan de développement local, à l'utilisation de l'application et à d'autres mécanismes de dénonciation.
- 2.9 Organisation de cliniques juridiques sur l'assistance aux citoyens par le biais du CAJAC du chapitre.

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- 3.1 Suivi des signalements d'actes répréhensibles transmis selon le cas aux autorités compétentes, aux parlementaires (élus des zones où le projet est mis en œuvre), à l'organe supérieur de contrôle des finances publiques, à la Commission nationale de lutte anti-corruption (CNAC) et au ministère de la Décentralisation et du Développement local, afin de les inciter à exiger des comptes aux responsables.
  - 3.2 Travail avec les parlementaires et les autres organes de surveillance pour faire pression sur les autorités locales afin qu'elles publient des informations complètes et faciles à comprendre sur les plans de développement communaux.
-

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

- 4.1 Conception et mise en œuvre d'une application mobile pour le suivi des plans municipaux. L'application contiendra les plans de développement (y compris les budgets des conseils concernés) de certaines zones afin que les citoyens puissent vérifier s'ils sont effectivement mis en œuvre comme prévu et dénoncer toute irrégularité par ce biais.
- 4.2 Mise en place d'un mécanisme de développement durable de l'application mobile et sensibilisation aux CLVAC.

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Pourcentage des OSC soutenues par SANCUS qui signalent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à participer de manière significative aux processus de définition politique et budgétaire (ventilées par type d'OSC et lieu d'implantation)	S/O	70%	90%	100%
Pourcentage de femmes d'OSC soutenues par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle	S/O	30%	50%	70%
Pourcentage de citoyens des zones rurales (par rapport aux zones urbaines) membres d'OSC soutenues par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle	S/O	20%	40%	60%
Nombre d'institutions de contrôle (dont le Parlement) suivies par les OSC soutenues par SANCUS	3	2	3	3

# CHILI

## Redevabilité démocratique au Chili : vue d'ensemble

Le Chili se classe au 25<sup>e</sup> rang de l'IPC 2020, mais son score est en baisse depuis 2012. Le pays dispose d'institutions solides et transparentes qui favorisent les affaires, et de mécanismes efficaces pour enquêter sur les cas de corruption et les sanctionner. Toutefois, les citoyens ont peu de possibilités d'influencer les décisions de leurs représentants, ce qui se traduit par une série de revendications de leur part non encore satisfaites. Depuis 2019, plusieurs manifestations violentes ont eu lieu, les citoyens réclamant une plus grande égalité sociale ; elles ont conduit à la déclaration d'un état d'urgence et à l'imposition de restrictions.

Dans ce contexte de crise politico-sociale et en réponse aux manifestations massives, les partis politiques représentés au Parlement ont promu, en novembre 2019, un Accord pour la paix et une nouvelle Constitution. Cet accord a débouché sur un plébiscite national qui a ouvert la voie à une révision de la Constitution. Depuis, un processus électoral universel a été organisé pour élire les 155 membres de l'Assemblée constituante, chargés de rédiger une nouvelle charte fondamentale. Un référendum devrait avoir lieu à la mi-2022 qui donnera au pays la possibilité d'approuver ou non la nouvelle Constitution.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 67/100, Classement = 25/180
FREEDOM HOUSE	Score = 93, libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 8,28, Classement = 17
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	1,02 (classement centile = 81,28)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,67
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	27,89
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	7,61
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,81 (démocratie de performance moyenne)

## Chile Transparente (TI Chili)

<http://www.chiletransparente.cl/>

## PROJET SANCUS – PROCÉDURE CONSTITUTIONNELLE

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : l'organe chargé de la rédaction de la nouvelle constitution ne dispose pas encore de son propre mécanisme de réglementation interne ; l'absence de cadre réglementaire et l'incertitude sur ce qui sera décidé à cet égard laissent des vides, eu égard en particulier aux normes de transparence, de redevabilité et de participation citoyenne qui se répercutent sur la Convention constituante.

**Causes profondes** : il n'existe pas de précédent au Chili ; c'est la première fois qu'une procédure constitutionnelle est ouverte à l'ensemble des citoyens. En outre, la Convention constituante n'est pas soumise au contrôle d'autres organes de l'État, tels que le Conseil pour la transparence ou le Bureau du contrôleur général de la République, lui-même garant de la probité dans l'utilisation des ressources et de la transparence.

**Conséquences** : les attentes des citoyens s'agissant du processus de réforme constitutionnelle et du travail de l'assemblée constituante ne semblent pas satisfaites, ce qui risque de conduire à une profonde crise institutionnelle et sociale dans le pays. Il y a un fossé entre les normes et les procédures auxquelles les citoyens sont déjà habitués et l'organe constituant qui ne parvient pas ou ne souhaite pas garantir un cadre juridique similaire.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer la procédure de refonte constitutionnelle, depuis le début des travaux de la Convention constituante, afin de sauvegarder l'intérêt public tout au long du processus et de promouvoir une participation active des citoyens aux débats et au fonctionnement de cette assemblée**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Cartographie des réseaux et des organisations souhaitant intervenir dans le processus constitutionnel.
- 1.2 Formation de réseaux d'organisations et d'alliances avec des acteurs clés pour influencer le processus constitutionnel.
- 1.3 Création d'alliances avec des organisations travaillant depuis longtemps avec les groupes vulnérables et exclus (femmes, migrants et peuples autochtones).
- 1.4 Organisation de grands dialogues nationaux multipartites associant la société civile, les milieux universitaires, les organisations publiques et internationales pour débattre du processus engagé et y apporter leur contribution afin d'alimenter la discussion publique.
- 1.5 Organisation de dialogues internationaux multipartites pour apprendre des processus similaires engagés dans d'autres pays de la région.

### ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE

- 2.1 Élaboration de contenus de formation pour guider les citoyens dans l'observation du processus constitutionnel (par le biais d'ateliers en présentiel et de matériel d'auto-formation via un portail en ligne), les aider à comprendre les informations publiées, les analyser, demander

	<p>des précisions aux membres siégeant à la Convention, formuler des réclamations et influencer la réflexion et les travaux.</p> <p>2.2 Formation de citoyens aux fonctions de vigilance, en particulier appartenant à des segments vulnérables et exclus, ainsi que des dirigeants communautaires.</p> <p>2.3 Campagne de communication pour encourager les citoyens à signaler ce qui doit l'être.</p> <p>2.4 Suivi citoyen de la transparence et de la probité de la Convention constituante afin d'en contrôler la gestion, de détecter les irrégularités et de formuler des plaintes qui seront transmises au CAJAC du chapitre.</p> <p>2.5 Élaboration d'une stratégie de plaidoyer pour le contenu de la nouvelle constitution : principes de probité et de transparence.</p> <p>2.6 Établissement de contacts directs avec les membres de la Convention pour présenter des propositions normatives et en discuter.</p> <p>2.7 En s'appuyant sur ces contacts, suivi des engagements de transparence et du respect des règlements qui seront adoptés.</p>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b>	<p>3.1 Plaidoyer en faveur de la création d'un organe interne garant du contrôle de la probité de la Convention, capable d'assurer le respect de ses règlements et l'accès du public à l'information.</p> <p>3.2 Suivi du travail de cet organe garant des procédures et offre de formation à ses membres.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Organisation d'un « hackathon » (marathon de programmation), auquel seront invitées des équipes de développement pour préparer des propositions permettant l'association et la visualisation des données.</p> <p>4.2 Mise en place d'une plate-forme en ligne pour centraliser, systématiser et diffuser les informations publiées par la Convention, tant sur ses travaux de rédaction du nouveau texte constitutionnel que sur sa gestion interne, présentant des données ventilées, ainsi que des visualisations et analyses de données. Le support (langage utilisé, etc.) devra être adapté pour faciliter la compréhension, et un matériel éducatif sera ajouté pour donner du sens à l'information ; référentiel de contenus de formation pour les citoyens observateurs.</p> <p>4.3 Adoption de GlobalLeaks, en lien avec la plate-forme susvisée, pour gérer les plaintes concernant d'éventuelles irrégularités au sein de la Convention, permettant aux citoyens de transmettre tout signalement ; garantie de la sécurité des informations transmises ainsi que de l'anonymat des lanceurs d'alerte.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre d'actions de plaidoyer conjointes engagées par les OSC soutenues par SANCUS comme preuve de l'organisation de réseaux pour promouvoir l'action	S/O	5	10	-

Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	1 000	500	-
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)	0	50%	50%	-

*Remarque : TI Chili conclura certains aspects de son projet au moment de l'achèvement des travaux de la Convention constituante en 2022 ; par conséquent tous les indicateurs ne sont pas assortis d'un objectif pour 2023.*



## COLOMBIE

### Redevabilité démocratique en Colombie : vue d'ensemble

La Colombie se classe au 39<sup>e</sup> rang dans l'IPC 2020, sans grand changement depuis quelques années, malgré les scandales de corruption qui continuent de gangrener le pays, en particulier dans les milieux politiques et judiciaires. Ce score est néanmoins inférieur au score IPC moyen de la région qui est de 43, ce qui se reflète dans le fait que, selon le Latinobarometro 2018, les Colombiens considèrent la corruption comme le problème le plus grave du pays. Malgré tout, et selon l'Indice de la démocratie de l'UIE, la Colombie a réalisé certains progrès ces dernières années. De façon plus encourageante encore, sa position s'améliore de façon constante sur l'indicateur « voix et redevabilité » de la Banque mondiale. En effet, ces deux dernières années ont été marquées par la mobilisation croissante de la société civile au lendemain de l'Accord de paix signé en 2016 (FARC), encore que la violence à l'égard des défenseurs des droits humains et des dirigeants sociaux reste préoccupante.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 39/100, Classement = 92/180
FREEDOM HOUSE	Score = 65, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Réprimé
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 7,04, Classement = 46
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	0,23 (Classement centile : 55,17)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,5
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	43,74
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,5
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2019	0,64 (démocratie de performance moyenne)

## Corporación Transparencia por Colombia (TI Colombie)

<http://www.transparenciacolombia.org.co/>

## PROJET SANCUS – PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental :** obstacles majeurs et faibles incitations au signalement des cas de corruption et autres actes répréhensibles, et inefficacité dans la résolution des cas dénoncés.

**Causes profondes :** (i) méconnaissances de la répartition socioprofessionnelle des lanceurs d'alerte (personnes dénonçant la corruption) et du rôle politique qu'ils peuvent jouer ; (ii) risques auxquels ils sont confrontés, crainte pour leur vie, peur des représailles sur le lieu de travail, atteinte à leur réputation, etc. ; (iii) inefficacité des autorités compétentes à enquêter sur les faits de corruption et à les sanctionner ; (iv) absence de cadre juridique approprié régissant l'appareil institutionnel, ou dispersion des normes ; et (v) faible visibilité et protection des lanceurs d'alerte qui deviennent également des victimes de la corruption.

**Conséquences :** possible découragement des citoyens, peu enclins à dénoncer la corruption, d'où une moindre redevabilité démocratique pouvant conduire à un affaiblissement significatif de l'espace civique ; ii) méfiance accrue du public à l'égard des institutions, en particulier des organes de contrôle et du système judiciaire ; iii) augmentation des atteintes aux droits humains des citoyens alléguant des faits de corruption ; et (iv) niveaux plus élevés de corruption sapant le système démocratique du pays et la consolidation de la paix.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer l'accès aux systèmes de dénonciation et la capacité des citoyens à signaler les cas au CAJAC, ainsi que le suivi des réponses apportées par les autorités publiques et judiciaires aux affaires renvoyées par le CAJAC et celles ayant fait l'objet d'une enquête journalistique. Contribuer à l'adoption de mesures juridiques et institutionnelles sur les moyens de dénonciation et à la protection des lanceurs d'alerte.**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Actions de suivi et de plaidoyer dans le cadre du Réseau d'appui à la lutte contre la corruption, appelé à devenir en 2021 le Mouvement citoyen anti-corruption (MCA). Il fournira un espace de dialogue et de plaidoyer à la société civile, lui permettant de parler d'une seule et même voix et de se faire entendre, et encourageant le plaidoyer. Certains membres participeront aux études et/ou aux cas suivis.
- 1.2 Renforcement de la collaboration avec deux organes de presse écrite engagés dans le journalisme d'investigation.
- 1.3 Participation à des événements organisés par des réseaux internationaux œuvrant au soutien du travail des lanceurs d'alerte (WIN ou LatamLeaks).

### ACTIONS POUR APPUYER LA

- 2.1 Réalisation d'une étude sur le profil des lanceurs d'alerte par le biais d'entretiens (en respectant l'anonymat) et des données du CAJAC afin d'identifier exactement qui sont les dénonciateurs de la corruption en

<b>REDEVABILITÉ VERTICALE</b>	<p>Colombie et de contribuer à une plus grande reconnaissance de ce groupe à l'échelle nationale.</p> <p>2.2 Élaboration et diffusion d'un rapport basé sur cette étude, en associant les lanceurs d'alerte à la diffusion des recommandations.</p> <p>2.3 Sélection et étude juridique de quatre cas pertinents par l'équipe d'avocats du CAJAC, avec un suivi stratégique approprié du plaidoyer correspondant.</p> <p>2.4 Organisation de groupes de travail en partenariat avec les autorités compétentes pour favoriser le dialogue entre ces dernières et les lanceurs d'alerte (clients du CAJAC et autres, par exemple des journalistes) et une instruction plus rapide des cas qui leur sont soumis.</p> <p>2.5 Organisation de groupes de travail en partenariat avec des partenaires médiatiques pour mener des enquêtes journalistiques sur la corruption. Production de deux reportages sur des affaires de corruption déjà jugées, en fournissant une vision analytique de la manière dont la corruption se manifeste pour sensibiliser le public.</p> <p>2.6 Contribution à la mise en œuvre de mesures institutionnelles et réglementaires sur la dénonciation et la protection des lanceurs d'alerte, en participant à la rédaction de recommandations ainsi qu'à l'organisation de tables rondes avec les partis politiques et le Conseil national électoral.</p>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b>	<p>3.1 Ouverture de canaux distincts de dialogue et de coordination autour de cas spécifiques de corruption avec les autorités judiciaires et d'autres entités relevant du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire</p> <p>3.2 Promotion d'espaces de dialogue interinstitutionnel, se basant sur des documents d'analyse interne (profil des lanceurs d'alerte, actions de dénonciation) et des recommandations.</p> <p>3.3 Promotion d'espaces de dialogue interinstitutionnel pour promouvoir le droit de pétition et la redevabilité sur la base des cas pertinents et représentatifs étudiés.</p> <p>3.4 Vigilance des autorités publiques afin de s'assurer qu'elles adoptent les recommandations de politique par le biais d'une méthodologie de suivi et de plaidoyer législatif, et suivi des cas traités par les autorités compétentes – le ministère public (bureau du procureur compétent en matière d'enquête disciplinaire), le bureau du contrôleur général (compétent en matière d'enquête fiscale), et le Parlement, dont le rôle est fondamental pour l'adoption de dispositions légales et normatives sur les systèmes de dénonciation et la protection des lanceurs d'alerte.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Mise à jour de la plate-forme CAJAC, par l'incorporation de GlobalLeaks.</p> <p>4.2 Conception et mise en œuvre d'un outil numérique pour faire connaître les deux cas sur lesquels des journalistes d'investigation ont enquêté.</p> <p>4.3 Construction et mise à jour progressive du site Internet du MCA.</p> <p>4.4 Utilisation de téléphones portables protégés pour répondre aux signalements des citoyens transmis au CAJAC.</p>

## Indicateurs sélectionnés

<b>Indicateur</b>	<b>Ligne de base 2020</b>	<b>Cible 2021</b>	<b>Cible 2022</b>	<b>Cible 2023</b>
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	45 citoyens actifs  0 citoyen touché par nos actions de sensibilisation et de communication	55 citoyens actifs	70 citoyens actifs  1 000 citoyens touchés par nos actions de sensibilisation et de communication	70 citoyens actifs  1 000 citoyens touchés par nos actions de sensibilisation et de communication
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	0	3	3

## GAMBIE

### Redevabilité démocratique en Gambie : vue d'ensemble

Après le violent coup d'État de 1994, la Gambie a été placée sous le joug autoritaire de Yahya Jammeh. Cette situation a pris fin en 2016 lorsque le chef de l'opposition, Adama Barrow, a remporté les élections et mis un terme à 22 ans de dictature dans le pays. La transition pacifique du pouvoir n'a été possible concrètement que grâce à l'intervention de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La situation des libertés civiles et des droits politiques s'est largement améliorée dans ce pays ouest-africain après l'arrivée au pouvoir d'Adama Barrow, la tentative pour impulser l'approbation d'une nouvelle Constitution étant l'un des efforts les plus notables en ce sens. La rédaction de la nouvelle Constitution a donné lieu à de vastes consultations publiques et a abouti à un projet de loi comportant une série d'avancées en matière de droits de l'homme, l'inclusion des groupes marginalisés et la limitation du pouvoir exécutif (par exemple, la limitation du nombre de mandats présidentiels). Malheureusement, le projet final soumis à l'Assemblée nationale en septembre 2020 n'a pas remporté le nombre de voix nécessaires pour l'approbation de la nouvelle charte fondamentale des Gambiens.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 37/100, Classement = 102/180
FREEDOM HOUSE	Score = 46, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 4,49, Classement = 103
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,22 (classement centile : 38,42)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,50
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	30,76
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	-
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0.64 (démocratie faible/faible performance)

Bien que des progrès aient été réalisés sur de nombreux fronts, ce pays a encore un long chemin à parcourir. L'administration mise en place par Barrow a mené une enquête officielle sur les malversations de fonds publics par l'ancien Président Jammeh. Une publication de septembre 2019 a révélé qu'il avait soustrait des millions en aides étrangères, collaboré avec des financiers terroristes pour sous-évaluer les actifs de l'État et blanchir d'importantes sommes d'argent, entre autres agissements pénalement punissables. En dépit de cette réussite majeure dans le dévoilement des activités illicites de l'ancienne principale figure politique du

pays, le système de justice sélective suscite des inquiétudes. Une agence anti-corruption a également été promise par le pouvoir en place, mais les Gambiens l'attendent encore.

## Gambia Participates

<https://gambiaparticipate.org/>

### PROJET SANCUS – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

#### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental :** le processus de formulation du budget en Gambie part du sommet et n'est guère participatif ; par conséquent, les citoyens ne reçoivent que le produit final et n'ont pas la possibilité d'y apporter leur contribution ou d'en suivre l'exécution (contrôle citoyen limité sur le budget). Même si le pays a enregistré des progrès significatifs en matière de transparence budgétaire, il n'a pas encore atteint le « minimum requis » en termes de transparence et de redevabilité dans le domaine fiscal.

**Causes profondes :** les institutions de contrôle, telle l'Assemblée nationale, ne remplissent pas leur rôle, et l'absence d'administration fiscale indépendante capable de surveiller efficacement les dépenses budgétaires et d'exiger des comptes du gouvernement dans cette exécution n'aide pas au respect de la conformité. Les conclusions et recommandations du bureau national de contrôle des comptes sont largement ignorées, et l'exécution du budget se caractérise par une piètre prestation de services et une méconnaissance de la primauté de l'intérêt public en raison de la nature non participative du processus budgétaire.

**Conséquences :** les initiatives gouvernementales destinées à améliorer la vie et les moyens de subsistance des citoyens sont en grande partie inefficaces, voire inexistantes.

#### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer la participation des citoyens à l'élaboration du budget et améliorer le contrôle des processus de gestion des finances publiques**

#### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Collaboration avec les organisations locales de la société civile pour organiser des dialogues multipartites sur la redevabilité gouvernementale – associant une large panoplie d'acteurs (membres des OSC, médias, parlementaires, et autorités comme le ministère des Finances et le Bureau national de contrôle des comptes publics).
- 1.2 Poursuite du travail avec le Partenariat budgétaire international pour faire progresser la transparence budgétaire, la participation du public et

	<p>la vigilance en Gambie par le biais de l'enquête sur le « budget ouvert » en aidant le gouvernement à mettre en œuvre ces recommandations.</p> <p>1.3 Incitation des journalistes d'investigation à s'allier au projet OCCRP ou à Transparency International pour fournir des orientations techniques et un suivi des résultats locaux et apporter une perspective internationale à la situation.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b></p>	<p>2.1 Facilitation des discussions relatives au budget dans les sept régions de la Gambie entre les fonctionnaires du ministère des Finances, les élus locaux, et les représentants des comités de développement villageois. Les conseillers locaux et, surtout, les membres de l'Assemblée nationale se rapprocheront directement de leurs électeurs pour connaître les priorités des citoyens avant de décider du budget.</p> <p>2.2 Déploiement de l'initiative « Budget on The Street » (Budget dans la rue) qui permettra de communiquer des informations clés sur le budget, notamment par le biais d'affiches placées à des endroits stratégiques.</p> <p>2.3 Suivi du processus budgétaire afin de vérifier si les priorités des citoyens sont prises en compte, et également de rendre compte du contrôle parlementaire sur le processus budgétaire tout en collaborant avec d'autres organisations de la société civile et groupes de pression pour en assurer la probité.</p> <p>2.4 Mobilisation de groupes de la société civile dans le cadre du dialogue multipartite sur le projet de loi de lutte contre la corruption, encore en souffrance au niveau de l'organe législatif.</p> <p>2.5 Organisation d'une série d'évènements communautaires (ciblant les communautés marginalisées) pour les informer de ce projet de loi.</p> <p>2.6 Mobilisation des citoyens via des évènements communautaires dans les zones rurales de Gambie et aussi en ligne, en ciblant les populations de la région de Banjul pour qu'elles exigent une gouvernance plus ouverte et transparente dans l'utilisation des deniers publics par leurs autorités locales, en faisant appel au gouvernement central pour cela. Encouragement des citoyens à exiger chaque année des rapports d'exécution budgétaire par les autorités locales.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b></p>	<p>3.1 Suivi des séances de l'Assemblée nationale sur l'élaboration du projet de loi de finances, avec l'aide d'un responsable des affaires parlementaires qui fera rapport, pour chaque exercice, des séances et de leurs résultats sur le site Internet Gambie Participates (GP) accessible aux citoyens, aux médias et aux OSC, pour accroître la reddition de comptes au niveau parlementaire.</p> <p>3.2 Utilisation des informations recueillies par le responsable des affaires parlementaires (observateur indépendant) dans le cadre du suivi des débats parlementaires pour évaluer et rendre compte de la performance de l'organe législatif dans l'exécution de ses fonctions de surveillance, et publication ultérieure de ces informations sur le site de GP et diffusion large via toutes les plateformes de médias sociaux.</p> <p>3.3 Réunions de plaidoyer où GP fera du lobbying auprès des parlementaires, par l'entremise de la commission des finances et des</p>

	comptes publics, pour les convaincre de créer un organe fiable de lutte contre la corruption.
	3.4 Travail continu avec le bureau national de vérification des comptes publics et d'autres institutions de contrôle afin de publier les données publiques, y compris les lois et documents de l'Assemblée nationale, et de les rendre accessibles à travers leurs sites Internet ou d'autres plateformes en ligne.
	3.5 Plaidoyer pour que l'Assemblée nationale fasse l'examen du rapport du contrôleur général de manière opportune et donne suite aux recommandations qu'il contient, le cas échéant par le biais d'une pétition constitutionnelle.
	3.6 Action en justice, si nécessaire, lorsque les opérations des organismes de contrôles sont entravées en méconnaissance de la loi.
	3.7 Plaidoyer direct auprès des parlementaires et organisation de manifestations par les OSC pour que le projet de loi anti-corruption soit rapidement examiné et voté.
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	4.1 Collaboration avec Transparency International et GlobalLeaks pour développer GamLeaks afin que les lanceurs d'alerte du secteur public puissent signaler de manière anonyme les actes de corruption dans la gestion des finances publiques et d'autres domaines. Pour populariser la plate-forme et encourager les lanceurs d'alerte à l'utiliser, des campagnes publicitaires seront lancées sur les médias sociaux.
	4.2 Développement et suivi de la plate-forme GamLeaks (site web, applications iOS et Android).

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer les processus de redevabilité des pouvoirs publics et les mécanismes d'intégrité appuyés par le projet.	1	1	2	3
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS (Assemblée nationale et ministère des Finances)	2	2	2	2
Nombre d'actions de plaidoyer menées par les OSC soutenues par SANCUS pour accroître la pression côté demande sur les institutions de contrôle	S/O	2	3	3



# GUATEMALA

## Redevabilité démocratique au Guatemala : vue d'ensemble

Le Guatemala a progressivement décliné dans le classement IPC au cours des dernières années, puisque ce pays est passé d'un score de 32 en 2014, à un score de 25 en 2020, bien en deçà de la moyenne régionale. La *Comisión Internacional contra la Impunidad en Guatemala* (Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, CICIG), organisme de lutte contre la corruption, soutenu par les Nations Unies, a été contrainte de suspendre prématurément ses opérations en 2019. De plus, l'occasion des dernières élections présidentielles, plusieurs candidats n'ont pas pu s'y présenter pour des raisons difficiles à établir. Pour autant, le score du pays dans l'Indice de démocratie de l'UIE a également chuté au cours des deux dernières années, laissant place à des préoccupations au sujet de l'équilibre des processus électoraux, de la réalité de la séparation des pouvoirs et de la responsabilité des élus. Les groupes d'intérêt et les structures criminelles clandestines envahissent l'administration publique, et l'espace civique est soumis à une certaine pression.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 25/100, Classement = 149/180
FREEDOM HOUSE	Score = 52, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 4,97, Classement = 97
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,31 (classement centile : 35,47)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,45
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	38,45
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,44
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,61 (démocratie faible/faible performance)

### Acción Ciudadana (TI Guatemala)

<http://www.accionciudadana.org.gt/>

## PROJET SANCUS – PARTICIPATION DES CITOYENS

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problèmes fondamentaux :** manque de sensibilisation et de participation des citoyens aux procédures législatives et budgétaires, accès insuffisant aux informations publiques et conception inefficace des mécanismes de participation, en particulier en ce qui concerne le système des conseils de développement urbain et rural.

**Causes profondes :** asymétrie du pouvoir entre les citoyens et les politiciens, les entreprises et les groupes criminels guatémaltèques. La population a peu de moyens de contribuer aux mesures de lutte contre la corruption, étant donné le niveau de pauvreté, le manque d'éducation formelle et le racisme systémique dont est victime la population indigène.

**Conséquences :** à mesure que la corruption s'enfle, les citoyens perdent leur capacité de réaction, de larges pans de la population se désintéressent du système et n'ont plus d'attentes, de sorte que les auteurs d'actes malveillants peuvent agir en toute impunité, ce qui aggrave d'autant et par ricochet la pauvreté, les conflits sociaux et la qualité de la gouvernance.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer la connaissance des citoyens sur les fonctions des administrations locales et municipales, en particulier en ce qui concerne les obligations des élus départementaux au regard de la représentation et défense des intérêts des citoyens. Améliorer parallèlement les mécanismes de participation des citoyens et de plaidoyer politique.**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Promotion et facilitation de l'échange d'expériences, de connaissances accumulées et de bonnes pratiques entre les huit commissions régionales qui forment le Réseau national des commissions de transparence et de probité, composé d'organisations, de collectifs et de particuliers.
- 1.2 Établissement de liens et de possibilités de collaboration entre et les OSC luttant contre la corruption et celles travaillant localement sur les questions de genre, ainsi qu'avec les organisations de jeunes et les populations autochtones.
- 1.3 Organisation de formations pour les journalistes locaux sur l'utilisation des portails de transparence de l'État, l'analyse de l'information publique et l'emploi des outils numériques pour fonder le journalisme d'investigation, en partenariat avec les réseaux nationaux de journalistes locaux tels que Prensa Comunitaria et FGER.

### ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE

- 2.1 École d'audit social ouverte à 160 participants par an, principalement destinée aux femmes, aux jeunes et aux organisations de populations autochtones (mais également ouverte aux journalistes, aux étudiants, aux dirigeants communautaires et aux citoyens intéressés par la transparence et la lutte contre la corruption), appliquant un programme d'études conçu en collaboration avec l'École de sciences politiques de l'Université de San Carlos de Guatemala, qui certifiera les auditeurs

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- sociaux. Les participants seront accueillis ensuite par les commissions départementales de la transparence pour y effectuer des exercices d'audit social.
- 2.2 Actions d'audit social : Acción Ciudadana, en collaboration avec le Réseau national de transparence et de probité, concevra, mettra en œuvre et suivra les exercices d'audit social dans huit municipalités par an sur les thèmes de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des programmes sociaux et humanitaires.
- 2.3 Actions de plaidoyer, notamment :
- Présentation de propositions sur les programmes sociaux et humanitaires et sur l'eau et l'assainissement aux conseils municipaux, pour qu'elles soient incluses dans le budget municipal ;
  - Présentation de propositions de réforme des procédures d'achat et de passation de marchés municipaux dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et les programmes sociaux et humanitaires ;
  - Couverture des activités menées par le réseau national de commissions dans les régions/municipalités où elles sont implantées.
- 2.4 Le CAJAC offrira une assistance et d'autres types d'actions, en particulier dans les cas où des affaires de corruption sont révélées, ou dans les cas où il est porté atteinte aux droits humains, civils ou politiques des citoyens effectuant les audits sociaux, cf. refus d'accès à l'information publique, discrimination, intimidation, actes malveillants. Dans ces situations, le CAJAC offrira une assistance juridique gratuite, ainsi que des conseils et des avis sur les propositions à soumettre aux municipalités. Le CAJAC s'assurera que toutes les propositions sont juridiquement pertinentes et viables.
- 
- 3.1 Recherche sur la performance des élus-es départementaux quant à leur mission de surveillance du bon usage des fonds publics et de représentation des intérêts des citoyens, sur la base d'entretiens avec eux ainsi qu'avec des fonctionnaires municipaux et gouvernementaux, des OSC, des représentants d'universités et d'organismes internationaux.
- 3.2 Campagnes d'éducation et de sensibilisation du public sur le fait qu'il est important d'exiger un engagement plus actif de la part de tous les élus départementaux dans leur mission de contrôle des municipalités et des conseils de développement de leur circonscription.
- 3.3 Actions de plaidoyer auprès du Congrès pour exiger des réformes légales et de politiques visant les municipalités et les conseils de développement, par l'introduction d'une obligation de rapport devant les commissions du Congrès sur les questions municipales, la décentralisation et le développement, de la part des représentants du réseau national de commissions (associant les femmes, les jeunes et les populations autochtones).
- 3.4 Sur la base des conclusions des audits sociaux, dépôt de plainte auprès du contrôleur général si des cas de corruption ont été identifiés.
-

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

3.5 En cas de violation du droit d'accès à l'information publique à l'occasion de la mise en œuvre d'une activité, la dénoncer au médiateur, tel que cela établi est prévu dans la législation guatémaltèque.

4.1 Développement d'un « géoportail » à travers lequel seront diffusés les résultats, l'impact et les conclusions des missions d'audit social, ainsi que les rapports dressés et les recherches menées par Acción Ciudadana. Il abritera également le système de gestion des dossiers du CAJAC (Salesforce), des actualités, des articles suite à des enquêtes des médias nationaux et internationaux traitant des questions de corruption liées aux régions/municipalités concernées par le projet, et contiendra des liens vers des portails de transparence de l'État, par municipalité.

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Pourcentage d'OSC soutenues par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle (ventilées par type d'OSC, lieu)	S/O	25%	50%	75%
Pourcentage de femmes d'OSC soutenues par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle	S/O	25%	50%	75%
Pourcentage de citoyens·nes de zones rurales (par rapport aux zones urbaines) membres d'OSC soutenues par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle	S/O	25%	50%	75%
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	160	160	160
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	Suivi de 222 administrations municipales en 2020 dans le cadre d'une étude menée sur les marchés publics pendant la pandémie de COVID-19	8	16	24

# HONDURAS

## Redevabilité démocratique au Honduras : vue d'ensemble

Le Honduras a perdu cinq points dans l'IPC, passant de 29 en 2018 à 24 en 2020. Il a simultanément reculé dans l'indice de démocratie de l'UEI, en raison de l'insuffisance de freins et contrepoids à l'autorité gouvernementale et de l'opacité croissante dans les affaires de l'État. Le degré d'impartialité du système judiciaire, le clientélisme systémique et le mauvais usage des fonds publics sont des sources d'inquiétudes. Les récents amendements à la Constitution et la nouvelle législation électorale offrent néanmoins la possibilité de restructurer les anciens accords bipartites de partage du pouvoir entre le parti national (Partido Nacional - PN) et le parti libéral (Partido Liberal - PL). À mesure que ces réformes électorales passent à la phase de mise en œuvre, le pays entre dans une étape cruciale de sa trajectoire démocratique.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 24/100, Classement = 157/180
FREEDOM HOUSE	Score = 44, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Réprimé
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 5,36, Classement = 88
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,55 (classement centile : 31,03)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,4
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	49,35
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	5,65
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,48 (régime hybride)

### **Asociación para una Sociedad más Justa (ASJ) (TI Honduras)**

<https://asjhonduras.com/webhn/en/home/>

## PROJET SANCUS – ÉDUCATION

<b>PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE</b>	<p><b>Problème fondamental :</b> pratiquement aucun suivi des plaintes des citoyens et aucun progrès clair dans la mise en œuvre des changements dans le secteur de l'éducation.</p> <p><b>Causes profondes :</b> le manque de légitimité et la fragilité des institutions gouvernementales s'étendent à tous les secteurs du pays, y compris les établissements d'enseignement publics ; les mécanismes de plaintes et les canaux de communication sont également inadéquats.</p> <p><b>Conséquences :</b> manque de confiance des citoyens dans les institutions publiques, en particulier dans le secteur de l'éducation.</p>
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>	<p><b>Améliorer le mécanisme de plainte des citoyens et les canaux d'alerte dans le secteur de l'éducation afin d'exercer des pressions sur les responsables pour qu'ils améliorent leur reddition de comptes, dans le respect de l'État de droit</b></p>
<b>CRÉATION DE RÉSEAUX</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1.1 Poursuite et renforcement de l'alliance entre au moins 10 OSC travaillant à l'amélioration du mécanisme national de plaintes dans le secteur de l'éducation.</li><li>1.2 Dialogues multipartites avec les OSC participantes, les autorités locales et nationales, les journalistes et le milieu universitaire, en se concentrant sur une approche thématique de la transparence, des mécanismes de plaintes et du besoin urgent de qualité dans l'éducation.</li><li>1.3 Mise à disposition d'informations pertinentes, en particulier pour les organismes internationaux, régionaux et intergouvernementaux.</li></ol>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>2.1 Analyse du mécanisme actuel de traitement des plaintes dans le secteur de l'éducation, identification des meilleures pratiques et des voies possibles d'amélioration. Cette activité vise la chaîne complète du mécanisme de signalement : i) rapport sur les institutions décentralisées au niveau départemental ; ii) rôles, responsabilités, suivi et mesures prises au besoin au niveau central (par le ministère ou l'institution responsable) ; et iii) rôles et responsabilités des organismes de surveillance et correcte application des sanctions conformément à la loi.</li><li>2.2 Organisation de trois ateliers avec des fonctionnaires et d'autres acteurs concernés au niveau décentralisé, afin de proposer des procédures pour le mécanisme de traitement des plaintes et d'améliorer les manuels correspondants.</li><li>2.3 Validation interne des outils, des manuels et des améliorations apportées au mécanisme de traitement des plaintes ; au cours de cette étape, le projet sera axé sur la garantie que les fonctionnaires participants au niveau central et décentralisé comprennent et utilisent correctement les outils et les ressources proposés.</li><li>2.4 Validation communautaire externe des outils, des manuels et des améliorations apportées au mécanisme de traitement des plaintes : au cours de cette étape, il s'agira de tester le processus avec les enseignants, les dirigeants communautaires et d'autres OSC, en mettant</li></ol>

	<p>particulièrement l'accent sur les groupes vulnérables et marginalisés ; des tables rondes seront organisées à cette fin, ainsi que des enquêtes auprès des utilisateurs ; des supports seront développés pour la protection des lanceurs d'alerte.</p> <p>2.5 Suivi, évaluation et ajustements finaux du mécanisme de plainte ; au cours de cette étape, le CAJAC offrira des conseils techniques aux agents publics et aux OSC participantes, formulera des recommandations et accompagnera les agents publics pour les ajustements finaux.</p>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b>	<p>3.1 Collaboration avec au moins deux institutions de contrôle moyennant la formulation de recommandations (deux propositions publiques) pour améliorer le mécanisme de traitement des plaintes du ministère de l'Éducation. Le but sera de proposer des voies d'amélioration des rôles et du suivi du mécanisme.</p> <p>3.2 Organisation d'un forum public et de six conférences de presse ouvertes au public tout au long de la durée du projet, afin d'informer les principales parties prenantes, les acteurs concernés et la population en général des progrès concernant le mécanisme des plaintes et de l'importance du rôle des organismes de contrôle.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Amélioration de la productivité de l'équipe CAJAC et de sa capacité de réponse aux plaintes grâce à la mise en œuvre et au déploiement de GlobalLeaks.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Pourcentage des OSC soutenues par SANCUS déclarant que l'action a permis d'améliorer « sensiblement » les chances pour la société civile de participer aux processus de définition politique et budgétaire (ventilées par type d'OSC et lieu d'implantation)	S/O	0%	10%	20%
Nombre d'actions de plaidoyer conjointes engagées par les OSC soutenues par SANCUS comme preuve de l'organisation de réseaux servant à promouvoir l'action	0	3	6	10
Pourcentage d'OSC soutenues par SANCUS ayant rapporté que les réseaux SANCUS ont « sensiblement » amélioré leur capacité à poursuivre le plaidoyer sur les questions de redevabilité démocratique	0	10%	15%	20%
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)	0%	0%	40%	60%

# INDONÉSIE

## Redevabilité démocratique en Indonésie : vue d'ensemble

La démocratie indonésienne s'est épanouie après la fin du régime de Suharto en 1998. Cependant, la dictature qui a duré 38 ans a laissé dans son sillage des marques visibles de corruption, qui se reflète dans le score IPC médiocre du pays. La corruption systémique touche diverses branches de l'État : la fonction publique, le pouvoir judiciaire, la législature nationale, les administrations provinciales, et la police. Ainsi, les données du Baromètre mondial de la corruption 2020 de Transparency International montrent que, sur 17 pays asiatiques, l'Indonésie occupe la troisième place en termes de corruption déclarée ; de plus, 30 % des personnes interrogées ont dit avoir payé un pot-de-vin pour accéder aux services publics au cours des 12 mois ayant précédé l'entretien. En ce qui concerne le cadre juridique indonésien de lutte contre la corruption, la législation sur la protection des lanceurs d'alerte et les conflits d'intérêts est insuffisante et inadéquate, et le pays ne dispose pas d'une loi unifiée sur les marchés publics.

Au titre des avancées en matière de lutte contre la corruption au cours des dernières décennies, mentionnons néanmoins la création d'une commission nationale de lutte contre la corruption – Komisi Pemberantasan Korupsi (KPK) – et d'un tribunal spécialisé – le Pengadilan Tindak Pidana Korupsi (TIPIKOR) – en 2002, ainsi que des enquêtes ayant conduit à des peines de prison prononcées à l'encontre de nombreux fonctionnaires et parlementaires. Malheureusement, la KPK a subi un revers en septembre 2019, le Parlement ayant adopté une loi réduisant la capacité de cette commission à mettre sur écoute les suspects et l'obligeant à n'employer que des enquêteurs de la police nationale.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 37/100, Classement = 102/180
FREEDOM HOUSE	Score = 59, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 6,30, Classement = 64
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	0,16 (classement centile : 52,71)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,53
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	37,40
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,29
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,61 (démocratie faible)



# TI Indonésie

<http://www.ti.or.id/>

## PROJET SANCUS – JUSTICE

<b>PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE</b>	<b>Problème fondamental :</b> redevabilité verticale et horizontale insuffisante, la Cour suprême étant un organe de contrôle faible, notamment sur le plan interne. <b>Causes profondes :</b> manque de volonté politique pour réformer le système judiciaire. <b>Conséquence :</b> corruption judiciaire, ingérence du politique et faible État de droit.
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>	<b>Renforcer le programme de lutte contre la corruption au sein de la Cour suprême et d'autres organismes connexes en mettant l'accent sur le renforcement de la participation du public aux services judiciaires et non judiciaires</b>
<b>CRÉATION DE RÉSEAUX</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1.1 Renforcement de la participation de la société civile, en particulier au niveau de l'équipe multipartite chargée de la réforme judiciaire afin d'accroître la redevabilité de la fonction judiciaire, en particulier à l'intérieur de la Cour suprême indonésienne.</li><li>1.2 Engagement actif des OSC dans la réforme judiciaire par le biais d'activités de suivi de la Cour suprême, tant au niveau des procédures judiciaires que des services non judiciaires.</li><li>1.3 Formation et renforcement des capacités de 25 journalistes sélectionnés pour les aider à mieux comprendre la réforme judiciaire et publier des articles pertinents.</li></ol>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>2.1 Évaluation des risques de corruption, en s'appuyant sur la perception des experts et de personnalités de la société civile ayant particulièrement suivi l'évolution du projet de réforme judiciaire, concernant surtout la performance et les pratiques de la Cour suprême, tant pour ce qui est des aspects judiciaires que non judiciaires liés à sa fonction. Sur la base de l'article 11 de la CNUCC, l'évaluation portera sur les risques inhérents, existants et résiduels dans les services judiciaires (en particulier les services des tribunaux de première instance, tels que la gestion des affaires, les processus d'administration de la justice) et les services non judiciaires (de type organisationnel ou administratif). La Cour suprême possède en effet des attributions liées à la supervision du travail des juges et des tribunaux, ainsi que dans le domaine de la gestion des ressources humaines et institutionnelles.</li></ol>

- 
- 2.2 Formation de groupes de la société civile et de réseaux de journalistes pour surveiller l'intégrité et les performances de la Cour suprême indonésienne.
  - 2.3 Étude d'évaluation des lignes directrices de la Cour suprême sur la criminalisation de la corruption et la responsabilité pénale des entreprises.
  - 2.4 Consultations avec les parties prenantes concernées, à savoir : les magistrats de la Cour suprême, le Conseil judiciaire, la Commission pour l'éradication de la corruption et les OSC/ONG ; et élaboration de documents de recommandation pour renforcer l'intégrité de ces trois institutions qui seront diffusés par le biais d'une campagne publique.
  - 2.5 Mise en place d'un outil de suivi en ligne dans le cadre du portail d'information afin d'évaluer si les recommandations ont été adoptées et renforcer la pression en faveur de la réforme.
  - 2.6 Vigilance publique afin de vérifier les antécédents des futurs magistrats de la Cour suprême.
  - 2.7 Examen de la mise en œuvre de la politique du système des dénonciations au sein de la Cour suprême, du bureau de protection des témoins et des victimes, du Conseil judiciaire et de la Commission pour l'éradication de la corruption.
  - 2.8 Actions de plaidoyer et communication des résultats de l'examen de la politique susvisée aux OSC, aux journalistes et au grand public.

**ACTIONS  
POUR  
APPUYER LA  
REDEVABI-  
LITÉ  
HORIZON-  
TALE**

- 
- 3.1 Diffusion des résultats de l'étude d'évaluation des lignes directrices de la Cour suprême sur la criminalisation de la corruption et la responsabilité pénale des entreprises ; sensibilisation de ses membres, ainsi que de ceux de la commission pour l'éradication de la corruption, de l'agence de lutte contre la corruption, de la commission judiciaire et du public.
  - 3.2 Évaluation de la performance organisationnelle de la Cour suprême et de l'agence de lutte contre la corruption au regard des articles 6, 11 et 36 de la CNUCC.
  - 3.3 Diffusion des résultats de l'évaluation de l'agence de lutte contre la corruption au public et travail de sensibilisation.
  - 3.4 Recherches sur les politiques ou procédures en place concernant tout mécanisme de protection des juges de la Cour suprême, en particulier en cas de corruption.
  - 3.5 Dialogue entre les OSC et la Chambre des représentants pour mettre au point un discours sur la nécessité de disposer de règlements spéciaux pour la protection des juges, en particulier en cas d'interférence induite de l'exécutif ou d'autres institutions de l'État.
  - 3.6 Collaboration avec le Conseil judiciaire et la Commission pour l'éradication de la corruption afin d'affiner les lignes directrices et les compétences pour la sélection des magistrats de la Cour suprême.
  - 3.7 Dialogue sur les politiques pour identifier et affiner les mécanismes de surveillance interne de la Cour suprême. Le travail de plaidoyer visera à renforcer le rôle de l'organe de surveillance au sein de la Cour suprême par le biais de circulaires sur ce sujet.
-

3.8 Dialogue entre les institutions de l'État, à savoir le Parlement, le Conseil judiciaire, la Commission pour l'éradication de la corruption (KPK), le Conseil des représentants du peuple (DPR), le médiateur, le Centre d'analyse et de rapports financiers sur les transactions (PPATK) et la Cour suprême d'Indonésie, en vue de formuler des politiques communes par le biais d'une série de forums associant toutes les parties prenantes pour renforcer l'intégrité de la fonction judiciaire.

4.1 Renforcement de la qualité du système d'information de surveillance de la Cour suprême (système de dénonciation), du point de vue des usagers de la justice, en envisageant la possibilité d'adopter GlobaLeaks.

4.2 Amélioration de la plate-forme judiciaire électronique développée par la Cour suprême.

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

4.3 Mise au point d'un portail d'information intégré qui contiendra des produits de recherche et des documents de politique générale, des articles de presse pertinents, des renseignements sur toutes les activités et réunions, l'indication des voies pour déposer des plaintes et relayer les aspirations du public, ainsi que la documentation (politiques et autres) pertinente de la Cour suprême.

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer l'efficacité, la redevabilité et l'indépendance des institutions de contrôle que le projet cherche à appuyer	1	2	2	4
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	50	100	200
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)	0	20%	30%	45%
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	2	3	4

## JORDANIE

### Redevabilité démocratique en Jordanie : vue d'ensemble

La Jordanie est une monarchie constitutionnelle, le roi Abdallah II bin Hussein détenant de nombreux pouvoirs, notamment celui de nommer le Premier ministre et les membres du cabinet. Le pouvoir législatif est composé de l'Assemblée des sénateurs, également nommés par le roi, ainsi que d'une Chambre des représentants qui sont élus. Les dernières élections législatives ont eu lieu en novembre 2020, qui ont enregistré le taux de participation le plus bas de la décennie, puisqu'il n'a été que de 29,88 %. Le score IPC de la Jordanie est assez stable, aux alentours de 48 depuis les dix dernières années. Le pays continue néanmoins de se consolider, de maintenir une stabilité et un certain degré d'intégrité, bien que cet équilibre demeure fragile. L'une des avancées notables dans la promotion des droits des femmes a été l'abolition de l'article 308 du Code pénal qui permettait aux personnes condamnées pour agression sexuelle d'éviter la sanction en épousant leur victime.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 49/100, Classement = 60/180
FREEDOM HOUSE	Score = 34, pas libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 3,62, Classement = 118
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,67 (classement centile = 28,57)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,57
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	42,89
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,91665868
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,55 (régime hybride)

### Rasheed for Integrity and Transparency (TI Jordanie)

<http://www.rasheedti.org>

<p><b>PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE</b></p>	<p><b>Problème fondamental</b> : les citoyens ne sont pas en mesure d'accéder à l'information et de comprendre quels sont leurs droits, notamment pour suivre les promesses faites par le gouvernement d'exiger la reddition de comptes de la part des fonctionnaires.</p> <p><b>Causes profondes</b> : insuffisance des informations de base sur la corruption et difficulté du public à distinguer les différents types et degrés de corruption. La corruption est ancrée dans la culture sociale, ce qui entraîne l'absence d'un environnement propice à l'ouverture, y compris au niveau des citoyens, peu enclins à parler du problème.</p> <p><b>Conséquences</b> : compréhension limitée des citoyens du raisonnement qui sous-tend la lutte contre la corruption, par méconnaissance de leurs droits ; faible participation des citoyens aux initiatives de lutte contre la corruption en raison de l'absence de mécanismes pour accéder aux informations et comprendre de quelle façon il est possible de l'éradiquer.</p>
<p><b>OBJECTIF PRINCIPAL</b></p>	<p><b>Améliorer la redevabilité démocratique des institutions publiques jordaniennes en garantissant l'accès à l'information et en donnant aux acteurs de la société civile les moyens d'exiger des changements qualitatifs en matière de redevabilité</b></p>
<p><b>CRÉATION DE RÉSEAUX</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Constitution et élargissement d'un réseau national d'experts (à l'aide d'une plate-forme en ligne), composé d'organisations de la société civile et à but non lucratif, de syndicats, de coalitions, de journalistes, de chercheurs, d'universitaires et d'autres professionnels.</li> <li>1.2 Plus grande inclusion d'experts individuels et organisationnels dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, pouvant apporter suffisamment d'expertise au réseau.</li> <li>1.3 Initiatives de communication et de visibilité (publications et renvois à des sites Web et/ou réseaux et médias sociaux, etc.), permettant de diffuser des études, rapports, recherches, articles d'investigation, etc.</li> <li>1.4 Organisation de cliniques juridiques pour améliorer les connaissances des étudiants en droit en ce qui concerne les organes de contrôle et de surveillance en Jordanie, en particulier le bureau de vérification.</li> <li>1.5 Formation de journalistes d'investigation à l'accès aux informations, notamment sur les gains illicites, et aussi à la liberté d'expression, la lutte contre la corruption et la budgétisation en général (en période Covid-19).</li> </ol>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Élaboration d'un guide pour les citoyens sur la loi d'accès à l'information, à partir d'un sondage en ligne destiné à recenser leurs besoins et préoccupations en la matière. Ce guide présentera les processus que les citoyens et les organisations doivent suivre pour demander des informations à différentes entités, ainsi que les procédures de suivi.</li> </ol>

- 
- 2.2 Formation de journalistes et d'OSC (y compris celles travaillant avec des groupes sous-représentés) sur la façon d'accéder à l'information et les procédures à suivre pour se protéger lorsqu'ils demandent des informations considérées comme sensibles.
  - 2.3 Campagne en ligne encourageant les citoyens à demander à accéder à l'information permettant de surveiller l'action du gouvernement, et travail avec les OSC formées pour qu'elles sachent présenter des demandes en tant que représentantes de leurs membres.
  - 2.4 Recueil d'observations auprès des différentes parties prenantes sur leurs expériences en matière d'accès à l'information et concernant les réponses qui leur ont été données, afin de générer une base de données probante sur le fonctionnement du système d'accès à l'information dans la pratique et d'identifier les failles du cadre juridique.
  - 2.5 Soumission de demandes groupées d'information aux autorités (entités publiques requises par la loi sur l'accès à l'information de répondre à ces demandes et de divulguer des informations) ; évaluation de la mise en œuvre de la loi ; et suivi du taux de réponse sur la plate-forme en ligne, notamment le temps de réponse. Les autorités concernées (entités publiques/gouvernementales compétentes) seront distinctes en fonction du type d'informations demandées ou de la source (par exemple, demande au ministère de la Santé pour connaître le nombre de vaccins administrés).
  - 2.6 Plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de recommandations stratégiques sur la loi d'accès à l'information, fondées sur les pratiques exemplaires, y compris la divulgation volontaire d'informations.
  - 2.7 Simplification des données publiées par le gouvernement, et classification selon la catégorie (c.-à-d. budget général, prêts et subventions, et lois) et transformation en supports visuels illustrés, permettant aux diverses parties prenantes de surveiller l'action des pouvoirs publics et d'obtenir des informations à jour.
  - 2.8 Incitations pour que les citoyens soumettent directement des questions à leurs élus sur leur travail, les politiques ainsi que leurs exigences au Parlement. Il sera nécessaire pour cela de prévoir un onglet sur la plate-forme en ligne pour que chaque représentant ait un compte personnel auquel il pourra accéder.
- 
- 3.1 Évaluation des besoins au regard du cadre normatif régissant le bureau de vérification, afin de déterminer les obstacles juridiques et institutionnels auxquels il est confronté. Transmission des recommandations tirées de l'analyse au Bureau de la législation et de l'opinion et au Comité juridique de la Chambre des représentants et plaidoyer en faveur de l'adoption des amendements proposés par les autorités compétentes (Premier ministre, bureau d'audit et Parlement), notamment dans les médias. Les résultats et recommandations seront également partagés sur la plate-forme en
- 

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

---

ligne, et un dispositif de suivi permettra de contrôler les progrès dans leur mise en œuvre.

- 3.2 Tenue de trois ateliers sur la base des résultats de l'évaluation des besoins et des faiblesses définies afin d'améliorer les capacités du bureau de vérification dans l'exercice de ses fonctions et activités.
- 3.3 Analyse du rapport annuel publié par cet organe et diffusion des résultats sur la plate-forme en ligne. Suivi des cas présumés de corruption mentionnés dans le rapport, en soumettant des demandes fondées sur la liberté d'accès à l'information pour connaître le nombre de cas effectivement renvoyés devant la justice. Une demande sera soumise tous les trois (3) mois pour mise à jour des données.
- 3.4 Analyse des besoins du bureau de vérification, en indiquant les secteurs à haut risque de corruption ; les deux principaux secteurs serviront d'exemples pour mener des études juridiques sur les lois et règlements qui les régissent.
- 3.5 Encouragement des citoyens et des OSC à assurer un suivi auprès de la Chambre des représentants par le biais de la plate-forme en ligne ou en présentant une requête directe en vertu de la loi sur l'accès à l'information.
- 3.6 Campagnes médiatiques avec des illustrations et des supports visuels pour promouvoir les résultats de l'évaluation des besoins, en ciblant les citoyens et le gouvernement.
- 3.7 Formation de formateurs pour un groupe de fonctionnaires du bureau ici visé, en mettant l'accent sur la bonne gouvernance et les meilleures pratiques d'autres institutions d'audit (y compris d'autres pays/régions). Cette formation permettra à ces fonctionnaires une fois entraînés d'en former d'autres, assurant ainsi la durabilité du partage des connaissances et le renforcement des capacités internes.
- 3.8 Publication d'un document de prise de position sur la relation entre la démocratie et la lutte contre la corruption, et sur la manière dont les organes d'audit/contrôle peuvent y contribuer – un tel document pourra être élaboré par des étudiants dans des cliniques juridiques, sous la supervision d'experts.

---

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

- 4.1 Développement d'une plate-forme en ligne appelée We Watch, comprenant :
    - Une base de données de sources (articles, rapports, recherches, études, enquêtes, etc., de membres du réseau) ;
    - Un outil de suivi du travail des pouvoirs publics, y compris le profil des membres de la Chambre des représentants ; présentation des demandes aux représentants du gouvernement et progrès/résultats des demandes présentées ;
    - Un outil d'enquête permettant de suivre les demandes d'information soumises directement aux autorités, montrant le nombre total de demandes, l'état d'avancement, ainsi que le temps de réponse, le cas échéant.
-

---

4.2 Courtes vidéos éducatives sur l'importance de la plate-forme, et la façon de l'utiliser.

---

### Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer l'efficacité, la redevabilité et l'indépendance des institutions de contrôle que le projet cherche à appuyer	2	0	1	3
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	65 (suivi du processus électoral en novembre 2020)	0	100	200
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)	50%	30%	35%	50%
Nombre d'actions de plaidoyer menées par les OSC soutenues par SANCUS pour accroître la pression côté demande sur les institutions de contrôle	S/O	1	9	14



# KENYA

## Redevabilité démocratique au Kenya : vue d'ensemble

La corruption pénètre tous les secteurs de l'économie du Kenya. Le système judiciaire est plutôt défaillant, les fonctionnaires exigent souvent des pots-de-vin, et tout porte à croire que l'évasion fiscale et la fraude dans les marchés publics sont très répandues. La Constitution du Kenya (2010) consacre un nouveau système centré sur les valeurs nationales et les principes de gouvernance, en vue de garantir un leadership éthique, la transparence, la participation et l'utilisation responsable des ressources publiques. Le système de gouvernance du Kenya est également axé sur la délégation de pouvoirs et de ressources aux 47 comtés. Le Bureau du contrôleur général et celui du contrôleur du budget sont les deux seules entités indépendantes établies en vertu de la Constitution. La séparation des pouvoirs entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire est également inscrite dans le texte fondamental. Le Parlement est chargé de contrôler le pouvoir exécutif par des mesures telles que l'approbation des politiques et du budget, tandis que le pouvoir judiciaire est en principe exempt de toute ingérence indésirable, les nominations aux postes étant faites par la Commission du service judiciaire qui est indépendante.

En dépit de ces garde-fous constitutionnels, le Kenya continue d'enregistrer de très faibles progrès dans son action de lutte contre la corruption et d'autres indicateurs de gouvernance. Il obtient un score de 31 sur 100 dans l'Indice de perception de la corruption 2020, une très légère amélioration par rapport à 2019 (28 points). Le score du Kenya est légèrement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 32 et de la moyenne mondiale qui est de 43, ce qui est le signe de graves niveaux de vénalité dans le secteur public.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 31/100, Classement = 124/180
FREEDOM HOUSE	Score = 48, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 5,05, Classement = 95
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,29 (Classement centile = 36,45)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,45
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	33,65
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	5,82
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,69 (démocratie de performance moyenne)

# TI Kenya

<https://tikenya.org/>

## PROJET SANCUS – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : faible surveillance parlementaire et participation inadéquate du public aux processus de contrôle citoyen.

**Causes profondes** : faibles capacités et mauvaise coordination et coopération entre les institutions de contrôle ; manque de sensibilisation et d'implication des citoyens dans les processus de contrôle.

**Conséquences** : une mauvaise mise en œuvre des lois de gestion des finances publiques (GFP) et un contrôle parlementaire limité font que la corruption est le plus grand obstacle au développement.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer la surveillance parlementaire et la participation des citoyens aux processus officiels de vérification des comptes publics au Kenya et dans la région**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

1.1 Lors de la Conférence annuelle d'examen par les pairs sur le contrôle parlementaire, TI Kenya s'appuiera sur les bonnes relations avec le Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC) qui dispose d'un protocole d'accord de collaboration, et sur l'adhésion au Réseau d'engagement parlementaire auprès de la société civile (CSPEN) pour organiser des réunions d'évaluation entre les commissions de contrôle parlementaire, les OSC du secteur de la gouvernance et les institutions de contrôle, telles que le Contrôleur du budget (COB), le Bureau de l'Auditeur général (OAG), l'Autorité de régulation des marchés publics, la Commission éthique et lutte contre la corruption, la Commission sur la justice administrative, et la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya.

1.2 Forums nationaux et régionaux d'apprentissage et de partage entre pairs, avec les chapitres nationaux participant au projet SANCUS et des OSC locales et internationales engagées dans des initiatives de transparence et de budget ouvert.

1.3 Mécanismes de rapports régionaux et internationaux, grâce au soutien de SANCUS ; TI Kenya continuera de contribuer aux examens nationaux volontaires en tant que membre du Forum des ODD Kenya.

### ACTIONS POUR APPUYER LA

2.1 Appui à la mise en œuvre d'un cadre de redevabilité permettant aux citoyens d'améliorer leur compréhension et participation aux

---

**REDEVABILITÉ  
VERTICALE**

processus de vérification officiels des comptes ; TI Kenya se rapprochera du Bureau du contrôleur général (par l'entremise du protocole d'entente existant) pour appuyer la mise en œuvre de ce cadre, TI Kenya ayant fait partie du comité technique chargé de son élaboration. Ce travail comprendra plusieurs axes : convocation des OSC locales pour qu'elles collaborent à la mise en œuvre du cadre ; simplification des rapports généraux de contrôle des comptes, des budgets (pour une meilleure compréhension par les citoyens) et publication de ces rapports sur la plate-forme ouverte de données sur la redevabilité publique - Portail de l'audit public  
<http://publicaudit.tikenya.org/>

- 2.2 Collecte, analyse et diffusion de données sur le portail susvisé. Pour l'heure, il ne contient que l'analyse de rapports des gouvernements de comté. SANCUS appuiera l'analyse et la publication des rapports du gouvernement national dans les secteurs de l'éducation et de la santé, services publics les plus importants. Le portail sera utilisé pour donner aux citoyens des informations sur les processus de gestion des finances publiques et servir de référence pour influencer l'adoption des plates-formes TIC aux fins de mise en œuvre du cadre de redevabilité facilité par les audits citoyens.
- 2.3 Formation des journalistes : TI Kenya soutiendra également l'engagement des médias dans la mise en œuvre de ce cadre de redevabilité. Pour ce faire, SANCUS soutiendra le renforcement des capacités des journalistes en matière de vigilance de l'institution parlementaire et de production d'articles d'investigation, sur la base des rapports émis par le contrôleur général et le contrôleur du budget. Cette action s'accompagnera de l'élaboration de supports de cours en ligne qui seront mis à la disposition des journalistes sur la plateforme Media Tech Hub. Cela leur permettra d'acquérir des connaissances et des compétences sur la façon de rendre compte des affaires de corruption.

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- 3.1 Évaluations annuelles de la conformité et du travail de l'Assemblée nationale et du Sénat, et suivi des rapports des bureaux du contrôleur général et du contrôleur du budget. Afin d'étoffer les données empiriques nécessaires à la mise en œuvre du cadre de redevabilité facilité par l'audit citoyen, TI Kenya réalisera des évaluations sur l'avancement du suivi des rapports relatifs aux exercices financiers précédemment audités et sur les mesures prises suite aux rapports du contrôleur général relatifs aux secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que sur les pétitions des citoyens au Parlement.
  - 3.2 Soutien des engagements dans le cadre du CSPEN, un réseau de 35 organisations de la société civile s'intéressant aux programmes de
-

	<p>renforcement parlementaire. Le CSPEN se veut une plate-forme coordonnée permettant aux OSC de soutenir les organes du Parlement, ses commissions et ses membres dans les domaines du contrôle, de la législation et de la représentation, ainsi que de concevoir des outils pour les aider à suivre systématiquement la mise en œuvre des lois adoptées.</p> <p>3.3 Programmes d'information et de sensibilisation : TI Kenya s'engagera dans des programmes multimédias pour accroître la sensibilisation à la surveillance parlementaire, surtout pour ce qui est de la gestion des finances publiques, afin d'influencer l'adoption des recommandations découlant des évaluations.</p> <p>3.4 Redevabilité sociale : la participation du public sera assurée par des pétitions au Parlement et des réunions de plaidoyer stratégique avec les commissions législatives pertinentes.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Plate-forme de redevabilité en matière de contrôle des finances publiques : simplification des rapports du contrôleur général et production de budgets publics compréhensibles par les citoyens. Ces documents seront publiés sur <a href="http://publicaudit.tkenya.org/">http://publicaudit.tkenya.org/</a>.</p> <p>4.2 Adaptation du système de gestion des cas CAJAC (Salesforce) en fonction des mesures de redevabilité sociale adoptées pour traiter les signalements du public, en cohérence avec le travail de plaidoyer en faveur de la simplification budgétaire.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de dialogues nationaux multipartites SANCUS pour faire progresser les réseaux nationaux	0	1	4	4
Nombre de participants à des ateliers techniques sur l'utilisation d'outils de redevabilité et techniques d'analyse des données (ventilés par employeur institutionnel, sexe, lieu)	0	35	50	50
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	35	100	100

## LIBAN

### Redevabilité démocratique au Liban : vue d'ensemble

Le score IPC du Liban est resté obstinément bloqué à 28 pendant plusieurs années, avant de tomber à 25 en 2020, bien en dessous de la moyenne régionale qui est de 39. Le pays a également décliné selon l'Indice de démocratie de l'UIE en raison d'un régime politique intransigeant, dominé par des intérêts particuliers, dictant la répartition des ressources. Les manifestations généralisées de ces dernières années ont été motivées par le malaise croissant de la population face à la crise économique, aggravée en août 2020 par une explosion dévastatrice au port de Beyrouth. En dépit des inquiétudes concernant l'espace civique et la liberté de la presse, la nature généralement non sectaire et pacifique des récentes campagnes électorales et des protestations politiques laisse entrevoir un espoir pour l'avenir de ce pays.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 25/100, Classement = 149/180
FREEDOM HOUSE	Score = 43, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 4,16, Classement = 108
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,49 (classement centile : 32,51)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,45
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	34,93
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	5,49
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,55 (démocratie faible/faible performance)

### **The Lebanese Transparency Association (LTA) (TI Liban)**

<http://www.transparency-lebanon.org/>

## PROJET SANCUS – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

<b>PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE</b>	<p><b>Problème fondamental :</b> opacité et manque de redevabilité dans la formulation, l'exécution et la supervision du budget.</p> <p><b>Causes profondes :</b> absence d'un processus budgétaire national solide, associée à une faible surveillance des fonds publics et à un manque de transparence, ce qui accroît les risques de détournement de fonds, de corruption et d'enrichissement personnel.</p> <p><b>Conséquences :</b> méfiance croissante des citoyens à l'égard de l'appareil étatique libanais ; les secteurs les plus touchés par la mauvaise budgétisation et la corruption sont l'énergie, la santé et les affaires sociales.</p>
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>	<p><b>Améliorer la réactivité des détenteurs d'autorité en promouvant des réformes dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des affaires sociales, ainsi qu'en encourageant une plus grande participation des citoyens aux processus budgétaires</b></p>
<b>CRÉATION DE RÉSEAUX</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Création d'une coalition nationale d'OSC travaillant sur les questions de gouvernance qui se réunira tous les deux mois pour coordonner les efforts de plaidoyer.</li> <li>1.2 Organisation de deux conférences nationales réunissant les OSC, les décideurs et les représentants de la communauté internationale : la première conférence nationale portera sur la réforme du budget et la seconde sur les résultats de l'étude relative au système d'intégrité nationale.</li> <li>1.3 Organisation d'un cours de formation en ligne sur le journalisme et les médias, axé sur la méthodologie du système de suivi des dépenses publiques (PETS) et l'importance d'une réforme, en vue de soutenir la collecte de données. Diffusion des résultats par la production de six vidéos et rapports journalistiques.</li> </ol>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Mise au point d'un outil de suivi budgétaire pour les OSC, basé sur la méthodologie PETS, permettant de suivre les dépenses dans les secteurs de la santé, de l'énergie et des affaires sociales.</li> <li>2.2 Mise en place d'une unité de surveillance composée de chercheurs en PETS, qui exercera une vigilance de ces secteurs et publiera tous les trois mois des fiches d'information pratique via un site Internet et les médias sociaux, afin de rendre compte des dernières données sur les processus budgétaires de l'État.</li> <li>2.3 Suivi des progrès de l'État dans la mise en œuvre des mécanismes existants de lutte contre la corruption dans les secteurs de la santé, de l'énergie et des affaires sociales, sur la base de la méthodologie du système d'intégrité nationale.</li> <li>2.4 Lancement de campagnes de plaidoyer (ainsi que de réunions bilatérales, publications sur les médias sociaux, communiqués de presse, si nécessaire et en fonction du contexte général), centrées sur les réformes identifiées comme nécessaires pour renforcer les</li> </ol>

	<p>processus budgétaires gouvernementaux dans les trois secteurs en question : énergie, santé et affaires sociales.</p> <p>2.5 Incitation des citoyens à s'engager par le biais d'une série de séances d'information pour les sensibiliser à la méthode PETS et aux réformes budgétaires.</p> <p>2.6 Organisation d'ateliers de renforcement des capacités destinés aux femmes et aux personnes handicapées, axés sur le genre, la corruption et le rôle des citoyens dans le cycle budgétaire public. Par la suite, aide aux participants pour qu'ils publient des articles d'opinion sur des sujets connexes.</p> <p>2.7 Montage de six vidéos informatives décrivant les progrès réalisés par le pays dans les trois secteurs visés pour mieux sensibiliser les citoyens.</p> <p>2.8 Création de deux cours d'auto-apprentissage, accessibles aux citoyens sur le site Web de LTA pour les former à la méthodologie PETS.</p>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b>	<p>3.1 Mise au point d'un outil de suivi des institutions de contrôle pour surveiller leur engagement dans la lutte contre la corruption, en analysant les dossiers qu'elles traitent et leur indépendance financière et administrative. Les résultats seront mis en ligne et présentés sous forme de tableaux et de graphiques pour simplifier les conclusions.</p> <p>3.2 Suivi du travail du bureau central d'inspection et de la cour des comptes concernant les cas de corruption, des médias et des rapports internationaux relatifs aux institutions ciblées et organisation d'entretiens bilatéraux.</p> <p>3.3 Sur la base de ces conclusions, publication de notes de politique, de communiqués de presse et de vidéos en collaboration avec la coalition des OSC qui promeuvent des recommandations à l'intention des institutions de contrôle (bureau central d'inspection, cour des comptes et commission nationale de lutte contre la corruption).</p> <p>3.4 Réunions trimestrielles avec les décideurs et les institutions de contrôle afin de dégager un consensus et une dynamique autour de recommandations visant l'amélioration des politiques et des procédures.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Développement d'un outil numérique basé sur le PETS qui permette à la coalition des OSC de suivre l'argent et d'effectuer un suivi approfondi des dépenses étatiques et des progrès de la réforme. Il s'agira d'un site en ligne qui sera accessible via le site Internet de LTA.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de participants à des ateliers techniques sur l'utilisation d'outils de redevabilité et techniques d'analyse des données (ventilés par employeur institutionnel, sexe, lieu)	S/O	0	50	50

Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	0	60	60
Nombre d'institutions de contrôle (dont le Parlement) suivies par les OSC soutenues par SANCUS	2	0	4	7



## MALDIVES

### Redevabilité démocratique aux Maldives : vue d'ensemble

Un score de 29 est attribué aux Maldives dans l'IPC 2019, ce qui reflète une performance nettement inférieure à la moyenne régionale (44). Pourtant, l'année 2020 a vu une amélioration spectaculaire, puisqu'un score IPC de 43 est attribué à ce pays. Il est néanmoins absent de nombreux indices de gouvernance, probablement en raison de sa petite taille. Mais malgré cela, il n'est pas en reste en termes de scandales de corruption. En 2016, une dénonciation a mis au jour une vaste machination : le gouvernement vendait des îles pour le développement de complexes touristiques à des prix inférieurs à ceux du marché et versait des dizaines de millions de dollars sur les comptes privés de riches hommes d'affaires et politiciens. Selon les dernières données du Baromètre mondial sur la corruption, publiées en novembre 2020, 90 % des citoyens maldiviens estiment que la corruption gouvernementale est un problème majeur.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 43/100, Classement = 75/180
FREEDOM HOUSE	Score = 40, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	-
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,44 (classement centile : 33,99)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	-
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	29,13
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	-
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	-

### Transparency Maldives (TI Maldives)

<https://transparency.mv/v16/>

## PROJET SANCUS – ENTREPRISES PUBLIQUES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental :** Les entreprises d'État sont des vecteurs de corruption. Les gouvernements, l'un après l'autre, n'ont pas réussi à renforcer les programmes de conformité visant à prévenir et à détecter les fautes professionnelles, la gestion irresponsable et la mauvaise gouvernance des entreprises d'État. Les organismes de contrôle ne jouent pas leur rôle et n'exigent pas qu'elles rendent des comptes.

**Causes profondes :** Les entreprises d'État sont des acteurs majeurs de l'économie du pays et le poids de leur influence sur l'appareil d'État est énorme. Les entreprises d'État bénéficient d'un financement public conséquent, mais les autorités publiques ne les obligent pas à rendre des comptes ; en fait, il y a une absence générale de volonté politique en ce sens.

**Conséquence :** des pratiques de corruption généralisées dans les entreprises publiques, ainsi que des ouvrages incomplets ou de mauvaise qualité qui conduisent au gaspillage des ressources publiques.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer le cadre légal et réglementaire relatif au fonctionnement et au rôle des entreprises publiques, et améliorer leur gouvernance, leurs fonctions et leurs opérations**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Organisation d'une conférence anti-corruption sur le thème de l'intégrité des entreprises d'État, réunissant les principales parties prenantes, y compris les entreprises d'État, le cabinet du Président, le ministère des Finances, les institutions de contrôle (commission parlementaire permanente, Conseil de privatisation et de constitution d'entreprises publiques PCB, Bureau du contrôleur général et Commission de lutte contre la corruption des Maldives), le secteur privé, les ONG et les médias.
- 1.2 Organisation de dialogues multipartites semestriels pour poursuivre la conversation et assurer le suivi de tous les engagements proposés lors de la conférence.
- 1.3 Travail avec les journalistes pour préparer des articles abordant le thème de la corruption et de la gouvernance des entreprises d'État.

### ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE

- 2.1 Suivi des résultats du plan d'action stratégique du gouvernement pour la bonne gouvernance, dans le volet gouvernance des entreprises d'État.
- 2.2 Préparation d'une méthodologie de type audit social pour recueillir des informations sur les projets attribués aux entreprises d'État ; elle sera développée en consultation avec des acteurs communautaires (société civile, groupes de jeunes) qui seront formés pour mettre en œuvre le suivi citoyen.
- 2.3 Formation de spécialistes du droit à l'information dans tout le pays et mobilisation de ces spécialistes pour rechercher l'information permettant de surveiller les projets gouvernementaux confiés aux entreprises d'État.

- 
- 2.4 Mobilisation de moniteurs communautaires en formant les groupes de la société civile et de jeunes à suivre toutes les étapes des projets publics attribués aux entreprises d'État, en particulier les grands projets d'infrastructure, les projets qui sont assortis d'une garantie ou d'une dette souveraine, ou les projets de concession d'un service public essentiel comme dans le domaine de la santé ou des logements sociaux.
  - 2.5 Analyse des données recueillies par le biais des moniteurs communautaires à l'interne pour identifier les cas présumés de corruption ou d'abus de pouvoir.
  - 2.6 Publication des résultats chaque trimestre sous forme de bulletins via le site Web du chapitre et sur les plates-formes de médias sociaux. Publication d'un rapport final et présentation aux institutions responsables concernées (Parlement, commission anti-corruption et/ou le bureau du contrôleur général).
  - 2.7 Élaboration d'un indice de transparence qui classera les entreprises publiques en fonction d'une fiche d'évaluation de la transparence et de l'intégrité, établie sur la base d'études documentaires et des demandes d'informations aux entreprises publiques et autres autorités gouvernementales.
  - 2.8 Activités de sensibilisation pour promouvoir une culture de la parole et soutenir les lanceurs d'alerte et l'action des citoyens qui souhaiteraient dénoncer des cas de corruption dans les entreprises publiques. Exercer une pression sur les détenteurs d'autorité pour qu'ils fassent un suivi des affaires ou cas dénoncés. Les données du CAJAC pourront servir aux actions de sensibilisation et de plaidoyer.
  - 2.9 Travail avec les entreprises d'État pour créer une boîte à outils d'auto-évaluation basée sur le guide de Transparency International relatif aux entreprises publiques afin de les aider à évaluer et à améliorer leurs politiques et procédures anti-corruption, dont le système de protection des lanceurs d'alerte. Offre de cours de formation sur les lanceurs d'alerte aux employés des entreprises d'État et encouragement à l'utilisation de GlobaLeaks pour faciliter le signalement des actes répréhensibles, et travail pour concevoir et mettre en œuvre des procédures solides de gestion des allégations.
  - 2.10 Suivi et rapport sur les allégations de corruption dans les entreprises d'État à risque, couvrant l'état d'avancement des enquêtes et des poursuites engagées.
  - 2.11 Utilisation du droit à l'information pour recueillir et rendre compte des efforts accomplis par les entreprises d'État en vue de renforcer leurs mécanismes de contrôle interne, et d'éviter les scandales liés à la corruption.

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- 3.1 Suivi du travail de la commission parlementaire permanente chargée des entreprises publiques en observant le déroulement de ses réunions et en analysant ses rapports.
  - 3.2 Transmission des observations et des recommandations à la commission afin de renforcer sa fonction de surveillance.
-

- 
- 3.3 Collaboration avec le bureau du contrôleur général, la commission anti-corruption et le ministère des Finances pour évaluer les actions de suivi dans les domaines identifiés dans les rapports d'audit, par exemple les détournements de fonds ou malversations dans les entreprises d'État.
  - 3.4 Travail direct avec le cabinet du Président, le ministère des Finances et le PCB pour mettre en œuvre les axes pertinents proposés dans le plan d'action stratégique, en s'appuyant sur la collaboration engagée avec les services de la présidence.
- 

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

- 4.1 Adoption de l'outil numérique CAJAC (GlobaLeaks et système de gestion des cas Salesforce) pour encourager le public à présenter leurs dénonciations concernant la gestion des entreprises publiques.
  - 4.2 Intervention auprès des entreprises publiques pour qu'elles adoptent GlobaLeaks ce qui permettra aux employés de signaler plus facilement les actes répréhensibles dont ils ont connaissance.
-

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	S/O	0	50	100
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)	S/O	0	40%	40%

# MAROC

## Redevabilité démocratique au Maroc : vue d'ensemble

Le score IPC du Maroc est resté stable ces dernières années, autour de 40, avec de légères fluctuations. Les réformes entreprises après les émeutes liées au Printemps arabe en 2011 n'ont guère apporté de modifications fondamentales à la répartition du pouvoir au Maroc. Les dispositions relatives à l'indépendance de la justice et aux procédures d'audit des comptes publics n'ont pas encore entraîné de transformations réelles dans la pratique. Plusieurs mois de négociations bloquées à la suite des élections législatives de 2016 ont conduit à la démission forcée du Premier ministre Abdelilah Benkirane (du Parti de la justice et du développement, PJD) ; le roi Mohammed VI a nommé Saadeddine el Othmani (également du PJD) à la tête du gouvernement en mars 2017. Cela a renforcé la perception selon laquelle la monarchie garde la mainmise sur le pouvoir dans le pays et a conduit certains observateurs à remettre en question les prétentions réformistes du PJD. Les niveaux de désaffection politique restent élevés au sein de la population en général, comme le montrent les taux élevés d'abstention électorale et les faibles niveaux de confiance dans le Parlement et les partis politiques. Les protestations du mouvement Hirak Rif et les boycotts actuels des consommateurs sont le signe qu'une grande partie de la population en a assez de la mauvaise gouvernance et de la corruption.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 40/100, Classement = 86/180
FREEDOM HOUSE	Score = 37, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 5,04, Classement = 96
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,63 (Classement centile : 29,56).
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,5
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	43,94
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,642254909
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,56 (régime hybride)

## Transparency Maroc (TI Maroc)

<http://www.transparencymaroc.ma/index.php>

## PROJET SANCUS – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : manque d'informations budgétaires fiables et pertinentes, accessibles et visibles par les citoyens et les organisations de la société civile.

**Causes profondes** : inefficacité du cadre normatif de lutte contre la corruption, et absence d'organes chargés de cette lutte, indépendants et dotés de l'autorité juridique nécessaire.

**Conséquences** : la corruption, les détournements de fonds et l'absence de condamnations contre les responsables corrompus ont érodé la confiance du public et alimenté le désengagement des citoyens et de l'ensemble de la société civile.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques et lutter contre l'impunité dans les cas de malversation et détournements de fonds publics**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Création d'une coalition d'OSC, d'organismes anti-corruption, de chercheurs et de journalistes d'investigation pour promouvoir une plus grande transparence du processus budgétaire.
- 1.2 Établissement de partenariats avec les commissions parlementaires pour partager les recommandations fondées sur les besoins des citoyens et influencer les priorités en matière de dépenses.
- 1.3 Organisation d'un événement virtuel avec le Réseau africain pour la transparence afin d'avoir une perspective régionale sur les questions de corruption dans les processus budgétaires.
- 1.4 Cours de formation à l'intention des jeunes avocats afin de soutenir le CAJAC dans la réalisation d'observations juridiques dans les secteurs les plus touchés par la corruption, tels qu'identifiés.
- 1.5 Cours de formation pour renforcer les capacités des journalistes à enquêter sur les affaires de corruption dans les domaines identifiés par le CAJAC, notamment le système de sanctions pénales, les réglementations administratives, les organes d'inspection et de contrôle.
- 1.6 Réunions multipartites avec les hautes sphères du ministère public, le médiateur, les associations de défense des droits humains et travaillant à la protection des fonds publics, les associations œuvrant à la promotion des droits des femmes, les jeunes et les associations des zones périphériques afin d'améliorer les mécanismes de traitement des plaintes pour corruption et d'assurer le suivi des cas traités par le CAJAC.

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
VERTICALE**

- 2.1 Séances de formation pour les membres de coalition des OSC sur la redevabilité sociale, les techniques de plaider, l'utilisation des réseaux sociaux, la budgétisation sensible au genre et les finances publiques.
- 2.2 Plaider en faveur de la publication des documents budgétaires, notamment en soumettant des demandes en vertu du droit d'accès à l'information aux autorités compétentes, conformément à la nouvelle loi (31-13).
- 2.3 Collecte et analyse des données budgétaires des institutions (y compris les rapports préparatoires, de fin d'exercice et d'audit) et introduction de ces données dans E-Tachawor.
- 2.4 Formation des membres de la coalition à l'utilisation des audits sociaux et de la plate-forme E-Tachawor pour surveiller l'exécution des budgets planifiés par secteur et assurer la traçabilité des dépenses, en mettant l'accent sur la santé et l'éducation.
- 2.5 Rapport sur les conclusions des audits sociaux recueillis par les citoyens.
- 2.6 Diffusion de ce rapport au public par le biais de campagnes de communication (conférences de presse, médias sociaux, spots radio, etc.) afin de stimuler leur participation au processus budgétaire.
- 2.7 Renforcement de la capacité du CAJAC à traiter les plaintes des victimes de la corruption et à diffuser des informations juridiques, en élargissant la sensibilisation aux régions les plus éloignées à l'aide de cliniques juridiques, de communications via les réseaux sociaux et les radios communautaires.
- 2.8 Campagne de sensibilisation via les médias sociaux, entretiens, spots radio pour faire pression sur les autorités publiques (spécialement sur les finances publiques, en particulier le ministère des Finances, le ministère de la Modernisation des administrations, la Cour des comptes) afin d'améliorer leur réponse aux plaintes pour corruption et aux initiatives en matière de redevabilité.
- 2.9 Suivi des plaintes et des recours auprès des entités concernées.
- 2.10 Campagne de plaider appelant à la mise en œuvre effective des lois protégeant les victimes et les lanceurs d'alerte.

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- 3.1 Suivi des débats des commissions parlementaires sur les questions de contrôle budgétaire au moyen de questions parlementaires, du registre des votes des parlementaires sur les budgets sectoriels et d'audiences publiques avec les parties prenantes. Numérisation des éléments de preuve recueillis et téléchargement sur E-Tachawor.
  - 3.2 Organisation de réunions et d'ateliers de renforcement des capacités avec les commissions parlementaires (Commission de contrôle des finances publiques, Commission des finances et du développement économique, Commission des secteurs sociaux, Commission de l'intérieur, des autorités locales, du logement et des politiques municipales), pour formuler des recommandations et des suggestions sur le projet de loi de finances et plus particulièrement sur les budgets consacrés aux secteurs de la santé, de l'éducation et de l'emploi, et promouvoir une plus grande participation des OSC et des citoyens à leur préparation.
-



	<p>3.3 Organisation régulière de réunions de planification avec la Cour des comptes et l'inspection générale des finances pour soutenir les parlementaires dans leur fonction de contrôle budgétaire, et plaider en faveur d'une plus grande indépendance et d'un plus grand pouvoir juridique des organes de contrôle.</p> <p>3.4 Lutte contre l'impunité et appui des poursuites pour corruption en devenant partie civile dans les grandes affaires de corruption et d'abus de fonds publics. TI Maroc est une association reconnue d'utilité publique en vertu du décret n° 2.09.391 du 11 juin 2009 qui peut se porter partie civile dans les affaires de corruption devant les tribunaux, comme c'était le cas précédemment.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Création de la plate-forme numérique E-Tachawor sous la forme de tableau de bord d'information budgétaire et sur les activités parlementaires. Elle offrira aux citoyens la possibilité de s'engager, par exemple en votant sur les recommandations budgétaires les plus populaires.</p> <p>4.2 Élaboration de supports d'apprentissage numériques appelés Académie de la transparence, et de cours en ligne ouverts et massifs (MOOC), à l'intention des parlementaires.</p> <p>4.3 Développement d'un outil interactif CAJAC utilisant un logiciel intelligent de chat en direct pour répondre aux demandes des victimes de la corruption.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer l'efficacité, la redevabilité et l'indépendance des institutions de contrôle que le projet cherche à appuyer	S/O	1	3	3
Nombre de cas CAJAC en cours dans les pays SANCUS	S/O	10	80	120
Pourcentage d'OSC soutenues par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle (ventilées par type d'OSC, lieu)	S/O	10%	30%	50%
Pourcentage de femmes d'OSC soutenues par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle	S/O	30%	40%	40%
Pourcentage de citoyens·nes de zones rurales (par rapport aux zones urbaines) membres d'OSC soutenues	S/O	10%	20%	20%

par SANCUS qui rapportent que les compétences et connaissances acquises ont permis d'améliorer « sensiblement » leur capacité à surveiller les institutions de contrôle				
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

# NIGERIA

## Redevabilité démocratique au Nigeria : vue d'ensemble

Le score IPC du Nigeria en 2020 était de 25, score qui est resté relativement stable ces dernières années. Il est toutefois inférieur à la moyenne régionale qui est de 32. Le pays enregistre également une légère baisse de l'indice de démocratie de l'UIE, attribuée à l'instabilité politique, à l'insécurité et à la corruption endémique. Si le pays obtient un score relativement élevé en termes de contrôles sur le gouvernement, l'espace civique suscite quelques inquiétudes.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 25/100, Classement = 149/180
FREEDOM HOUSE	Score = 45, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Réprimé
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 4,10, Classement = 110
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,41 (classement centile : 34,98)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,43
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	39,69
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	4,73
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0.62 (démocratie faible/faible performance)

## Civil Society Legislative Advocacy Centre (CISLAC) (TI Nigeria)

<https://www.cislac.org/>

## PROJET SANCUS – INTÉGRITÉ POLITIQUE ET FINANCEMENT TRANSPARENT DES PARTIS POLITIQUES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental :** abondance « d'argent sale » dans la politique nigériane, ce qui est preuve de l'absence de toute culture de reddition de comptes et pérennise la corruption, dans un but de maintien du pouvoir en place et d'enrichissement personnel.

**Causes profondes :** i) incapacité des organismes de lutte contre la corruption et de la Commission nationale électorale indépendante (INEC) à diagnostiquer les irrégularités et à appliquer les politiques et dispositions légales en matière de blanchiment d'argent ; ii) manque d'indépendance dans le fonctionnement des institutions supérieures de contrôle ; iii) manque d'expérience et de volonté politique des représentants du peuple à l'Assemblée nationale pour exercer leurs fonctions de surveillance ; iv) faible capacité des médias et de la société civile à enquêter sur l'argent sale qui transite dans les milieux politiques nigériens ; v) absence de requêtes des citoyens visant à exiger plus de transparence de la part des responsables politiques.

**Conséquences :** d'importantes sommes d'argent sont blanchies illicitement et diluées dans les processus politiques nigériens tant au niveau de l'État fédéral qu'au niveau des États fédérés, ce qui mine la confiance des citoyens dans leurs élus, provoquant un certain sentiment d'impuissance face à l'ensemble de la classe politique.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer les grands principes et cadres normatifs relatifs à l'intégrité en politique, s'agissant en particulier de la lutte contre le blanchiment d'argent en lien avec le financement des partis politiques**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Création d'un groupe de travail SANCUS composé d'OSC et d'acteurs étatiques au Nigeria, qui se réunira deux fois par an pour coordonner le projet.
- 1.2 Rencontres à travers un forum d'OSC pour construire un plaidoyer plus solide en faveur du renforcement du financement propre des partis politiques au Nigeria.
- 1.3 Rapports parallèles sur l'ODD 16 pour mesurer les progrès du Nigeria dans la lutte contre le blanchiment d'argent, l'intégrité en politique et d'autres cibles sélectionnées en rapport avec la lutte contre la corruption.
- 1.4 Sensibilisation des médias à l'efficacité des enquêtes sur les questions de l'intégrité en politique et dans le financement des partis politiques, avant les élections générales prévues en 2023.
- 1.5 Actions de plaidoyer auprès des partis politiques sur la nécessité d'une intégrité en politique et d'un financement transparent des partis.

### ACTIONS POUR APPUYER LA

- 2.1 Organisation d'une réunion initiale autour des attentes offertes par le SANCUS, rassemblant des représentants des organismes de lutte contre la corruption, des autorités chargées de l'application de la loi, des représentants des médias, des OSC, de l'INEC, des partenaires du

<b>REDEVABILITÉ VERTICALE</b>	<p>développement et des citoyens travaillant dans le domaine de la responsabilité politique.</p> <p>2.2 Recherches documentaires sur la « redevabilité politique numérique » pour explorer de quelle manière les méthodes de paiement et d’envoi de fonds par voie numérique peut contribuer à plus d’intégrité en politique.</p> <p>2.3 Recherche qualitative sur le financement des partis politiques et le niveau de respect des lois applicables dans ce domaine au Nigéria.</p> <p>2.4 Publication de rapports de recherche et diffusion auprès des autorités de lutte contre la corruption (ACA), organismes de régulation, l’INEC, missions étrangères, partenaires du développement, OSC, médias et citoyens, en vue de favoriser l’adoption de politiques et pour servir d’outil de plaidoyer.</p> <p>2.5 Organisation d’une retraite pour les membres des ACA, des organismes de régulation, de l’INEC, des médias, des OSC et les citoyens afin de valider les résultats de la recherche et de discuter de la mise en œuvre des recommandations.</p> <p>2.6 Cours de formation à l’intention des OSC et des médias sur l’utilisation efficace de la loi sur la liberté d’information pour faire naître une clameur au sein du public visant à mettre un terme aux financements illégaux en politique.</p> <p>2.7 Programme de radio et campagne sur les médias sociaux sur la façon d’exiger plus d’intégrité de la part des élus politiques.</p> <p>2.8 Organisation de six réunions de parties prenantes incluant les citoyens et de six réunions publiques sur la nécessité d’assurer la transparence en politique, de faire respecter les lois régissant le financement des partis politiques et de dégager des solutions aux problèmes afférents à la vente et l’achat de votes.</p> <p>2.9 Formations proposées aux journalistes d’investigation pour qu’ils puissent relayer efficacement les problèmes et défis posés par le financement en politique.</p>
<b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b>	<p>3.1 Visites aux commissions parlementaires pour plaider en faveur de la lutte contre la corruption en lien en particulier avec les financements illicites en politique.</p> <p>3.2 Réunion de coordination entre les ACA, les fonctionnaires chargés de l’application de la loi et de l’INEC, seule institution surveillant le financement des partis politiques, sur la manière de traiter le non-respect des normes en la matière.</p> <p>3.3 Table ronde entre les citoyens, les OSC et les parlementaires sur les moyens d’être plus vigilant à l’égard des organismes de lutte contre la corruption, de régulation et d’autres parties prenantes, au regard en particulier des questions d’intégrité en politique et dans le financement des partis politiques.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Utilisation de la plate-forme numérique CAJAC déjà disponible (site Web du CISLAC et médias sociaux) pour recevoir les plaintes des citoyens et mettre à leur disposition un forum pour débattre de l’intégrité en politique.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de dialogues nationaux multipartites SANCUS pour faire progresser les réseaux nationaux. <i>Les parties prenantes seront issues des OSC, des représentants des médias et des groupes de citoyens.</i>	0	5	5	10
Nombre d'institutions de contrôle (dont le Parlement) suivies par les OSC soutenues par SANCUS. <i>Ces institutions sont les ACA, l'INEC, les autorités chargées de l'application de la loi.</i>	0	3	3	3
Nombre d'actions de plaidoyer menées par les OSC soutenues par SANCUS pour accroître la pression côté demande sur les institutions de contrôle. <i>Il s'agira de visites pour des actions de plaidoyer auprès des médias, de communiqués de presse, de conférences de presse, d'émissions radiophoniques et d'articles d'opinion.</i>	0	5	10	10

## PALESTINE

### Redevabilité démocratique en Palestine : vue d'ensemble

Il existe une méfiance généralisée des citoyens à l'égard des institutions palestiniennes, en partie imputable à l'échec du processus de réconciliation interne, à l'impasse des négociations avec les autorités israéliennes, à la poursuite de l'occupation israélienne et à l'augmentation du nombre de colonies.

La corruption politique est l'un des principaux problèmes de gouvernance en Palestine. Les manifestations les plus importantes de l'absence d'intégrité en politique sont les systèmes émergents qui permettent à un segment d'élites influentes, dont les militaires, les grands hommes d'affaires et d'autres personnalités bien placées, de dominer le processus décisionnel au sein des institutions étatiques. Cela conduit à un affaiblissement de la séparation des pouvoirs, et en particulier de l'organe législatif, ainsi que des organismes officiels de contrôle et d'application de la loi.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	-
FREEDOM HOUSE	-
MONITEUR CIVICUS 2021	Réprimé
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 3,83, Classement = 113
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	-
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	43,18
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	-
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,31 (régime autoritaire)

### **The Coalition for Accountability and Integrity – AMAN (TI Palestine)**

<https://www.aman-palestine.org/>

## PROJET SANCUS – ÉLECTIONS ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES INFRANATIONALES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problèmes fondamentaux :** i) manque de redevabilité horizontale en raison de l'absence du Conseil législatif palestinien ; ii) manque d'intégrité, de transparence et de redevabilité dans le travail des unités de gouvernance locale (UGL).

**Causes profondes :** i) fractures politiques incessantes, et divisions au sein du pouvoir judiciaire et des médias officiels en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ; ii) faible capacité des institutions de surveillance, responsabilité sociale limitée, manque d'analyse juridique et institutionnelle nationale globale sur l'intégrité des UGL, faible engagement des médias ; iii) opacité du travail des UGL et inaccessibilité à l'information et aux dossiers publics, en particulier en ce qui concerne les marchés publics et la budgétisation.

**Conséquences :** i) environnement propice à l'utilisation abusive des médias officiels dans le cadre des campagnes électorales ; ii) division du pouvoir judiciaire laissant la voie libre aux irrégularités, en particulier en ce qui concerne les recours contre la nomination des candidats aux élections ; iii) risque accru de corruption dans la prestation de services publics de base, en particulier lors de conflits et de crises comme la pandémie actuelle de Covid-19.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Accroître la transparence et la redevabilité dans la gestion des deniers publics et des affaires publiques**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 En s'appuyant sur l'Équipe civile pour l'amélioration de la transparence du budget public, un réseau formé par AMAN qui surveille la performance du gouvernement dans la gestion publique du budget, aide au ministère des Finances et recommandations fondées sur les conclusions tirées du processus de suivi du budget.
- 1.2 Participation à l'évaluation programmée par la Banque mondiale de la performance du gouvernement concernant la réforme de la gestion des fonds publics.
- 1.3 Utilisation de réseaux locaux (cf. ANSA Palestine, ARPAC Palestine) qui font partie de réseaux régionaux (ANSA, ARPAC et GOPAC) pour harmoniser le travail fait au niveau national et régional.
- 1.4 Réactivation du réseau des parlementaires palestiniens contre la corruption, qui est inactif depuis 2008 en raison de la scission politique et de la paralysie du Parlement palestinien depuis 2007.
- 1.5 Formation d'alliances avec d'autres OSC locales pour créer une coalition capable de suivre la performance des UGL et de lancer le dialogue avec le ministère qui en a la charge et d'autres instances de surveillance.
- 1.6 Formation de comités locaux incluant des représentants de groupes marginalisés, comme les jeunes et les femmes, afin de leur donner la possibilité de participer au dialogue multipartite et de faire valoir leurs propres besoins.



	<p>1.7 Mise en place de programmes de renforcement des capacités à l'intention des journalistes d'investigation de la gestion des fonds publics, des élections nationales, du travail des UGL, de la gestion budgétaire et du secteur de la sécurité.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b></p>	<p>2.1 Adaptation de la méthodologie du système d'intégrité au niveau local (LIS) de Transparency International, grâce aux contributions du ministère responsable des UGL, du bureau national d'audit et d'administration, de la commission anti-corruption et d'autres OSC.</p> <p>2.2 Élaboration d'un rapport de diagnostic national sur la gouvernance locale, basé sur une analyse de plusieurs études LIS.</p> <p>2.3 Tenue d'ateliers fondés sur les conclusions du rapport afin d'ouvrir un dialogue avec les décideurs au sujet des politiques et des lois qui doivent être réformées pour respecter le système d'intégrité au sein des UGL et dans leur travail.</p> <p>2.4 Proposition de formations à la coalition d'OSC, en particulier aux organisations communautaires à la base, de jeunes et féministes, sur des outils de redevabilité sociale, par exemple des fiches d'évaluation communautaire, des fiches de compte-rendu des citoyens et de budget participatif, afin de tenir les municipalités et les décideurs responsables des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport national.</p> <p>2.5 Campagnes de sensibilisation pour inciter les citoyens à exiger des comptes de leur UGL en signalant les pratiques de corruption au CAJAC d'AMAN et via les nouveaux outils numériques.</p> <p>2.6 Suivi des premières élections générales en 15 ans en donnant à « la coalition civile pour le suivi des élections » les moyens de suivre le financement et les dépenses des campagnes électorales ; production d'un rapport de suivi et diffusion des résultats.</p> <p>2.7 Lancement d'une campagne nationale pour encourager les citoyens à signaler les cas de corruption électorale au CAJAC et exiger que tous les candidats respectent le code de conduite et d'éthique lors des élections.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b></p>	<p>3.1 Utilisation du réseau national des OSC et des comités locaux pour engager des initiatives de responsabilité sociale et surveiller la performance des organes de contrôle, notamment le bureau national d'audit et d'administration (au niveau national) et les membres des conseils municipaux qui ont le devoir d'exiger une reddition de comptes de la part des maires (au niveau local).</p> <p>3.2 Plaidoyer pour une plus grande transparence et plus grande efficacité dans la préparation du budget et dans les dépenses des institutions officielles de contrôle par le biais de communiqués de presse et de conférences de presse.</p> <p>3.3 Offre de formations aux nouveaux parlementaires aux fins de renforcer leurs capacités s'agissant du devoir de redevabilité des institutions étatiques, en mettant l'accent sur la gestion du budget et en suivant les lignes directrices et outils en place.</p>

---

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

- 4.1 Mise au point finale de l'application mobile permettant aux citoyens de rapporter des actes de corruption, de demander des conseils juridiques et d'en apprendre plus sur les initiatives de lutte contre la corruption.
  - 4.2 Collaboration avec des partenaires régionaux pour tenter de reproduire la plate-forme tunisienne Al-Bawsala, qui est un outil numérique de vigilance du Parlement, des collectivités locales et du budget, ce qui contribuera à éclairer les futures interventions de plaidoyer d'AMAN.
-

### Indicateurs sélectionnés

<b>Indicateur</b>	<b>Ligne de base 2020</b>	<b>Cible 2021</b>	<b>Cible 2022</b>	<b>Cible 2023</b>
Nombre de groupes marginalisés représentés aux instances de dialogue multipartite (ventilés par âge, handicap, lieu, sexe)	0	6	12	12
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	350	450	450
Nombre d'autorités exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	5	6	6
Nombre d'institutions de contrôle (dont le Parlement) suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	3	4	4
Nombre d'actions de plaidoyer menées par les OSC soutenues par SANCUS pour accroître la pression côté demande sur les institutions de contrôle	S/O	1	4	7

# RWANDA

## Redevabilité démocratique au Rwanda : vue d'ensemble

Le score IPC du Rwanda est passé de 56 en 2018 à 54 en 2020. Le pays a aussi enregistré un déclin dans l'Indice de démocratie de l'UIE au cours de la même période, en raison d'un recul du pluralisme politique. Si le contrôle de la corruption est relativement élevé dans le pays, le rôle du Parlement semble plutôt faible, ce qui rend d'autant plus crucial le rôle direct de la société civile, la mobilisation des citoyens et l'exigence de comptes aux détenteurs du pouvoir.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 54/100, Classement = 49/180
FREEDOM HOUSE	Score = 21, pas libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Réprimé
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 3,10, Classement = 130
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-1,08 (classement centile : 18,72)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,62
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	50,66
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	5,08
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,32 (régime autoritaire)

## TI Rwanda

<https://tirwanda.org/>

## PROJET SANCUS – PARTICIPATION DES CITOYENS

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problèmes fondamentaux :** i) manque de réponses opportunes des prestataires de services publics aux usagers, outre une redevabilité limitée de la base vers le sommet ; ces services sont : l'accès à la justice, certains services de base (domaine foncier, récolte d'arbres et services vétérinaires), la passation de marchés pour les projets d'infrastructure dans les entités décentralisées, apparaissant de plus en plus comme un domaine propice à la corruption, avec un manque de redevabilité et de transparence ; ii) l'opacité des marchés publics en général dans le secteur des infrastructures ; iii) le problème incessant de la corruption et de l'injustice dans le secteur de l'administration de la justice.

**Causes profondes :** participation limitée des citoyens aux processus budgétaires et à la surveillance de la prestation des services ; problème persistant de corruption dans le secteur de la justice.

**Conséquences :** des prestations de services de mauvaise qualité, des obstacles à la croissance économique dus au retard et à l'insuffisance des infrastructures, des entraves à la bonne gouvernance et aux libertés fondamentales telles que la liberté d'expression ou le droit des citoyens de demander des comptes aux fonctionnaires et élus responsables.

---

**Promouvoir la redevabilité démocratique au Rwanda grâce à un engagement actif des citoyens et à un partenariat solide entre le secteur public, le secteur privé et les OSC en vue d'enrayer la corruption**

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Objectifs spécifiques :**

1. Renforcer le partenariat public, privé et CSO pour lutter contre la corruption et l'injustice et promouvoir la redevabilité démocratique.
2. Accroître la participation et l'engagement des citoyens dans la promotion de la transparence et de la redevabilité dans le secteur de la gouvernance, et promouvoir une culture de l'information et de la dénonciation des faits de corruption.
3. Encourager la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques grâce à l'utilisation efficace des mécanismes de redevabilité sociale.

### CRÉATION DE RÉSEAUX

---

1.1 Identification des partenaires du développement et des OSC partenaires dans le domaine de la gestion des finances publiques (bureau du contrôleur général, service des marchés publics rwandais, ministère des Finances et de la Planification économique, bureau du médiateur, Parlement [commission chargée des comptes publics, Réseau des parlementaires africains contre la corruption - APNAC], gouvernements locaux).

---

	<p>1.2 Établissement de nouveaux partenariats avec les détenteurs d'autorité dans le secteur de la justice aux niveaux national et départemental.</p> <p>1.3 Mobilisation des professionnels des médias au moyen d'ateliers sur les thèmes de la corruption, le cadre juridique, les mécanismes de rapport, les approches conjointes de plaider, en collaboration avec le Réseau des médias rwandais pour la redevabilité sociale.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE</b></p>	<p>2.1 Organisation de cours de formation pour les comités de citoyens concernés (CCC) et les agriculteurs afin qu'ils apprennent à utiliser les outils d'audit social – tels que les pactes d'intégrité – pour surveiller deux projets d'infrastructure publique dans chacun des cinq districts participant à l'initiative SANCUS, et d'autres projets.</p> <p>2.2 Offre d'une assistance juridique aux citoyens, d'activités de plaider et de médiation dans le secteur de la justice, par le biais du CAJAC, en ciblant en particulier les groupes vulnérables. Organisation de cours de formation à l'intention des CCC sur la façon d'accéder à ces services d'assistance juridique, de sensibiliser leurs concitoyens à la dénonciation de la corruption et des injustices et sur les mécanismes/canaux existants pour faciliter l'exercice de ce devoir.</p> <p>2.3 Activités de sensibilisation, notamment via la radio et la télévision, et production de supports visibles, afin d'inciter les citoyens à participer au processus de planification et de budget et au suivi de la prestation des services, et s'informer sur la loi sur la protection des lanceurs d'alerte et les canaux qu'ils peuvent utiliser pour transmettre leurs points de vue et leurs priorités.</p>
<p><b>ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ HORIZONTALE</b></p>	<p>3.1 Organisation d'un dialogue national pour discuter des conclusions à tirer du travail de suivi des marchés publics relatifs aux projets d'infrastructure, en associant les citoyens concernés et les intervenants pouvant pousser les institutions de contrôle à remplir plus efficacement leur mission.</p> <p>3.2 Établissement d'un comité de travail conjoint (faisant participer des organes de contrôle) pour assurer un suivi effectif de tous les engagements pris au cours du dialogue sur les infrastructures. Utilisation de listes de vérification des recommandations/engagements comme guide pour suivre les progrès réalisés par les organes de contrôle dans le traitement des demandes des citoyens.</p> <p>3.3 Organisation d'un dialogue national concernant le secteur de la justice pour discuter des principales tendances et recommandations en matière de lutte contre la corruption émanant du CAJAC, associant les acteurs clés tels que les institutions publiques, les OSC, les citoyens pouvant apporter un témoignage, les partenaires du développement et les médias.</p> <p>3.4 Création d'un comité mixte comprenant des institutions de contrôle pour assurer un suivi efficace de tous les engagements pris au cours du dialogue sur la justice (associant des représentants du ministère de la Justice, du bureau du médiateur, de la Cour suprême). Utilisation d'une liste de vérification des recommandations/engagements comme guide pour suivre les progrès.</p>

- 
- 3.5 Renforcement du partenariat avec les organes de contrôle, notamment par le biais du renvoi de cas par le CAJAC et d'un travail de plaidoyer, afin d'en assurer le suivi constant.
  - 3.6 Organisation d'une réunion d'interface avec l'organisme de contrôle parlementaire (PAC et APNAC) dans le but de partager les données probantes produites dans le cadre de SANCUS sur les secteurs de la justice et des infrastructures. Campagne pour que les parlementaires agissent au vu de ces éléments et assurent toute réparation ou amélioration, en utilisant la liste de vérification des recommandations/engagements.
  - 3.7 Évaluation de l'impact de l'outil numérique dénommé *Sobanuzainkiko*, utilisé dans le secteur de la justice pour promouvoir la prestation des services judiciaires. Il a été développé par TI Rwanda pour être utilisé par la Cour suprême et permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et d'exercer des recours. Présentation des conclusions aux parties prenantes du secteur de la justice et aux organismes de tutelle comme le ministère de la Justice et la Cour suprême pour qu'ils puissent exiger des comptes aux instances juridictionnelles inférieures.
- 
- OUTILS  
NUMÉRIQUES**
- 4.1 Développement d'une plate-forme numérique ouverte aux citoyens pour qu'ils partagent leurs points de vue sur la planification, signalent les cas de corruption, surveillent la prestation des services et fournissent des informations sur l'application des politiques et des lois, et des conventions internationales de lutte contre la corruption ratifiées par le Rwanda, etc. L'outil servira au public pour interagir avec les institutions gouvernementales centrales et locales, et entrer en contact avec les élus pour leur soumettre leurs avis ou poser des questions.
  - 4.2 Élaboration de supports/documents de sensibilisation qui soient visibles, tels que des panneaux d'affichage, des pancartes et des autocollants, le but étant de promouvoir l'utilisation de l'outil numérique permettant d'interagir avec les dirigeants, de surveiller la prestation des services et de signaler les cas de corruption dans n'importe quel secteur.
  - 4.3 Organisation d'un atelier technique avec toutes les parties prenantes clés, dont les institutions publiques ayant accès au système, pour discuter du fonctionnement de la plate-forme, du traitement des informations reçues des citoyens, et de la façon d'extraire des données et de les analyser.
- 

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de cas CAJAC en cours	5 479	5 500	5 500	6 000

Nombre de groupes marginalisés représentés aux instances de dialogue multipartite (ventilés par âge, handicap, lieu, sexe)	0	12	12	12
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	204	204	204
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)		10%	20%	30%
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	5	5	5



## SRI LANKA

### Redevabilité démocratique au Sri Lanka : vue d'ensemble

Le score IPC du Sri Lanka (38) est resté inchangé depuis 2016. Le pays est classé au rang 94 dans l'édition 2020 de l'indice. Le risque de corruption est quelque peu élevé et ses formes les plus courantes sont : les versements pour faciliter ou éviter les formalités administratives ou lourdeurs bureaucratiques, la sollicitation de pots-de-vin par les fonctionnaires, le népotisme, le favoritisme et la corruption au plus haut niveau dans le secteur des marchés publics. Le Sri Lanka dispose d'un cadre démocratique ayant permis assez récemment des élections pacifiques, suivies d'une passation non contestée du pouvoir. Il dispose également d'un système de gouvernance décentralisé et déconcentré dans l'ensemble du territoire. Il existe donc trois niveaux de gouvernement : central, provincial et local.

Ces dernières années, la recherche d'une gouvernance plus efficace et plus saine a été à l'ordre du jour des gouvernements srilankais, mais les indicateurs continuent de montrer des résultats médiocres, même si diverses réformes, adaptations institutionnelles et politiques ont été engagées pour améliorer les processus de gouvernance. De nombreuses questions restent sans solution, notamment le niveau de corruption, la mauvaise prestation des services et leur inefficacité, la qualité médiocre des institutions publiques et l'ingérence politique de certains responsables dans les processus de mise en œuvre des politiques.

Mais dans le même temps, de grands pas en avant ont été faits, notamment en ce qui concerne le droit à l'information, largement utilisé par les citoyens, ce qui leur permet de participer à la gouvernance et de contribuer au système démocratique.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 38/100, Classement = 94/180
FREEDOM HOUSE	Score = 56, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 6,14, Classement = 68
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,04 (classement centile = 43,48)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,52
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	42,20
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	6,10
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,49 (démocratie de performance moyenne)

# TI Sri Lanka

<https://www.tisrilanka.org/>

## PROJET SANCUS – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET INTÉGRITÉ DES ADMINISTRATIONS LOCALES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : manque de participation et de consultation pour la formulation et l'exécution du budget.

**Causes profondes** : concentration excessive du pouvoir dans les mains des présidents des autorités de gouvernance locale (AGL) en matière de budgétisation ; manque de participation et de contrôle sur la mise en œuvre du budget national ; méconnaissance par les fonctionnaires de la nécessité de processus participatifs et confiance limitée dans les partenaires de la société civile ; manque d'accès proactif et opportun à l'information publique.

**Conséquences** : faible transparence et redevabilité dans les processus budgétaires entraînant des excès de pouvoir et l'utilisation abusive des ressources publiques, un manque de confiance des citoyens dans les pouvoirs publics, ainsi que des biens, services et travaux publics de mauvaise qualité, ce qui joue au détriment des groupes marginalisés en particulier.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer la participation et la consultation des citoyens dans les processus budgétaires et de vigilance**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Organisation de dialogues multipartites semestriels sur la gouvernance participative au niveau local, faisant participer quatre AGL sélectionnées, des organisations de la société civile et communautaires et des PME. Ces dialogues porteront sur la participation des citoyens à la budgétisation et sur leur engagement proactif.
- 1.2 Mise en place d'une bourse de journalisme, pour former des journalistes amateurs locaux à la lutte contre la corruption, aux outils d'enquête et à la transparence budgétaire ; mise en contact des boursiers avec des journalistes respectés qui joueront le rôle de mentors ; et activation d'un réseau de jeunes journalistes s'occupant de l'actualité sur la corruption et la transparence budgétaire.
- 1.3 Utilisation des informations générées par ce réseau de journalistes pour contrôler les fonctionnaires et veiller à ce que les informations sur les processus budgétaires parviennent au public.

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
VERTICALE**

- 2.1 Renforcement de la capacité de TI Sri Lanka à suivre les budgets en organisant des cours de formation avec des experts.
- 2.2 Analyse de l'exécution budgétaire de trois ministères (gouvernement central) sous la forme d'une enquête sur le suivi des dépenses publiques (PETS), en ciblant les marchés publics. Le travail consistera à examiner la documentation, les rapports, les budgets de district, des dossiers officiels, à organiser des réunions de consultation et d'interaction avec les différentes parties prenantes, une enquête de terrain, des entretiens avec les informateurs clés (KII) et des discussions informelles, et à demander la contribution d'experts. Dans la mesure du possible, le travail sera mené avec la participation/ consultation des citoyens, en coopération avec le ministère concerné.
- 2.3 Organisation de séances de sensibilisation du public avec les jeunes journalistes boursiers et un réseau de 25 coordonnateurs de district sur l'importance de la budgétisation participative, des déclarations de patrimoine, des conflits d'intérêts, etc.
- 2.4 Amélioration des sites Web existants conformément au droit à l'information que TI Sri Lanka a déjà développés pour quatre autorités gouvernementales locales et organisation de réunions régulières pour pousser ces organismes à divulguer de manière proactive les informations sur les marchés publics via ces plateformes. Création de nouveaux sites Web pour deux nouvelles AGL.
- 2.5 Élaboration d'une liste de vérification avec les AGL pour garantir que leurs politiques et processus budgétaires facilitent l'intervention du public.
- 2.6 Promotion de la budgétisation participative avec les AGL sélectionnées, en associant des représentants de divers groupes au processus de formulation du budget (ateliers communautaires).
- 2.7 Élargissement des conseils juridiques et services de soutien à un district supplémentaire en ouvrant un quatrième CAJAC. (TI Sri Lanka mène des activités de plaidoyer basées sur des interactions au sein du CAJAC ; par exemple, les litiges d'intérêt public et la coordination avec la Commission d'aide juridique pour offrir un soutien des victimes ; toutefois, il est difficile de prévoir de telles activités ou de les mettre en corrélation avec des AGL, etc. Une campagne de publicité basée sur les résultats de l'analyse de la base de données CAJAC pourrait néanmoins être envisagée.)

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- 3.1 Évaluation de l'agence anti-corruption (ACA) sur la base de la méthodologie développée par Transparency International. Un processus consultatif inclusif sera organisé pour affiner l'outil existant et inclure de nouvelles questions sur les expériences et les données réelles en matière d'application de la loi.
  - 3.2 Analyse des rapports de la Commission des entreprises publiques (COPE) et de la Commission des comptes publics (COPA), les deux commissions parlementaires chargées de l'examen des dépenses publiques. Une base de données/feuille Excel sera tenue à jour pour
-

	<p>suivre les progrès dans un premier et par la suite, en développant système de feux tricolores.</p> <p>3.3 Diffusion des résultats des évaluations par le biais d'un contenu graphique et d'une vidéo informative, supports de base d'une campagne sur les médias sociaux, qui permettra de faire pression sur les trois ministères afin qu'ils améliorent leurs performances et corrigent les irrégularités.</p> <p>3.4 Organisation de formations pour six AGL sélectionnées sur les thèmes de la propriété effective, les conflits d'intérêts et les déclarations d'actifs, afin de renforcer les mécanismes de redevabilité et de conformité.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Création d'une infrastructure pour deux nouveaux sites en ligne AGL afin d'aider à la divulgation proactive d'informations, en y incluant les données sur les marchés publics.</p> <p>4.2 Base de données actualisée des personnes politiquement exposées.</p> <p>4.3 Utilisation de Salesforce (système de gestion des cas CAJAC) pour analyser les tendances dans le signalement des cas de corruption et mener une campagne sur les réseaux sociaux sur la base des résultats.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer les processus de redevabilité des pouvoirs publics et les mécanismes d'intégrité appuyés par le projet.	S/O	1	3	5
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	25	50	75
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)	0	15%	20%	25%
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	0	3	3
Nombre d'institutions de contrôle (dont le Parlement) suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	2	3	3

# ZAMBIE

## Redevabilité démocratique en Zambie : vue d'ensemble

Le score IPC de la Zambie n'a cessé de baisser, puisqu'il est passé de 38 en 2016 à 33 en 2020. Le pays a aussi enregistré un déclin dans l'Indice de démocratie de l'UIE au cours de la même période, les raisons étant un recul démocratique à cause des obstacles juridiques et pratiques auxquels se heurtent les partis d'opposition. L'intégrité du système judiciaire ainsi que le népotisme et le clientélisme suscitent des inquiétudes dans les milieux politiques du pays. Les autorités chargées de l'application de la loi et des marchés publics sont considérées comme étant particulièrement vulnérables à la corruption. Mais de façon encourageante, un Bureau de protection du public a vu le jour ces dernières années, une sorte de médiateur soutenu par le chapitre de Transparency International dans le pays (TI Zambie) pour sensibiliser le public à son travail et freiner la mauvaise administration dans les institutions publiques.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 33/100, Classement = 117/180
FREEDOM HOUSE	Score = 52, partiellement libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Obstrué
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 4,86, Classement = 99
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-0,29 (classement centile : 36,95)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,45
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	38,21
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	4,56
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,59 (régime hybride)

## TI Zambie

<https://tizambia.org.zm/>

## PROJET SANCUS – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : participation et consultation limitées du public dans le cycle de politique budgétaire et de gestion des finances publiques, et contrôle inadéquat tant au niveau parlementaire que des autres institutions en matière budgétaire.

**Causes profondes** : espace limité pour la participation du public et manque de consultation des groupes marginalisés et de la société civile en général. Accès limité à l'information, mauvaise coordination et plates-formes de dialogue sur l'exécution du budget mal adaptées. Les OSC et le grand public ne participent pas effectivement au suivi par les autorités gouvernementales de la gestion des finances publiques. Faible indépendance des institutions de contrôle.

**Conséquences** : mauvaise gestion des ressources et manque de transparence, de redevabilité et d'intégrité dans la formulation et l'exécution du budget.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Renforcer la participation et la consultation du public ainsi que le contrôle du cycle des politiques et des budgets**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Cartographie des parties prenantes pour identifier les zones et les districts opérationnels.
- 1.2 Organisation de formations pour les acteurs non étatiques locaux (OSC, journalistes, dirigeants traditionnels et religieux, groupes marginalisés – jeunes, femmes et handicapés) sur la question de la participation des citoyens à la planification, au cycle et au suivi budgétaire, et aux processus de suivi des dépenses afin de renforcer les plates-formes de dialogue existantes au niveau des districts.
- 1.3 Création d'un réseau pour l'engagement et le dialogue communautaires afin d'informer les citoyens sur les processus de gestion des finances publiques et de les encourager à participer au suivi de l'exécution du budget.
- 1.4 Appui, à partir des plates-formes de dialogue des OSC au niveau national, à la planification du développement par le biais du 7<sup>e</sup> plan national de développement (7PND) et de comités/clusters thématiques. Cette action permettra de renforcer les interventions au niveau des districts, car le développement national à ce niveau se fait dans le cadre des espaces de dialogue du 7PND.
- 1.5 Formation de journalistes à la gestion des finances publiques pour améliorer leur capacité investigatrice et leur permettre de découvrir des éléments pouvant alimenter les campagnes de promotion de la redevabilité dans ce domaine. Recherche de possibilités de collaboration entre les journalistes zambiens et les journalistes d'investigation internationaux.
- 1.6 Mise en place d'une plate-forme régionale pour partager les pratiques exemplaires en faveur du renforcement de la gestion des finances publiques et adoption de position/documents de politique au niveau

---

régional qui souligneront les faiblesses et les défis communs sur la question en Afrique australe.

1.7 Invitation adressée aux forums parlementaires régionaux (Parlement panafricain et Réseau des parlementaires africains contre la corruption) pour qu'ils fassent pression et plaident en faveur du renforcement régional de la gestion des finances publiques.

---

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
VERTICALE**

- 2.1 Étude documentaire du cadre législatif, réglementaire et institutionnel actuel afin de cerner les lacunes dans les mécanismes de surveillance, de contrôle interne et de redevabilité concernant les processus budgétaires et d'exécution. Élaboration de dossiers de politique, sur les questions problématiques, en fonction de l'analyse des lacunes.
- 2.2 Collaboration avec les ministères, les administrations et les organismes pour préconiser la mise en œuvre efficace de la loi sur la gestion des finances publiques et de la loi sur la planification et la budgétisation, et campagne pour la réforme des cadres juridiques, politiques et institutionnels dans ces domaines.
- 2.3 Révision des documents existants sur la gestion des finances publiques et la redevabilité sociale.
- 2.4 Formation des structures de niveau local (groupes d'action pour la transparence) et des OSC au niveau national sur la boîte à outils d'engagement communautaire et le matériel de gestion des finances publiques afin d'améliorer leur capacité à surveiller la planification et l'exécution du budget.
- 2.5 Sensibilisation des communautés à la gestion des finances publiques, et encouragement à l'utilisation des outils de redevabilité sociale (cf. pactes d'intégrité et de développement, fiches d'évaluation communautaires et audiences publiques), pour s'assurer de l'engagement des détenteurs d'autorité et en faire le suivi. Les cas de mauvaise administration et les actes présumés de corruption seront transmis par le CAJAC aux organismes compétents pour suite à donner. Sur la base du suivi des cas ainsi renvoyés, organisation de réunions de sensibilisation ciblant les communautés afin de les tenir informées de l'avancement.
- 2.6 Réunions d'interface entre les citoyens et les responsables sur les problèmes de gestion des finances publiques, permettant à ces derniers de répondre aux préoccupations des parties prenantes, notamment sur l'exécution du budget.
- 

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- 3.1 Analyse du budget national et des rapports de contrôle des comptes publics pour en suivre l'exécution de manière plus précise et identifier les lacunes en matière de contrôle et vigilance.
- 3.2 Élaboration de notes de synthèses sur les politiques/problèmes abordant les lacunes dans la mise en œuvre et les politiques.
- 3.3 Tenue de réunions d'engagement avec les institutions de contrôle (Bureau du contrôleur général et commission parlementaire des comptes) pour obtenir leur adhésion sur la nécessité de créer des espaces pour les acteurs non étatiques afin de surveiller l'exécution du budget et la gestion des finances publiques, et de convenir de processus et de procédures de collaboration.
-

**OUTILS  
NUMÉRIQUES**

- 3.4 Invitation adressée à la Commission zambienne de développement du droit et au ministère de la Justice pour qu'ils adoptent des mesures visant à renforcer l'indépendance des organes de contrôle, et qu'ils deviennent membres permanents du PAC.
- 3.5 Campagnes publiques et médiatiques pour augmenter la pression et exiger une redevabilité dans l'exécution du budget par les agents de contrôle et les détenteurs d'autorité mentionnés dans le rapport du contrôleur général.
- 3.6 Soutien aux champions parlementaires (députés) et agents de liaison des commissions parlementaires pour assurer le suivi des réformes recommandées, relatives à la mise en œuvre du budget et aux processus d'audit.
- 
- 4.1 Conception d'une application en ligne de suivi de la gestion des finances publiques pour connaître la participation du public et la réactivité des détenteurs d'autorité face aux demandes de la collectivité. L'outil utilisera des fiches et tableaux pour suivre l'engagement et la participation communautaires aux processus de planification nationale et d'exécution du budget. Ces données seront saisies dans l'outil numérique pour être ensuite analysées et diffusées aux principales parties prenantes, décideurs politiques, OSC et au grand public.
- 4.2 Migration de la plate-forme actuelle de dénonciation vers le système Salesforce CAJAC du Secrétariat de Transparency International. Les plaintes des citoyens seront analysées et renvoyées aux organismes d'application de la loi pour suite à donner. Les cas renvoyés seront communiqués aux institutions de contrôle et aux champions parlementaires, à titre d'information, mais en tenant compte des aspects de confidentialité, pour qu'ils exercent des pressions sur le gouvernement et que celui-ci agisse et prenne des mesures si nécessaire contre les responsables concernés.

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de réformes législatives, procédurales ou normatives visant à renforcer l'efficacité, la redevabilité et l'indépendance des institutions de contrôle que le projet cherche à appuyer	1	2	2	3
Nombre de groupes marginalisés représentés aux instances de dialogue multipartite (ventilés par âge, handicap, lieu, sexe)	0	96	135	188
Nombre de participants à des ateliers techniques sur l'utilisation d'outils de redevabilité et techniques d'analyse des données (ventilés par employeur institutionnel, sexe, lieu)	S/O	84	120	200



Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	240	336	470
Nombre d'institutions exerçant un pouvoir, suivies par les OSC soutenues par SANCUS	0	12	12	12

# ZIMBABWE

## Redevabilité démocratique au Zimbabwe : vue d'ensemble

Le score IPC du Zimbabwe a légèrement augmenté par rapport à 2012 (20), bien qu'il reste très bas. Événement majeur, le Président Robert Mugabe a démissionné en 2017 à la suite d'un coup d'État militaire. Le parti ZANU-PF a alors désigné Emmerson Mnangagwa pour lui succéder et ce dernier a donc été nommé deuxième Président exécutif du Zimbabwe en novembre 2017. Lors de son investiture, il a promis de relancer l'économie, de veiller à ce que les élections de 2018 se déroulent comme prévu et de restaurer la crédibilité du Zimbabwe auprès de l'Occident. Mnangagwa a également nommé des militaires clés à des postes publics, tandis que les alliés de Mugabe ont été arrêtés pour corruption présumée.

Les élections ont eu lieu comme prévu en juillet 2018, la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) ayant annoncé que 5,6 millions de personnes s'étaient inscrites sur les listes électorales. Dans le cadre d'un dégel significatif des relations entre l'Union européenne et le Zimbabwe, la mission d'observation électorale de l'UE a été autorisée à se rendre dans le pays pour la première fois en 15 ans. Mnangagwa a remporté de justesse l'élection présidentielle face à Nelson Chamisa, de l'Alliance MDC, ce qui a dû être confirmé par la Cour constitutionnelle à la suite d'un recours présenté par l'Alliance MDC pour irrégularités suspectes dans le processus.

La situation postérieure aux élections de 2018 laisse entrevoir des incertitudes tant sur le plan politique que socio-économique. Il est constamment porté atteinte aux libertés fondamentales.

INDICES DE REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE	RÉSULTATS DU PAYS
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020	Score = 24/100, Classement = 157/180
FREEDOM HOUSE	Score = 28, pas libre
MONITEUR CIVICUS 2021	Réprimé
INDICE DE DÉMOCRATIE DE L'EIU 2020	Score = 3,16, Classement = 127
WGI : VOIX ET REDEVABILITÉ 2019	-1,14 (classement centile = 16,75)
ÉTAT DE DROIT - INDICE 2020	0,39
INDICE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021	40,95
INDICE DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE 2019	4,520773292
ÉTAT GLOBAL DE LA DÉMOCRATIE 2020	0,51 (régime autoritaire)

## TI Zimbabwe

## PROJET SANCUS – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

### PROBLÈMES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ DÉMOCRATIQUE

**Problème fondamental** : participation et consultation limitées des citoyens et des groupes vulnérables aux processus budgétaires.

**Causes profondes** : absence de volonté politique pour remédier aux déficits de redevabilité et à la mauvaise gestion des ressources publiques, impunité des élites politiques et faiblesse des institutions de contrôle ; il manque également un accès suffisamment garanti aux systèmes d'information et une protection des lanceurs d'alerte.

**Conséquences** : un exécutif décidant seul de la détermination des priorités en matière de recettes et de dépenses ; pertes de ressources publiques à travers les procédures de marchés publics et victimisation des citoyens osant dénoncer les faits de corruption.

### OBJECTIF PRINCIPAL

**Promouvoir la participation de l'ensemble des citoyens, en particulier des groupes sous-représentés, aux processus de définition des politiques et du budget, et améliorer l'accès à l'information afin qu'ils soient armés pour exiger des comptes à leurs représentants.**

### CRÉATION DE RÉSEAUX

- 1.1 Contribution aux processus de suivi de la gouvernance aux niveaux régional et international par l'intermédiaire de la Coalition UNCAC, du Réseau de lutte contre la corruption en Afrique australe, de Publiez ce que vous payez Zimbabwe et du groupe Initiative de gouvernance économique au Zimbabwe.
- 1.2 Organisation de dialogues multipartites dans le pays avec l'ensemble des partenaires afin de promouvoir des initiatives participatives et inclusives de budgétisation et de lutte contre la corruption, en ciblant surtout les marchés publics.
- 1.3 Échange entre pairs.

### ACTIONS POUR APPUYER LA REDEVABILITÉ VERTICALE

- 2.1 Renforcement des relations existantes avec les journalistes en leur offrant des petites subventions, en particulier aux journalistes d'investigation travaillant sur des cas emblématiques de corruption dans les marchés publics et l'exécution du budget. Les rapports d'enquête serviront de base au travail de plaidoyer de TI Zimbabwe.
- 2.2 Installation de panneaux d'affichage et de boîtes pour le dépôt de plaintes dans six collectivités locales afin d'accroître le taux de réponse et l'intervention des citoyens dans les processus de gouvernance.
- 2.3 Production et diffusion des brochures et dépliants afin de mieux faire comprendre pourquoi corruption et droits humains sont liés, de faire connaître les voies de signalement ainsi que les rôles et responsabilités des détenteurs d'autorité et des institutions de contrôle.

- 
- 2.4 Organisation de réunions de sensibilisation dans les communautés, visant surtout les groupes marginalisés (femmes, jeunes et personnes handicapées) afin de promouvoir une plus grande participation aux processus budgétaires et de recueillir leurs points de vue sur les priorités locales et nationales pour chaque niveau de budget.
  - 2.5 Organisation de cercles d'autonomisation des femmes afin de créer pour elles des espaces sûrs et leur permettre d'intervenir dans les processus de gouvernance aux niveaux local et national.
  - 2.6 Organisation de réunions d'interface communautaire entre les citoyens et les détenteurs d'autorité pour stimuler le dialogue sur la corruption dans les services publics – tels que gestion du domaine foncier, de l'eau /assainissement et de la santé.
  - 2.7 Formation des citoyens à l'utilisation d'outils de redevabilité sociale pour qu'ils sachent mener des audits sociaux sur certains projets de prestation de services publics et suivent la mise en œuvre des priorités, telles que convenues à travers les budgets annuels adoptés par les autorités locales.
  - 2.8 Sur la base des informations recueillies grâce à la base de données CAJAC, préparation de documents de position pour étayer le travail de plaidoyer et de sensibilisation.
  - 2.9 Diffusion d'émissions de radio communautaire dans les langues locales, proposant l'interview de représentants des autorités locales et de citoyens ordinaires pour parler des processus budgétaires et de la prestation de services publics au niveau local.
  - 2.10 Conception de bulletins d'information communautaire, partant de l'initiative citoyenne, afin de fournir aux journalistes locaux un support pour la publication d'articles sur le thème de la corruption et de la lutte contre ce phénomène de société.
  - 2.11 Organisation de cliniques itinérantes d'assistance juridique pour aider les victimes et les témoins de la corruption.
- 

**ACTIONS POUR  
APPUYER LA  
REDEVABILITÉ  
HORIZONTALE**

- 3.1 Élaboration d'une méthodologie de recherche pour évaluer l'efficacité des institutions de surveillance, y compris le Parlement, les conseillers, la commission anti-corruption et l'autorité de régulation des marchés publics.
  - 3.2 Production d'un outil de suivi pour observer les progrès des institutions de contrôle dans la mise en œuvre des recommandations tirées de l'analyse des lacunes.
  - 3.3 Travail avec les membres du Réseau des parlementaires africains contre la corruption afin de promouvoir la redevabilité et de défendre les réformes pour éradiquer la corruption et protéger les lanceurs d'alerte.
  - 3.4 Offre de formation aux membres du secrétariat du Parlement afin de renforcer les compétences des assistants des commissions et celles des chargés d'étude travaillant à la budgétisation sensible au genre et à l'analyse du rapport du contrôleur général.
  - 3.5 Offre de formations aux conseillers locaux afin de renforcer leurs compétences en matière de lutte contre la corruption, en ciblant le
-

	<p>domaine des marchés publics, et de leur donner les moyens d'exiger des comptes aux responsables de la gestion des services publics.</p> <p>3.6 Tenue de réunions à huis clos avec les institutions de contrôle sur la base des protocoles d'entente signés avec la commission de lutte contre la corruption et l'autorité de régulation des marchés publics, afin de renforcer leurs systèmes internes d'intégrité et leurs mécanismes de réponse.</p> <p>3.7 Organisation de symposiums sur les pratiques de bonne gouvernance en y conviant les institutions de contrôle, l'ensemble de la société civile et des représentants de groupes défavorisés en vue de déboucher sur des plans d'action contre la corruption et des promesses d'accord au niveau du gouvernement central.</p>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES</b>	<p>4.1 Facilitation de l'engagement civique et des actions de plaidoyers de la base, en particulier par le biais de groupes WhatsApp.</p> <p>4.2 Création d'une plate-forme numérique pour faciliter le signalement des cas de corruption, incluant un géo-marquage. Sur la base des informations collectées, identification des zones sensibles à la corruption et avis correspondant à la commission anti-corruption et aux autorités de police.</p>

## Indicateurs sélectionnés

Indicateur	Ligne de base 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de cas CAJAC en cours	500	700	1 200	1 500
Nombre de participants à des ateliers techniques sur l'utilisation d'outils de redevabilité et techniques d'analyse des données (ventilés par employeur institutionnel, sexe, lieu)	0	120	180	180
Nombre de citoyens mobilisés pour participer aux processus de suivi soutenus par SANCUS (ventilés par âge, sexe, rural/urbain, thème, forme d'engagement)	0	1 200	1 000	800
Pourcentage de citoyens engagés dans des processus de suivi soutenus par SANCUS provenant de groupes sous-représentés (ventilés par sexe, âge, handicap, lieu et si possible niveau de revenus)	0	50%	60%	80%

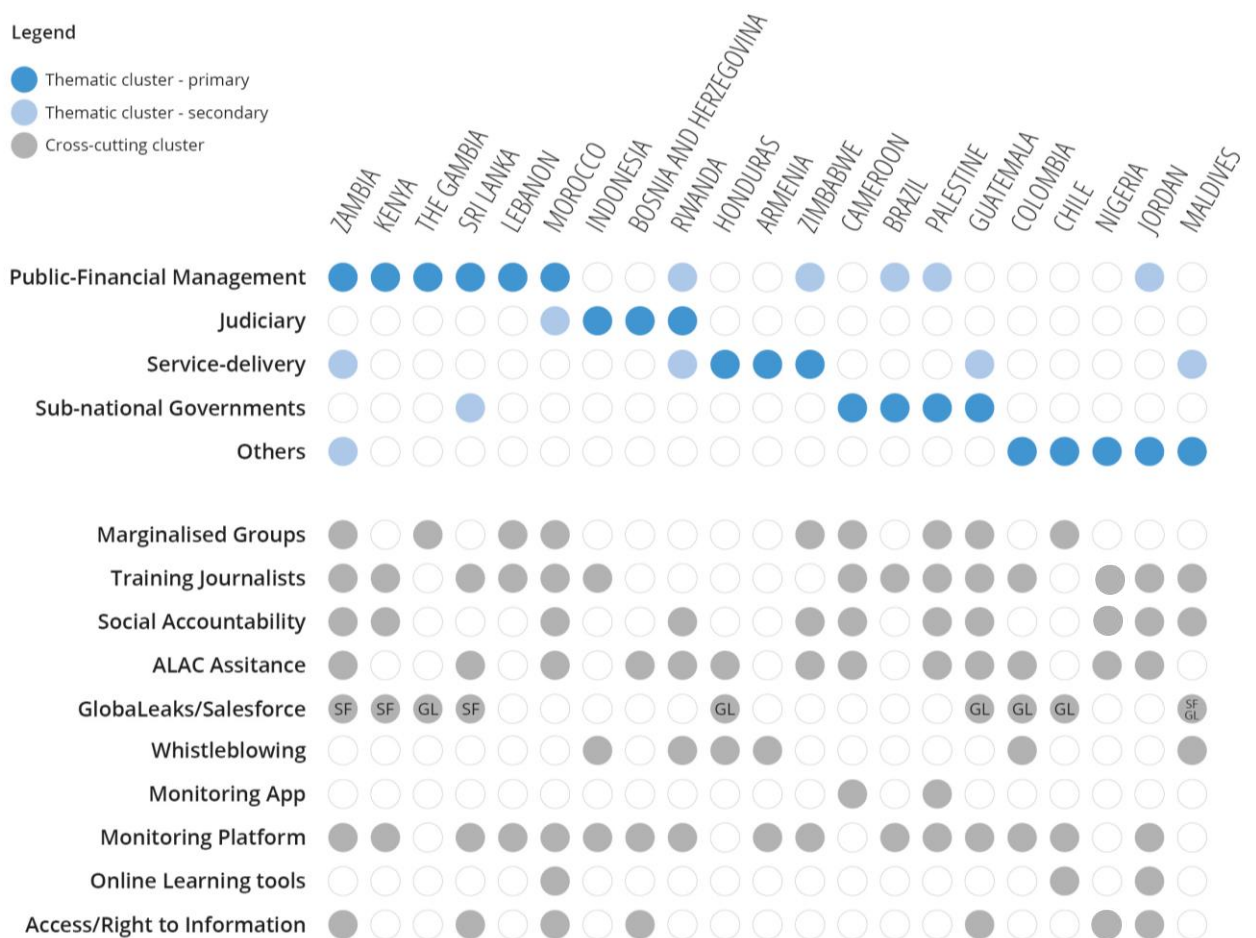
# APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS

## GROUPES/CLUSTERS THÉMATIQUES

Sur la base d'un premier exercice de cartographie, des clusters thématiques interrégionaux d'OSC nationales travaillant sur des questions similaires ont été structurés. Ils faciliteront un apprentissage thématique entre pairs à l'intérieur comme à l'extérieur du réseau du projet, et favoriseront un échange durable de connaissances.

### Legend

- Thematic cluster - primary
- Thematic cluster - secondary
- Cross-cutting cluster



## ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

SANCUS permettra un large éventail d'activités d'apprentissage et d'échange entre pairs, notamment les suivantes :

**Séances de « Mastermind » :** Devant servir à exploiter l'intelligence collective du groupe SANCUS, ces séances permettront d'explorer une idée ou un problème plus en profondeur. Les OSC nationales discuteront ensemble de la question, et feront un exercice collégial de « remue-méninges », partageront leurs expériences et réflexions et élaboreront des solutions. À l'issue de ces discussions, les responsables du projet mettront au point de courts « documents de réflexion » exposant les recherches supplémentaires prévues, les solutions qui seront testées et les autres idées générées pour diffusion sur les réseaux SANCUS et au-delà. Il s'agit d'une « salle d'entraînement mental » où les idées sont travaillées, les approches améliorées et les problèmes résolus. Voici quelques sujets possibles :

- Comment toucher et associer les groupes marginalisés ?
- Comment convaincre les détenteurs d'autorité réticents ?
- Comment élaborer une approche commune pour exercer une vigilance sur les institutions de contrôle ?
- Comment mobiliser les citoyens alors que les restrictions liées à la pandémie ne sont pas encore levées ?

**Séances « spotlight » :** En tirant parti de l'expérience des OSC nationales dans le cadre du projet, ces séances permettront de discuter des résultats, des incidences et des activités particulièrement réussies. Elles serviront à stimuler la diffusion des pratiques exemplaires au sein du réseau des chapitres SANCUS et, à terme, une vue d'ensemble plus large des éléments essentiels au renforcement de la redevabilité démocratique.

**Webinaires :** Ces mini-cours de formation permettront de se focaliser sur un sujet spécifique en lien avec le projet ou sur la capacité nécessaire pour constituer une base d'informations immédiate. Requérant souvent l'intervention d'experts externes, ils sont aussi l'occasion d'examiner si une formation plus longue ou un appui-conseil spécial serait utile à une ou plusieurs OSC nationales. Grâce à la technologie, leur déroulement et contenu sont enregistrés pour référence, ce qui permet de s'y reporter au besoin. Voici quelques sujets possibles :

- Repérer, associer et protéger des journalistes d'investigation.
- Utiliser des outils numériques pour améliorer les centres d'assistance juridique et d'action citoyenne.
- Établir des approches pour travailler avec les groupes vulnérables.
- Améliorer les compétences en matière d'analyse de données.

**Visites d'échange :** Initiative de mentorat par les pairs, ces échanges permettront à des représentants d'OSC nationales de se retrouver entre eux lors de visites prolongées afin de renforcer leurs capacités techniques et thématiques, par exemple dans un domaine d'expertise d'une autre OSC nationale. Ce type d'échange de connaissances au sein du mouvement Transparency International permet de mobiliser et d'accroître le niveau d'expertise.

Les résultats de ces visites seront divers, touchant à la recherche, à la mise en œuvre plus précise de projets et aux initiatives conjointes de plaidoyer.



# CLUSTERS RÉGIONAUX

---

## PLANS RÉGIONAUX

Au-delà des clusters thématiques, les OSC nationales SANCUS peuvent collaborer et établir des relations au niveau régional, développer des outils/produits de recherche communs et unifier leur plaidoyer afin d'intensifier leurs exigences en matière de redevabilité démocratique pour un rayonnement national et aussi régional.

Les activités de portée mondiale et régionale seront axées sur l'approfondissement des connaissances des OSC nationales sur les thèmes clés de redevabilité, grâce à la mise en place de *clusters* interrégionaux spécialisés et la production d'outils de recherche ; ceux-ci leur permettront de générer des éléments probants pouvant être utilisés dans le but d'encourager les réformes et à terme de renforcer leurs compétences techniques, favorisant des méthodes de suivi plus efficaces. Les OSC nationales seront ainsi en mesure de jouer un rôle actif dans le plaidoyer et la formulation de politiques à travers l'exécution d'actions déclinées au niveau national.

### Amériques

En Amérique latine, les OSC nationales SANCUS ont identifié des thèmes communs pour faire participer les citoyens, au niveau local, au contrôle de la prestation des services de base. En collaboration avec d'autres OSC au niveau régional, elles prépareront des orientations pratiques et des séminaires à l'intention des citoyens afin de les aider à mieux identifier et signaler les cas de corruption. En outre, les OSC nationales travailleront conjointement pour encourager le signalement et la dénonciation de faits répréhensibles, l'engagement de poursuites le cas échéant, avec le concours des réseaux régionaux de journalistes.

### Asie-Pacifique

Dans la région Asie-Pacifique, les OSC nationales SANCUS ont d'abord identifié le besoin de renforcement de la protection des victimes et des témoins par les autorités : c'est le domaine de collaboration qu'elles voient possible pour des activités et actions de plaidoyer conjointes. Elles travailleront en collaboration au niveau régional avec les autorités compétentes pour soutenir et protéger les victimes et lanceurs d'alerte. En outre, elles étudieront la possibilité de collaborer avec les réseaux journalistiques régionaux et d'améliorer l'utilisation des outils d'investigation, tels que les demandes fondées sur le droit à l'information.

## Europe de l'Est et Asie centrale

En Europe de l'Est et en Asie centrale, SANCUS explorera les synergies offertes par la politique européenne de voisinage et le Partenariat oriental. La récente communication conjointe pour la stratégie post-2020 dans les pays du Partenariat oriental est prometteuse à cet égard, étant donné la priorité qu'elle accorde au dialogue avec la société civile, aux mesures de lutte contre la corruption et au thème de l'État de droit, ainsi que son appel à redoubler d'efforts pour promouvoir « l'intégrité et la redevabilité à tous les niveaux de l'administration publique »<sup>64</sup>.

## Moyen-Orient et Afrique du Nord

Dans cette région, les OSC nationales ont identifié des opportunités de collaboration régionale autour du plaidoyer pour la mise en œuvre de l'ODD 16 (cibles 6, 7 et 10). En s'inspirant de la méthodologie de Transparency International (rapports parallèles), elles prépareront une évaluation régionale des pays concernés. Cela servira de base à l'élaboration d'un document de plaidoyer régional et à la conduite des interventions planifiées dans le cadre des forums régionaux.

## Afrique subsaharienne

Il existe un groupe important et diversifié d'OSC nationales en Afrique subsaharienne qui fera converger leurs intérêts autour du projet. En utilisant cela à leur avantage, l'une des actions communes initialement identifiées par les OSC nationales est l'examen comparatif conjoint de la mise en œuvre des engagements régionaux dans le cadre de la Convention de l'Union africaine sur la lutte contre la corruption (AUCPCC). Ce travail sera complété par un document de position conjoint sur les activités de promotion et de mise en œuvre de l'AUCPCC, notamment à l'occasion de la Journée africaine de lutte contre la corruption.

---

<sup>64</sup> Commission européenne, 2020. [Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : La politique du partenariat oriental au-delà de 2020](#)